

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD



UFR Géographie

Parcours Territoires et Développement Durable

Sujet mémoire de master II :

L'ESS (Économie Sociale et Solidaire) comme levier d'attractivité territoriale dans un contexte de transitions socio-économiques et écologiques : étude de cas de Plaine Commune

Présenté par :

Sous la direction de :

Mamadou Ndiaye LO

Mme Corinne LUXEMBOURG



Année universitaire : 2022-2023

Dédicace :

Dédié à tous ceux qui ont cru en moi, m'ont soutenu, et ont partagé leur sagesse au cours de ce voyage académique. Ce travail est le fruit de notre collaboration, de nos échanges d'idées et de notre passion commune pour un avenir meilleur. Que ces pages contribuent à l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire et à l'édification de sociétés plus justes et durables. À ma famille, mes amis, mes mentors, et à tous ceux qui croient en la puissance de la connaissance et de l'action, je vous dédie ce mémoire avec gratitude et espoir.

Remerciements :

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce mémoire. Leur soutien, leur expertise et leur générosité ont été précieux tout au long de ce voyage académique.

Tout d'abord, je voudrais remercier chaleureusement Mme Corinne Luxembourg, mon encadrant, pour sa guidance, ses conseils éclairés, et son engagement indéfectible tout au long de ce processus. Votre expertise a grandement enrichi ce travail, et je vous suis reconnaissant pour la confiance que vous avez placée en moi.

Un grand merci à Mme Chloé Lemeunier, directrice de stage et directrice du CNIS, pour son accompagnement et son appui tout au long de cette expérience de stage. Vos conseils stratégiques et vos encouragements ont été inestimables.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers Mme Carole Brunet, maîtresse de Conférences HDR en Économie à l'Université Paris 8 et Mme Morgane Retière, docteure en géographie et en écologie appliquée à l'Université Paris 8, pour leur précieuse contribution à mon travail, leurs commentaires constructifs et leur vision éclairée.

Mes remerciements vont également à tous les agents de Plaine Commune qui ont accepté de partager leur expertise lors des entretiens. Merci à M. Philippe Mignard, Mme Emilie Buisson, Marianne Villain, Mme Martina Clairry et M. Laurent Barelier pour leur disponibilité et leurs insights essentiels qui ont enrichi ma recherche.

Je tiens à adresser ma reconnaissance à l'ensemble des structures de l'Économie Sociale et Solidaire qui ont participé aux entretiens et ont partagé leur expérience, contribuant ainsi à la richesse de ce mémoire.

Enfin, un grand merci à tous les professeurs et étudiants du Master 2 Géographie, parcours Territoires et Développement Durable, pour les échanges stimulants, les discussions fructueuses, et l'environnement d'apprentissage collaboratif qui ont nourri ma réflexion tout au long de ce parcours.

Ce mémoire n'aurait pas été possible sans la contribution exceptionnelle de chacune de ces personnes. Votre soutien a été un pilier fondamental de ce travail, et je suis profondément reconnaissant de vous avoir eu à mes côtés lors de cette aventure académique.

Listes de sigles et abréviations :

ADESS : Agence de Développement et de l'Economie Sociale et Solidaire

ALEC : Agence locale de l'énergie et du climat

CEDEF : Centre de Documentation Économie Finances de la France

Coop. : Coopérative

CNIS : Centre National de l'Innovation Sociale

CRES : Chambre Régionale de l'Economie Sociale

ESR : Économie Sociale et Responsabilité

ESS : Économie Sociale et Solidaire

EPT : Établissement Public Territorial

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

M2 : Master 2

MGP : Métropole du Grand Paris

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSE : Organisation de la Société Civile

PSS : Plan de Solidarité et de Cohésion Sociale

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Les Petites et Moyennes Entreprises

UE : Union Européenne

R&D : Recherche et Développement

RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

RECMA : Revue des Etudes Coopératives, Mutualistes et Associatives

RIUESS : Revue Internationale de l'Economie Sociale

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

SCOP : Sociétés Coopératives de Production

SHS : Sciences Humaines et Sociales

TPE : Très Petites Entreprises

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TDD : Territoires Développement Durable

Liste des cartes

Carte n° 1: Les Associations et Coopératives interrogées dans le cadre de la réalisation de ce mémoire	29
Carte n° 2: Le territoire de Plaine Renaissance en 1985	30
Carte n° 3: Carte Administrative du territoire de Plaine Commune	31
Carte n° 4: Les 12 territoires de la Métropole du Grand Paris	32
Carte n° 5: Le réseau de savoirs et vie étudiante à Plaine Commune	35
Carte n° 6: Le réseau de transport à Plaine Commune	36
Carte n° 7: Les espaces verts à Plaine Commune	37
Carte n° 8: Les lauréats APP ESS et Fabrique d’Avenir, Plaine Commune 2023	44
Carte n° 9: Entreprises et Associations ESS qui ont signé la charte Entreprise-Territoire	47

Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition des structures ESS par statut juridique à Plaine Commune	49
Graphique 2: répartition des établissements ESS par secteur d’activité à Plaine Commune	50
Graphique 3: Dans quelle mesure pensez-vous que l'ESS contribue à renforcer l'attractivité de Plaine Commune pour les habitants ?	52
Graphique 4: répartition des emplois ESS par secteur d’activité à Plaine Commune	56
Graphique 5: Habitez-vous d’activité à Plaine Commune?	61

Liste des photos

Photo 1: Atelier du programme ‘fer et refaire’ de l’association femmes actives	57
Photo 2: Le site du 6b	60
Photo 3: L’espace dédié aux diverses activités (séminaire, exposition, conférence...)	60
Photo 4: La boutique de l’association Réavie	64
Photo 5: La ferme des possibles à Stains	66
Photo 6: Local de l’association atelier solidaire (réparation à l’intérieur de l’atelier)	68
Photo 7: Local de l’association atelier solidaire (réparation à l’extérieur de l’atelier)	68

Liste des Posters

Poster 1: L'appel à projet ESS 2023 de Plaine Commune.....	43
Poster 2: Atelier mobile de l'association Atelier Solidaire.....	68
Poster 3: Courneuve plage : chapelles pour les associations.....	75

Liste des tableaux

Tableau n° 1: Analyse SWOT du territoire de Plaine Commune	39
Tableau n° 2: Les données de l'ESS dans le territoire de Plaine Commune.....	54

SOMMAIRE

Introduction :	1
Première partie :	4
Conclusion.....	12
Deuxième partie	14
1. Etat de l’art et démarche méthodologie.....	14
2. Présentation de Plaine Commune.....	30
3. Rôle de l’ESS dans la résilience territoriale à Plaine Commune	52
4. Les défis et recommandations de l’ESS à Plaine Commune	70
Conclusion :	79
Annexes:.....	80
Bibliographie :.....	89

Introduction :

Au cours des dernières décennies, les transitions socio-économiques et écologiques sont devenues des enjeux majeurs pour les territoires. Face aux défis de l'inclusion sociale, de la lutte contre les inégalités et du développement durable, de nombreux acteurs se sont tournés vers l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme un levier prometteur. C'est dans ce sens que Géraldine Lacroix et Romain Slitine¹ (2019, p. 3) expliquent que « *face aux crises économiques et financières, mais aussi environnementales, énergétiques et démocratiques, l'époque n'est plus aux constats mais à la recherche de solutions. L'économie sociale et solidaire n'est ni une mode ni une énième exception franco-française : c'est l'une des voies d'avenir pour inventer d'autres façons de produire et de consommer tout en développant une plus grande cohésion sociale. Du commerce équitable à l'épargne solidaire, en passant par les innovations sociales dans le champ de la protection de l'environnement, de la lutte contre l'exclusion ou de l'égalité des chances, l'ESS apporte des réponses crédibles à de nombreux enjeux de société contemporains* ». L'ESS, caractérisée par des valeurs de solidarité, d'équité et de durabilité, propose un modèle économique alternatif qui met l'humain et l'environnement au centre de ses préoccupations. Erika Flahault et al² (2011, p. 207) soulignent que « *le rôle de l'ESS réside dans sa capacité à combiner le travail rémunéré et non rémunéré, les ressources marchandes et non marchandes, des activités économiques et sociales, et à interconnecter des réseaux très divers, afin, de valoriser l'ensemble du potentiel local, de corriger les déséquilibres locaux en internalisant les externalités négatives et ainsi de promouvoir un développement solidaire* ».

Dans ce contexte, cette étude se concentre sur le cas de Plaine Commune, une intercommunalité située en périphérie de Paris. Elle était considérée comme une terre d'accueil pour les travailleurs immigrés. Elle prônait le polycentrisme afin d'éviter une augmentation des prix immobiliers qui aurait exclu les populations à faibles revenus (Manifeste de Plaine Commune, 2022). Cependant, elle reconnaît que ce modèle n'est pas viable à long terme. Plaine Commune fait face à des enjeux socio-économiques et écologiques complexes, nécessitant des réponses novatrices et concertées. Afin de relever ces défis, Plaine Commune a choisi de placer l'ESS au cœur de sa stratégie de développement territorial, considérant cette approche comme un vecteur d'attractivité et de transformation. Dès lors, il nous est intéressant de se demander: **Comment l'économie sociale et solidaire peut-elle contribuer à renforcer l'attractivité territoriale de Plaine Commune dans un contexte de transitions socio-économiques et écologiques?**

Ce mémoire se propose d'analyser le rôle de l'ESS en tant que levier d'attractivité territoriale dans le contexte spécifique des transitions socio-économiques et écologiques de Plaine Commune. L'objectif est d'explorer comment l'ESS peut contribuer à la création d'un

¹ Géraldine Lacroix et Romain Slitine, 2009, l'Économie sociale et solidaire, 127p.

² Erika Flahault et al, 2011, l'Économie sociale et solidaire, 258p.

environnement favorable à l'innovation sociale, à la croissance économique inclusive et à la préservation de l'environnement.

Pour atteindre cet objectif, ce mémoire se basera sur une étude de cas approfondie de Plaine Commune, en examinant les différentes initiatives mises en place par les acteurs de l'ESS de ce territoire. Il analysera également l'impact de ces initiatives sur les habitants, les entreprises et les investisseurs, en mettant en évidence les bénéfices socio-économiques et environnementaux générés. Enfin, ce mémoire explorera les défis auxquels l'ESS est confrontée dans son rôle de levier d'attractivité territoriale, ainsi que les opportunités émergentes pour renforcer son impact et sa pertinence dans le contexte de Plaine Commune.

Le choix de ce sujet s'est dégagé lors de mon stage au CNIS (Centre Numérique de l'Innovation Sociale) portant sur "l'université et le territoire (Plaine Commune) vers un nouveau modèle d'attractivité". L'intérêt de creuser cette question dans le contexte de l'ESS repose sur plusieurs raisons justifiant son approfondissement. L'ESS connaît une croissance significative et poursuit des objectifs à la fois économiques et sociaux. En favorisant l'inclusion sociale, la solidarité et le développement durable, l'ESS se positionne comme un levier puissant pour promouvoir un modèle d'attractivité territoriale équilibré et durable. Plaine Commune, en tant que territoire dynamique et diversifié situé dans une région stratégique, offre une opportunité d'étudier le potentiel de l'ESS. Une telle étude permettrait de mieux comprendre comment l'ESS peut contribuer à l'attractivité territoriale et au développement local. Par ailleurs, les modèles traditionnels d'attractivité territoriale basés uniquement sur la croissance économique sont remis en question. L'ESS, en intégrant des dimensions sociales, environnementales et solidaires, peut offrir une perspective alternative en ouvrant la voie à de nouveaux modèles d'attractivité plus résilients et inclusifs.

Suite à mes échanges avec des agents de Plaine Commune, j'ai pris conscience de l'importance de soutenir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans ce nouveau modèle d'attractivité. Cependant, en raison d'une contrainte de temps, d'un emploi du temps chargé et d'un sujet vaste à traiter, nous n'avons pas pu approfondir cette idée dans le cadre de notre projet. C'est pourquoi je considère qu'il est essentiel d'approfondir ce sujet dans le cadre de mon mémoire de Master 2.

Ce mémoire a pour but d'explorer et d'analyser les différentes perspectives liées au sujet, en s'appuyant notamment sur les hypothèses suivantes afin d'apporter des éléments de réflexion :

- L'ESS contribue à la création d'emplois locaux durables et de qualité, ce qui favorise l'attractivité territoriale de Plaine Commune.

- L'ESS favorise l'innovation sociale et la mise en place de solutions durables à Plaine Commune dans les domaines socio-économiques et écologiques.
- L'ESS contribue à la résilience locale en renforçant les capacités des communautés à faire face aux défis socio-économiques et écologiques, ce qui confère à Plaine Commune un avantage concurrentiel en termes d'attractivité.
- L'ESS à Plaine Commune joue un rôle dans l'engagement citoyen et la participation des habitants, ce qui contribue à renforcer l'attractivité sociale du territoire.
- Les initiatives de l'ESS à Plaine Commune ont un impact positif sur l'inclusion sociale et la réduction des inégalités, améliorant ainsi l'attractivité du territoire.

À travers cette étude, il est espéré de mieux comprendre comment l'ESS peut contribuer à la transformation positive d'un territoire, en favorisant des transitions socio-économiques et écologiques durables. Les résultats de cette recherche pourront fournir des recommandations stratégiques aux décideurs locaux, aux acteurs de l'ESS et aux parties prenantes impliquées dans le développement territorial de Plaine Commune et d'autres régions similaires, afin de maximiser l'efficacité de l'ESS en tant que levier d'attractivité territoriale dans un contexte de transitions socio-économiques et écologiques.

Première partie :

Université/territoire vers un nouveau modèle d'attractivité (sujet de stage).

Durant quatre mois, nous avons eu l'opportunité de travailler sur un sujet d'une importance capitale : l'évolution vers un nouveau modèle d'attractivité pour le territoire de la Plaine Commune, en mettant l'accent sur la coopération entre l'université et ce territoire. Notre mission consistait à explorer comment cette collaboration pouvait engendrer une nouvelle approche de l'attractivité.

Mais alors, quel serait ce nouveau modèle d'attractivité capable de répondre aux enjeux complexes auxquels la Plaine Commune est confrontée ? Fondé sur l'inclusion et l'émancipation de tous les acteurs du territoire, il privilégie également les enjeux de transition, évitant la croissance à tout prix, contribue à l'amélioration d'un meilleur cadre de vie et favorisant un développement polycentrique. Un des points centraux de ce modèle est la coopération et la participation de tous les acteurs. L'adoption de cette vision s'avère essentielle pour un territoire vulnérable comme la Plaine Commune.

Pour une compréhension approfondie du sujet et afin de proposer des solutions adaptées, nous avons initié notre démarche par une phase d'immersion. Au cours de cette période, nous avons rencontré des agents de divers services de la Plaine Commune et avons mené des recherches documentaires approfondies. Ces travaux nous ont permis d'analyser les potentialités et les vulnérabilités du territoire. Ensuite, lors de la phase d'idéation, nous avons conceptualisé notre problématique et établi un diagnostic du territoire. Enfin, la dernière phase de notre mission consistait à prototyper des solutions.

Un constat crucial s'est imposé au fil de nos recherches : le manque d'interaction entre les acteurs du territoire, malgré les possibilités de synergies et de collaborations. Cela nous amène à poser une question fondamentale : **Comment instaurer une coopération fructueuse entre l'université et le territoire de Plaine Commune afin de mobiliser et de valoriser efficacement les ressources locales, créant ainsi un nouveau modèle d'attractivité pour le territoire?**

Parcours et Motivation :

En tant qu'étudiant en Master 2 en Géographie, parcours Territoires et Développement Durable (TDD) à l'Université Paris Sorbonne Nord, j'ai entrepris ce stage dans le but de valider mon diplôme de master et de mettre en pratique les compétences acquises au cours de ma formation. Mon objectif était également de rejoindre une structure dont la mission était de co-construire et d'expérimenter des réponses aux défis posés par les transitions écologiques, économiques et sociales. Les enseignements du Master 2 TDD m'ont permis de développer des réflexions visant à aider les territoires à faire face à ces enjeux écologiques.

Il était essentiel pour moi de rejoindre une structure partageant cette ambition, pour répondre à mes exigences académiques et correspondre à mon projet professionnel.

Mon choix s'est porté sur le Centre Numérique d'Innovation Sociale, une entreprise qui m'offrait l'opportunité de comprendre les missions et responsabilités des collectivités territoriales. Si nous avons déjà étudié divers aspects du développement local, de l'urbanisation, des transports et de l'écologie au sein de mon cursus, un domaine qui avait été peu abordé était l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Les missions variées qui m'ont été confiées au cours de ce stage m'ont incité à approfondir le sujet de l'ESS à la Plaine Commune, ajoutant ainsi une dimension cruciale à notre recherche sur la coopération entre l'université et le territoire.

Cette introduction reflète la mission que nous avons entreprise et les motivations qui ont guidé notre stage au Centre Numérique d'Innovation Sociale de l'Université Paris 8. Elle pose les bases de notre exploration du sujet de l'attractivité territoriale et de la coopération entre l'université et la Plaine Commune.

Contexte du stage :

Le stage que nous avons entreprise s'inscrit dans un contexte particulièrement riche et complexe au sein du territoire de Plaine Commune. En tant que carrefour métropolitain situé en banlieue parisienne, la Plaine Commune offre une combinaison unique de caractéristiques qui en font un territoire à la fois dynamique et diversifié.

La Plaine Commune tire sa richesse de plusieurs éléments fondamentaux :

- **Jeunesse et diversité** : Le territoire est marqué par une population jeune et diversifiée, reflétant une mosaïque de cultures, d'origines ethniques, et de parcours de vie. Cette diversité est un atout majeur pour la créativité, l'innovation et la vitalité sociale.
- **Initiatives locales foisonnantes** : Plaine Commune est le théâtre d'une multitude d'initiatives locales, portées par des habitants, des associations, des entrepreneurs sociaux, et des acteurs culturels. Ces initiatives contribuent à enrichir la vie communautaire et à favoriser l'émergence de projets novateurs.
- **Coopérations singulières** : Le territoire a su développer des partenariats uniques et singuliers, ancrés dans son passé industriel et ses reconfigurations. Ces collaborations entre acteurs publics, privés et associatifs contribuent à renforcer la solidarité et l'efficacité des actions locales.
- **Enseignement supérieur** : Un des piliers de la Plaine Commune réside dans sa vocation éducative et universitaire. Le territoire abrite deux universités, dont

le plus grand campus en Sciences Humaines et Sociales (SHS) d'Europe, accueillant près de 47 000 étudiants et 4 500 enseignants-chercheurs. Cette présence académique représente une source inestimable de connaissances et de compétences.

Malgré ses vulnérabilités, la Plaine Commune détient des ressources qui lui confèrent une capacité de résilience face aux défis systémiques actuels. Au-delà des impacts économiques générés par les universités sur le territoire, il convient de souligner les transferts de recherche, la production de compétences, et l'autonomisation des membres de la communauté universitaire. Ces impacts ne se limitent pas à la sphère économique, mais englobent également les dimensions sociales, culturelles, et relationnelles.

La question qui se pose est la suivante : comment ces atouts peuvent-ils être mobilisés et coordonnés pour améliorer la qualité de vie des habitants de la Plaine Commune ? Comment peuvent-ils contribuer à des dynamiques locales vertueuses en matière d'emploi, de culture, d'entrepreneuriat, et de réponse à la crise écologique ?

Ce contexte complexe et riche constitue le fondement de notre mission de stage, qui vise à explorer les possibilités de coopération entre l'université et le territoire pour répondre à ces enjeux multidimensionnels et contribuer à l'épanouissement de la Plaine Commune.

Présentation de l'organisme :

Le Centre d'Innovation Numérique Sociale (CINS) de l'Université Paris 8 est un espace dédié à la promotion de l'innovation sociale à travers les technologies numériques. Il vise à explorer et à développer les possibilités offertes par le numérique pour répondre aux défis sociétaux contemporains.

Le CINS se positionne comme un laboratoire de recherche et d'action où les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les acteurs de la société civile peuvent collaborer pour concevoir, expérimenter et mettre en œuvre des projets novateurs. Son objectif est de favoriser l'émergence de solutions numériques qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des individus et des communautés.

Les principales activités du CINS comprennent la recherche appliquée, la formation, la sensibilisation et la mise en réseau. Il encourage la recherche interdisciplinaire sur les enjeux liés à l'innovation sociale et au numérique, en favorisant le croisement des savoirs et des expertises.

Le CINS offre également des formations et des ateliers pour les étudiants et les professionnels intéressés par le domaine de l'innovation sociale numérique. Ces formations visent à développer les compétences nécessaires pour concevoir, gérer et évaluer des projets numériques à impact social.

En plus de ses activités de recherche et de formation, le CINS organise des événements et des conférences pour sensibiliser le public aux enjeux de l'innovation sociale numérique. Il

encourage le partage des connaissances et des bonnes pratiques entre les différentes parties prenantes.

Objectifs du stage :

Les objectifs de ce stage au Centre d'Innovation Numérique Sociale de l'Université Paris 8 sont les suivants :

- Analyse et observation du terrain :

Effectuer une analyse approfondie du contexte et des enjeux liés à la thématique du stage. Cela comprend une recherche documentaire et une synthèse de la littérature existante pour comprendre les problématiques et les tendances actuelles dans le domaine de l'innovation numérique sociale.

- Cartographie et benchmark des initiatives :

Rencontrer les acteurs de l'écosystème local, tels que les entreprises, les organisations de la société civile et les décideurs politiques, pour identifier et analyser les initiatives existantes en matière de partenariats et d'échanges entre l'université et le territoire. Réaliser une cartographie des partenariats déjà établis et des bonnes pratiques afin d'identifier les opportunités et les défis spécifiques à ce contexte.

- Exploration sensible et enquête sur le territoire :

Mettre en place des méthodes d'exploration sensible et d'enquête sur le terrain pour comprendre comment les usagers perçoivent et s'approprient les relations avec l'université. Évaluer leur acceptation et leur capacité d'agir dans ces relations, en portant une attention particulière aux besoins et aux attentes des différents acteurs impliqués.

- Proposition de solutions et d'actions :

Sur la base des analyses et des observations réalisées, proposer des actions concrètes visant à co-construire, développer et visibiliser des modalités de partenariats répondant aux besoins identifiés des usagers. Ces propositions peuvent inclure des initiatives de collaboration, des programmes de sensibilisation, des projets pilotes ou d'autres formes de partenariats innovants.

- Livrables et restitution :

Produire des livrables co-construits, adaptés aux besoins du Centre d'Innovation Numérique Sociale, pour rendre compte des travaux réalisés. Ces livrables peuvent prendre la forme de rapports écrits, de présentations orales, de supports numériques ou d'autres formats pertinents pour communiquer les résultats et les recommandations du stage.

Ce stage vise à effectuer une analyse approfondie du contexte, à identifier les besoins des usagers et à proposer des solutions innovantes pour développer des partenariats et des échanges entre l'université et le territoire. Il met l'accent sur la recherche, l'observation du terrain, la co-construction et la restitution des résultats sous forme de livrables adaptés.

L'organigramme :

Cet organigramme représente la structure du CNIS de l'Université Paris 8 avec les différents postes clés et les responsabilités associées à chaque fonction.

- Présidente de l'université Paris 8 : Annick Allaigre
- Directrice déléguée aux partenariats chargée de la préfiguration du CNIS : Chloé Lemeunier
- Chargée de gestion administrative, financière et logistique : Elodie Tremoulu
- Chargée de gestion administrative et aide au pilotage du projet LUTH : Julienne Ageorges
- Animatrice de l'incubateur : Marine Lambert
- Ingénieur en intelligence artificielle pour le projet LUTH : Luis Torres
- Ingénieur numérique et audiovisuel-ArTec : David Ledoux
- Chargée de projet sur le care : Lou Fahim

Missions et réalisations :

Au cours de mon stage au Centre d'Innovation Numérique Sociale de l'Université Paris 8, j'ai eu l'opportunité de m'impliquer activement dans diverses missions et de contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs de l'équipe. Mes principales missions et réalisations comprennent :

- ❖ **Réaliser des cartes et graphiques** : J'ai été chargé de créer des cartes et des graphiques afin de visualiser des données géospatiales complexes liées aux projets en cours. Ces outils visuels ont facilité la compréhension des informations cruciales pour la prise de décisions stratégiques.
- ❖ **Établir une méthodologie** : J'ai eu l'opportunité de participer à l'élaboration d'une méthodologie solide pour la mise en œuvre de projets spécifiques. Cette méthodologie a permis de structurer nos démarches, de définir des objectifs clairs et de garantir la cohérence de nos actions.
- ❖ **Piloter les enquêtes de terrain** : J'ai joué un rôle actif dans la planification, la coordination et la supervision des enquêtes de terrain menées dans le cadre de nos projets. J'ai contribué à la conception des questionnaires, à la sélection des échantillons et à l'analyse des données recueillies sur le terrain.
- ❖ **Étudier les freins et leviers du projet** : J'ai participé à des analyses approfondies visant à identifier les facteurs qui peuvent entraver ou favoriser

la réussite des projets. Cette analyse a permis d'ajuster nos stratégies et de mettre en place des solutions pour surmonter les obstacles potentiels.

- ❖ **Analyse du contexte** : J'ai effectué une analyse approfondie du territoire de la Plaine Commune, de ses caractéristiques socio-économiques, culturelles et démographiques. Cette analyse a permis de mieux comprendre afin de qualifier les interactions, les impacts et les attentes de chaque acteur (collectivité de Plaine Commune, Universités, entreprises, associations, habitants...)
- ❖ **Étude de bonnes pratiques** : J'ai étudié d'autres exemples d'universités qui ont réussi à intégrer efficacement leur territoire, en développant des partenariats avec des acteurs locaux, en proposant des activités culturelles ou éducatives ou en favorisant l'entrepreneuriat et l'engagement étudiant.
- ❖ **Propositions de projets** : Sur la base de l'analyse et des bonnes pratiques identifiées, j'ai formulé des propositions de projets concrets visant à renforcer l'attractivité de l'Université Paris 8 et à favoriser son intégration dans la vie de la Plaine Commune.
- ❖ **Communication et sensibilisation** : J'ai contribué à la communication interne et externe autour de ces projets, en élaborant des supports de présentation et en participant à des réunions avec les parties prenantes.

Enseignements et compétences acquises :

Ce stage au Centre d'Innovation Numérique Sociale de l'Université Paris 8 m'a offert une diversité d'enseignements et a renforcé mes compétences de manière significative, notamment :

- **Compréhension des principes de l'intelligence collective** : J'ai appris à travailler en groupe de manière collaborative en mettant en œuvre des méthodes favorisant la créativité, la coopération, et la prise de décisions collectives, ce qui est essentiel pour le développement de projets innovants.
- **Maîtrise du télétravail** : L'expérience du télétravail tous les vendredis m'a permis d'acquérir des compétences en gestion du temps, en autonomie, et en communication à distance, compétences cruciales dans un environnement professionnel de plus en plus flexible.
- **Compréhension des missions des collectivités territoriales** : J'ai approfondi ma connaissance des rôles et responsabilités des collectivités territoriales, ainsi que de leur impact sur le développement local et régional.
- **Déroulement des appels à projet de Plaine Commune** : J'ai acquis une connaissance pratique du processus de mise en œuvre d'appels à projets au sein de la Plaine Commune, ce qui comprend la rédaction des appels, l'évaluation des propositions, et la gestion des projets sélectionnés.

- **Méthodes et techniques pour un bon cadre d'échanges** : J'ai appris à créer un environnement propice à la collaboration, à faciliter les échanges entre les parties prenantes, et à mettre en place des réunions productives.
- **Techniques d'une communication audacieuse** : J'ai développé des compétences en communication assertive et audacieuse, ce qui m'a permis de présenter des idées de manière convaincante et de défendre des propositions innovantes.
- **Méthodes et pratiques d'enquête** : J'ai acquis des compétences en recherche qualitative, enquête de terrain, et analyse des données, ce qui s'est avéré essentiel pour comprendre les besoins des parties prenantes et élaborer des recommandations pertinentes.
- **Enjeux du design social** : J'ai exploré les concepts et les méthodes du design social, qui impliquent de placer les besoins des utilisateurs au centre de la conception de solutions innovantes.
- **Esprit de groupe** : J'ai renforcé ma capacité à travailler efficacement en équipe, à favoriser la cohésion de groupe, et à résoudre des problèmes collectivement.
- **Sens de l'organisation** : J'ai perfectionné mes compétences en gestion de projet, en planification, et en suivi des tâches, ce qui a contribué à l'efficacité de mon travail au quotidien.
- **Créativité** : J'ai développé ma créativité en proposant des idées novatrices pour résoudre des défis complexes et en imaginant des solutions originales.
- **Adaptation** : Le stage m'a permis de m'adapter rapidement à un environnement en constante évolution, en ajustant mes méthodes de travail en fonction des besoins et des contraintes.
- **Positivité** : J'ai cultivé une attitude positive envers les défis et les obstacles, en cherchant des opportunités dans chaque situation.
- **Meilleure gestion du temps** : J'ai acquis des compétences en gestion du temps, en priorisation des tâches, et en respect des échéances, ce qui a amélioré mon efficacité professionnelle.
- **Sens de responsabilité** : J'ai développé un fort sens de la responsabilité envers les projets qui m'ont été confiés et envers l'équipe avec laquelle j'ai travaillé, assurant ainsi la réussite des missions qui m'ont été attribuées.

Ces enseignements et compétences acquises pendant mon stage au Centre d'Innovation Numérique Sociale seront d'une grande valeur dans ma carrière future et dans ma capacité à contribuer de manière significative à des projets complexes et multidisciplinaires.

Les difficultés rencontrées :

Les principales difficultés rencontrées au cours de mon stage sont :

Complexité des projets : Les projets traités par le CNIS étaient souvent complexes et multifacettes, ce qui a nécessité une compréhension approfondie des enjeux. La gestion

simultanée de plusieurs projets exigeait une organisation rigoureuse pour garantir leur avancement satisfaisant.

Coordination d'équipes pluridisciplinaires : Les équipes de travail étaient composées de membres aux compétences variées, venant de divers horizons académiques. Coordonner efficacement ces équipes pour atteindre des objectifs communs a été un défi constant.

Analyse de données complexes : L'analyse des données recueillies sur le terrain et la production de recommandations basées sur ces données ont posé des défis analytiques importants. Il fallait souvent jongler avec des ensembles de données volumineux et complexes.

Communication avec les parties prenantes : La communication avec les parties prenantes externes et internes était essentielle pour le succès des projets. Cela impliquait de gérer les attentes, résoudre les problèmes et garantir une compréhension mutuelle des objectifs.

Respect des délais : Le respect des délais était crucial pour la livraison des projets dans les délais impartis. Il fallait gérer le temps de manière efficace tout en maintenant la qualité du travail.

Malgré ces défis, ces expériences ont été enrichissantes et m'ont permis de développer des compétences essentielles en gestion de projet, en analyse de données, en communication interdisciplinaire, et en résolution de problèmes. J'ai également appris à travailler de manière autonome tout en faisant partie d'une équipe collaborative. Ces difficultés ont renforcé ma capacité à relever des défis professionnels complexes et à m'adapter à des environnements en évolution constante.

Les solutions mises en place :

Pour surmonter les difficultés rencontrées au cours de mon stage au Centre d'Innovation Numérique Sociale de l'Université Paris 8, nous avons mis en place diverses solutions et stratégies.

Complexité des projets : Pour gérer la complexité des projets, nous avons adopté une approche systémique en identifiant les composantes essentielles de chaque projet. Nous avons élaboré des plans de travail détaillés avec des jalons clairs, ce qui nous a permis de maintenir le cap et de prioriser les tâches en fonction de leur importance.

Coordination d'équipes pluridisciplinaires : La coordination des équipes pluridisciplinaires a été facilitée par la désignation de responsables d'équipe clairement définis. Des réunions régulières ont été organisées pour favoriser la communication et l'échange d'idées. Nous avons également utilisé des outils de gestion de projet collaboratifs pour suivre les progrès.

Analyse de données complexes : Pour aborder l'analyse de données complexes, nous avons utilisé plusieurs logiciels d'analyse de données avancés et avons collaboré avec des experts en statistiques lorsque nécessaire. La visualisation des données a été privilégiée pour rendre les résultats plus compréhensibles.

Communication avec les parties prenantes : La communication avec les parties prenantes a été renforcée par des réunions régulières, des rapports d'avancement et des présentations visuelles. Les canaux de communication étaient ouverts pour permettre aux parties prenantes de poser des questions et de donner leur avis.

Respect des délais : Le respect des délais a été une priorité constante. Nous avons élaboré des plannings réalistes et avons suivi de près les progrès pour nous assurer que les délais étaient respectés. En cas de retard, des mesures correctives ont été prises rapidement.

Ces solutions ont permis de surmonter les difficultés et de maintenir un niveau élevé de qualité dans la réalisation des projets. Elles ont également renforcé la capacité du Centre d'Innovation Numérique Sociale à relever les défis professionnels complexes et à s'adapter efficacement à un environnement en constante évolution.

Conclusion

Mon expérience de stage au Centre d'Innovation Numérique Sociale de l'Université Paris 8 a été une période d'apprentissage enrichissante et stimulante. Au cours de ces mois passés au sein de l'organisation, j'ai eu l'opportunité de travailler sur des projets variés, de collaborer avec une équipe multidisciplinaire talentueuse, et de relever des défis professionnels passionnants.

J'ai acquis de nouvelles compétences techniques, telles que la cartographie, l'analyse de données, et la gestion de projet, tout en développant des compétences essentielles en communication, en résolution de problèmes, et en travail d'équipe. Cette expérience m'a également permis de mieux comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales et leur rôle dans le développement social et économique. Le CNIS a démontré son engagement envers l'innovation sociale, en explorant des solutions créatives aux défis complexes auxquels la Plaine Commune est confrontée. La mission du CNIS, axée sur la coopération entre l'université et le territoire, est essentielle pour favoriser le bien-être des habitants et contribuer à des dynamiques locales positives.

En fin de compte, ce stage a été une étape cruciale dans mon parcours académique et professionnel. Il m'a permis de mettre en pratique les connaissances acquises lors de mes études et de contribuer activement à des projets concrets ayant un impact sur la société. Je tiens à remercier toute l'équipe du CNIS pour son accueil chaleureux, son soutien constant, et les opportunités d'apprentissage qu'elle m'a offertes.

Ce rapport de stage témoigne de mon engagement envers l'innovation sociale et du potentiel de collaboration fructueuse entre l'université et le territoire pour résoudre les défis actuels et futurs. Je suis impatient de poursuivre mon parcours professionnel dans ce domaine passionnant et de continuer à contribuer au développement durable de nos communautés.

Deuxième partie

1. Etat de l'art et démarche méthodologie

1.1 Etat de l'art

Economie sociale et solidaire:

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un domaine qui englobe à la fois l'économie sociale et l'économie solidaire. Ces deux concepts sont fondamentaux pour comprendre la nature de l'ESS.

- L'économie sociale:

L'économie sociale trouve ses origines dans la contestation ouvrière de la Révolution industrielle, ainsi que dans le courant intellectuel qui s'est développé à la fin du XIXe siècle en France (Naïk Guezel³, 2020). À cette époque, les ouvriers étaient confrontés à des conditions de travail difficiles et à des inégalités croissantes, ce qui a suscité des mouvements de contestation et de recherche de solutions alternatives. Les acteurs de l'économie sociale avaient pour objectif de transformer les structures économiques et sociales afin de promouvoir une plus grande égalité et une justice sociale. Ils aspiraient à une démocratisation de l'activité économique et de l'entreprise, remettant en question le modèle capitaliste traditionnel axé sur le profit individuel. Dans cette vision, l'économie sociale repose sur des principes tels que la libre association de la société civile pour défendre des intérêts collectifs, la non-lucrativité de l'entreprise (ou une répartition équitable des bénéficiaires), et une gouvernance participative où chaque salarié dispose d'une voix dans la prise de décision (Naïk Guezel⁴, 2020).

L'idée centrale était de placer les valeurs sociales, la solidarité et la participation démocratique au cœur de l'activité économique. Cela se traduisait par la création de coopératives de production, de mutuelles, d'associations et d'autres formes d'organisations économiques qui cherchaient à concilier efficacité économique et préoccupations sociales. Selon P. Chaniel et J-L Laville⁵ (2001), l'économie sociale fait référence à un ensemble d'activités économiques qui mettent l'accent sur les personnes et les valeurs sociales plutôt que sur le profit individuel. Elle rassemble différentes formes d'organisations, notamment

³ Naïk Guezel, 2020, Économie Sociale et Solidaire, un point c'est tout ? L'innovation sociale et l'entrepreneuriat social et solidaire dans les Hauts-de-Seine : un nouveau territoire identitaire de l'ESS, [en ligne], consulté le 18/05/2023, url: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02933508>

⁴ Naïk Guezel, 2020, Économie Sociale et Solidaire, un point c'est tout ? L'innovation sociale et l'entrepreneuriat social et solidaire dans les Hauts-de-Seine : un nouveau territoire identitaire de l'ESS, [en ligne], consulté le 18/05/2023, url: <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02933508>

⁵ P. Chaniel et J-L Laville, 2001, « Économie Sociale et Solidaire : le modèle français », 21p. Consulté le 18/05/2023, url: <https://www.ess-europe.eu/sites/default/files/publications/files/chercheurs-laville-chaniel.pdf>

les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations, offrant ainsi des opportunités équivalentes. L'objectif principal de l'économie sociale est de répondre aux besoins des individus et des communautés en fournissant des biens et des services de qualité tout en promouvant l'inclusion sociale, la solidarité et la participation démocratique.

- **L'économie solidaire:**

L'économie solidaire, quant à elle, se concentre sur la solidarité et la coopération entre les acteurs économiques. Naïk Guezel (2020) souligne que les inégalités socio-économiques n'ont pas été réduites pendant la période des Trente Glorieuses et ont été davantage accentuées par les crises contemporaines depuis les années 70. Les politiques sociales sont remises en question en raison de leur insuffisance, de leur caractère catégoriel ou sectoriel, et de leur incapacité à répondre de manière adéquate aux problèmes transversaux. L'économie solidaire est présentée comme une réponse à ces nouveaux besoins, en apportant la notion de bien commun et d'intérêt général. L'économie solidaire vise à maximiser l'utilité sociale ou l'impact social dans l'intérêt général de la société, en agissant là où l'État est défaillant et où la société civile n'a pas su apporter de réponses adéquates aux besoins sociétaux. L'économie solidaire est considérée comme un moyen d'atteindre cet objectif, plutôt qu'une fin en soi. Fraisse, Guerin et Laville⁶ (2007,p. 245) définissent l'économie Solidaire comme « *l'ensemble des activités de production, d'échange de service et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens* ». Par compte, Pepita Ould Ahmed⁷ (2010,p. 186) propose la définition de l'économie Solidaire de Paul Singer⁸ (2006, p. 290) : « *Dans l'économie solidaire les organisations de producteurs, de consommateurs, d'épargnants, etc., se distinguent par deux spécificités : la promotion d'une solidarité entre les différents acteurs par la pratique de l'autogestion ; la pratique d'une solidarité avec les travailleurs en général, et en particulier avec les plus défavorisés* ». L'économie solidaire vise à promouvoir des relations plus équitables et solidaires dans la production, la distribution et la consommation des biens et des services. L'économie solidaire favorise la participation active des individus et des communautés dans la prise de décision économique et la recherche de solutions collectives aux problèmes sociaux et environnementaux.

- **L'économie sociale et solidaire (ESS) :**

La complémentarité entre l'économie sociale et l'économie solidaire est encore largement à développer pour parvenir à une économie sociale et solidaire (ESS) pleinement intégrée.

⁶ Fraisse, Guérin, Laville, 2007 « Economie Solidaire : des initiatives locales à l'action publique. Introduction. », Revue Tiers Monde, p 245-253

⁷ Pepita Ould Ahmed, 2010, La solidarité vue par l' « économie sociale et solidaire », cairn, p. 181-197. Consulté le 18/05/2023, url : <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2010-4-page-181.htm>

⁸ Définition donné par Paul Singer, 2006, dans le «Dictionnaire de l'autre économie » sous la direction de Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani

Selon Eloïse Gangnant⁹(2020) une des raisons qui explique cela est la faible présence de l'économie sociale et de l'économie solidaire dans la recherche universitaire. Elle soutient que pour comprendre correctement l'économie sociale et solidaire (ESS), il est utile de dissocier les approches européenne et anglo-saxonne, car elles peuvent différer dans leur définition et leur portée. Pour elle, la conception européenne de l'ESS met l'accent sur les principes de solidarité, de démocratie et de participation. Selon cette approche, l'ESS regroupe un ensemble d'organisations qui poursuivent des objectifs sociaux ou environnementaux plutôt que des profits financiers. Ces organisations comprennent les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales. L'ESS européenne s'appuie sur des valeurs telles que la justice sociale, la durabilité, la coopération et la non-lucrativité. Elle vise à promouvoir le bien-être collectif et à contribuer au développement durable des communautés. D'autre part, la conception anglo-saxonne de l'ESS, souvent appelée "social enterprise", met davantage l'accent sur l'entrepreneuriat social. Les entreprises sociales sont des entités commerciales qui utilisent des modèles économiques innovants pour résoudre des problèmes sociaux ou environnementaux. Contrairement à l'approche européenne, les entreprises sociales anglo-saxonnes peuvent rechercher des profits financiers, mais elles s'engagent à réinvestir ces profits dans la réalisation de leurs missions sociales. C'est dans ce sillage que J-L Laville¹⁰ (2016) a souligné que l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est une notion européenne et qu'elle diffère de celle de l'entrepreneuriat social, qui est plus souvent associé à une notion américaine. S. Allemand et S. Boutellier¹¹ (2010) identifient trois formes institutionnelles principales dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) : les associations, les mutuelles et les fondations. Ces formes institutionnelles sont souvent considérées comme les piliers de l'ESS en raison de leurs caractéristiques spécifiques. Yi et al¹², proposent de définir l'ESS comme « *des activités et des relations économiques qui privilégient les considérations sociales et souvent environnementales plutôt que les intérêts économiques et les bénéfices privés qui couvrent un large éventail d'organisations et d'entreprises* ». C. Caruana et C. Srnec (2013)¹³ mentionnent que l'économie sociale et solidaire (ESS) se situe entre la sphère publique et la sphère privée et la relie aux initiatives d'économie populaire. Elles affirment que « *l'économie populaire est décrite comme une stratégie de subsistance qui repose sur la force de travail et les entreprises, et qui se caractérise par des initiatives non monétaires* ». L'ESS est un secteur économique à part entière qui produit des richesses et contribue à la création

⁹ Eloïse Gangnant, 2020, Les contributions et les perspectives d'évaluation de l'Économie Sociale et Solidaire, mémoire, université de Rouen, 70 p.

¹⁰ J-L Laville, 2016, L'Économie sociale et solidaire, Pratiques, théories, débats, 480 p.

¹¹ S. Allemand et S. Boutellier, 2010, L'économie sociale et solidaire, une définition pluridimensionnelle pour une innovation sociale, cairn, p. 9-14. Consulté le 18/05/2023, url: <https://www.cairn.info/revue-marche-et-organisations-2010-1-page-9.htm>

¹² YI, SOHN, KIM, 2018, « Synergistic Interactions Between Social Policy and SSEs in Developing Countries: Interfaces in Discourse and Practice », *Development and Society*

¹³ Castela Caruana et Cynthia Srnec, 2013 « Social and Solidarity Economy as a social inclusion policy in South America : perspectives and challenges », In the emergence of the social economic in public policy an international analysis, p.141-168.

d'emplois. C'est la raison pour laquelle S. Allemand et S. Boutellier (2010) parlent de tenir en compte que « l'ESS entretient par son ampleur des liens étroits avec l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande et elle produit des richesses, du lien social ». L'ESS met l'accent sur la dimension sociale, solidaire et participative de l'économie. Elle englobe un large éventail d'organisations et d'initiatives qui poursuivent des objectifs économiques tout en cherchant à avoir un impact positif sur la société et l'environnement. Robert Boyer¹⁴ (2023, p. 31) souligne les points forts de l'ESS et en reprenant la définition de Wikiwand : « l'économie sociale se compose des activités économiques exercées par des sociétés, principalement des **coopératives** et des **mutuelles**, ainsi que par des **associations**. Elle a sa propre éthique, qui se traduit par les principes suivants: un statut **privé**, la **primauté de l'homme** sur le capital, un **secteur économique à part entière** qui oeuvre sur le marché mais avec ses principes propres, l'**indivisibilité des réserves**, un **patrimoine collectif** et **impartageable**, une **finalité explicite au service de la collectivité**, (la poursuite de) l'**intérêt général** et de l'**utilité sociale**, un **ancrage territorial des entreprises**, l'**indépendance politique** ». La définition de l'ESS peut varier d'un pays à l'autre, d'une région à une autre mais elle est généralement caractérisée par des principes communs tels que la primauté des personnes et de la finalité sociale sur le capital, la gouvernance démocratique, la solidarité, la coopération, la durabilité et la non-lucrativité.

Le Centre de Documentation Économie Finances de la France (CEDEF) définit : « Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques. »

L'ESS englobe des secteurs d'activité divers tels que l'éducation, la santé, le logement, l'environnement, la culture, les services sociaux, l'agriculture, le commerce équitable, etc. Danièle Demoustier et Gabriel Colletis¹⁵ (2012) expliquent que : « depuis une trentaine d'années, l'ESS manifeste une certaine capacité de résistance aux fluctuations économiques mais également un essor indéniable, preuve d'une grande attractivité économique, culturelle et sociale ». Elle est de plus en plus reconnue par les gouvernements et les institutions internationales comme un modèle économique durable et inclusif. De nombreux

¹⁴ Robert Boyer, 2023, l'économie sociale et solidaire, une utopie réaliste pour le XXI^e siècle?, 119 p.

¹⁵ D. DEMOUSTIER et G.COLLETIS, 2012, « L'économie sociale et solidaire face à la crise : simple résistance ou participation au changement ? » Revue internationale de l'économie sociale, n°325, p. 21–35.

pays ont mis en place des politiques et des mesures de soutien spécifiques pour promouvoir le développement de l'ESS. Roland Berthilier¹⁶ (2020, p. 60) rappelle que :

« L'ESS trouve un aboutissement en même temps qu'un renouveau avec l'arrivée, en 2012, de François Hollande au pouvoir : il crée le tout premier poste de ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire (...) La loi 31 juillet est enfin adoptée et promulguée. Cette loi, très officiellement "loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire", a une définition officielle de l'ESS, qui est désormais " un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales du droit privé", en remplissant les trois conditions suivantes : poursuivre un but autre que le seul partage des bénéfices; avoir une gouvernance démocratique; et répondre à une gestion qui consacre majoritairement les bénéfices à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise et interdit la distribution des réserves obligatoires constituées ».

La loi reconnaît l'utilité sociale des organisations de l'ESS. Elle soutient la création d'emplois durables, la lutte contre les exclusions, la préservation de l'environnement et la promotion de l'égalité. De nombreuses associations et entreprises sociales voient le jour, proposant des solutions innovantes pour résoudre des problèmes sociaux et environnementaux. Ces acteurs combinent des objectifs économiques avec une mission sociale ou environnementale. Ph. Bertrand¹⁷ (2018) ajoute que l'ESS joue un rôle essentiel dans la transition vers une économie plus verte et plus durable. Aujourd'hui, de nombreuses initiatives de l'ESS sont axées sur les énergies renouvelables, l'agriculture biologique, l'économie circulaire, et la réduction des déchets. L'ESS est considérée comme une alternative économique et sociale aux modèles traditionnels axés uniquement sur le profit. Elle cherche à combiner efficacité économique et impact social en promouvant des modèles d'entreprises plus inclusifs, responsables et durables.

Attractivité territoriale:

La notion d'attractivité peut être abordée de différentes manières selon les auteurs et les disciplines. Les géographes ne considèrent pas toujours l'attractivité comme centrale et préfèrent souvent la notion d'attraction. L'attractivité est ainsi présentée comme un attribut de l'attraction, qui permet de quantifier les flux générés par un territoire. Certains géographes, tels que F. Moriconi-Ebrard¹⁸, privilégient la notion d'attraction plutôt que celle d'attractivité. Ils la définissent comme la mesure de la force d'attraction d'un lieu, en se

¹⁶ R. Berthilier, 2020, Essentiellement humain, l'économie sociale et solidaire pour un XXI^e siècle citoyen, l'archipel, 199 p.

¹⁷ Ph. Bertrand, 2018, Manifeste pour demain, 176 p

¹⁸ Moriconi-Ebrard F. (2003). Attraction. In Lévy et Lussault, Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Belin. Paris

basant souvent sur la somme des flux attirés par ce lieu. Ainsi, l'attractivité est considérée comme un moyen de quantifier les flux générés par un territoire. C'est dans ce sens que l'attractivité est définie par D. Pumain¹⁹ (2004), selon J. Ch. Edouard²⁰ (2019, p. 3) comme « *une mesure de la force d'attraction d'un lieu, généralement basée sur la somme des flux attirés par ce lieu* ». Cependant, certains auteurs ont mis l'attractivité au centre de leurs études sur les territoires. Ils la définissent comme la capacité d'un territoire à attirer et conserver des activités nouvelles, des emplois, de nouveaux établissements, des capitaux ou une main-d'œuvre hautement qualifiée (Mulkay²¹, 2006 et Olszak²², 2010). Ils considèrent l'attractivité comme une capacité d'attraction, un potentiel réel ou à développer pour un territoire. Cependant, dans ces approches, l'accent est mis sur l'objet attiré (population ou capital) plutôt que sur les caractéristiques attractives propres au territoire. Ces approches reflètent une vision démographique et économique de l'attractivité, mais négligent les aspects qualitatifs liés aux facteurs d'attractivité spécifiques des territoires.

Attraction, attrait et attractivité: trois notions complémentaires

Selon H. Alexandre et al.²³,(2010) dans l'attractivité résidentielle des agglomérations françaises, ils discutent de trois notions complémentaires : l'attraction, l'attrait et l'attractivité, dans le contexte de la géographie et de l'aménagement du territoire. Ils proposent une distinction entre l'attraction, qui représente la capacité à attirer des flux et à maintenir des populations et des ressources de manière durable, et l'attrait, qui désigne la capacité à être désirable, quelle qu'en soit la raison. L'attraction se réfère toujours à l'objet attiré, tel que la population et les ressources, tandis que l'attrait décrit les caractéristiques attractives du territoire lui-même. Pour M Chaze²⁴ (2017, p. 2), l'introduction de «la notion d'attrait d'un territoire nous amène à explorer les aspects qualitatifs de l'attractivité territoriale, en particulier à travers la notion de qualité d'un lieu ». Cette perspective permet d'analyser les éléments qui rendent un territoire attractif, au-delà de sa capacité à simplement attirer des flux et des populations. En complément des travaux antérieurs d'H. Alexandre et al., L. Rieutort et V Angeon²⁵ (2007) qui approfondissent la réflexion sur les

¹⁹ Pumain D. (2004). Attraction, attractivité. Hypergeo [en ligne], consulté le 16/05/2023, URL : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article 39>

²⁰ J. Ch. Edouard, 2019, L'attrait des petites villes, une chance pour redynamiser leur centralité ?, openedition, 17p. Consulté le 16/05/2023, url : [https://journals.openedition.org/belgeo/34295#:~:text=Pumain%20définit%20%27attractivité%20comme,territoire%20\(Chaze%2C%202017\).](https://journals.openedition.org/belgeo/34295#:~:text=Pumain%20définit%20%27attractivité%20comme,territoire%20(Chaze%2C%202017).)

²¹ Mulkay, B. (2006). La compétitivité d'un territoire. Colloque du CRIES. 9 et 10 octobre.

²² Olszak, E. (2010). Développement durable et attractivité des territoires dans l'Union Européenne, opposition ou convergence ? Géographie, économie, société 12, 279-305.

²³ Alexandre, H., Cusin, F. et Juillard, C. (2010). L'attractivité résidentielle des agglomérations françaises. Fondation Dauphine. Dauphine Université de Paris. Crédit Foncier. Paris.

²⁴ M Chaze, 2017, L'attractivité territoriale : éléments de définition, 8p. Consulté le 25/05/2023, url : <https://www.psd.fr/archives/ACT82PDFN1.pdf>

²⁵ Rieutort, L. et Angeon V. (2007). L'attractivité territoriale en questions. In Chignier-Riboulon F. et Semmoud N. (eds). Nouvelle attractivité des territoires et engagement des acteurs. PUBP. CERAMAC. Clermont-Ferrand.

notions d'attraction, d'attirance et d'attractivité. Ils distinguent trois notions interconnectées et ils les définissent comme :

L'attraction «est définie comme une force qui rapproche les corps, exprimant ainsi des rapports spatiaux entre les lieux». Ces rapports peuvent prendre différentes formes, telles que la concentration, la diffusion à partir d'un centre ou la gravitation autour d'un centre. L'attraction est liée aux influences et aux hiérarchies entre les lieux.

L'attirance «est définie comme ce qui a le pouvoir de retenir l'attention et de séduire, ce qui a des chances de susciter l'intérêt». Sur le plan spatial, elle fait référence aux facteurs à l'origine de l'attraction, tels que les pôles urbains ou ruraux, en utilisant le modèle des lieux centraux de Christaller. L'attirance entraîne le renforcement des pôles, la formation de réseaux et l'organisation de l'espace en aires urbaines. En d'autres termes, l'attirance peut être assimilée à l'attrait.

L'attractivité découle du pouvoir d'attraction et se définit comme «la capacité d'un territoire à attirer des personnes, des activités, des capitaux et des compétences». Les auteurs (H. Alexandre et al., L. Rieutort et V Angeon) soulignent que l'attractivité est également influencée par l'attirance ou l'attrait d'un lieu.

Ces concepts s'articulent de la manière suivante : l'attraction représente les rapports entre les lieux, l'attirance est liée aux caractéristiques qui suscitent l'intérêt, et l'attractivité découle du pouvoir d'attraction et englobe la capacité d'un territoire à attirer des ressources et des acteurs.

L'approche par l'objet attiré examine l'attractivité d'un territoire en se concentrant sur deux principales catégories : la population et le capital (ou les activités économiques).

Certains chercheurs comme J. Poirot et H. Gérardin²⁶, (2010) distinguent l'attractivité des résidents permanents et temporaires de celle des investisseurs ou des entreprises. D'autres auteurs comme B. Coeuré et I. Rabaud²⁷ (2003) se focalisent sur l'un des deux objets, en définissant par exemple l'attractivité comme la capacité à attirer et retenir les entreprises.

L'attraction de la population implique des facteurs tels que les opportunités d'emploi, le niveau de vie, les services de qualité, l'environnement attractif et les réseaux sociaux et culturels. L'attraction du capital, quant à elle, dépend de la disponibilité des ressources naturelles, de l'infrastructure, des politiques favorables aux affaires, de la main-d'œuvre qualifiée, des avantages fiscaux, des clusters industriels et des réseaux d'innovation. L'approche par l'objet attiré met en évidence l'importance des interactions complexes entre

²⁶ Poirot, J. et Gérardin, H. (2010). L'attractivité des territoires : un concept multidimensionnel. *Mondes en développement* 149, 27-41

²⁷ Coeuré, B. et Rabaud, I. (2003). Attractivité de la France : analyse, perception et mesure. *Économie et statistiques* 363-364-365, 97-127

la population, les entreprises et l'environnement dans le développement régional. Elle souligne également la concurrence entre les territoires pour attirer des ressources, ce qui peut entraîner des disparités de développement. P. Kresl²⁸ (1995) soulève le débat sur la relation entre attractivité et compétitivité des territoires. A Musson²⁹ (2010) considère que la compétitivité est fonction des déterminants économiques et stratégiques, tandis que F. Hatem³⁰ (2004) fait le lien entre attractivité et capacité des territoires à offrir des conditions d'implantation favorables pour les projets mobiles. L'attractivité des activités soulève également la question de l'attractivité des salariés et de la population en général. C'est dans ce cadre que A. Pons³¹ (2015) a identifié différents types d'attractivité, tels que ceux liés aux activités professionnelles, aux choix résidentiels et au tourisme. Une distinction peut être établie entre l'attractivité et la compétitivité, où l'attractivité se réfère à la capacité d'un territoire à offrir des conditions favorables pour attirer des investissements, tandis que la compétitivité englobe l'ensemble des institutions, des politiques et des facteurs qui qualifient le niveau de productivité d'un pays ou d'un territoire. R. Florida³² propose et examine la question de l'attrait des territoires et met en avant une analyse originale. Selon lui, l'attrait d'un lieu pour les entreprises est déterminé par les personnes qui y résident. À travers son concept de la classe créative, R. Florida affirme que les individus choisissent de vivre dans des endroits qui offrent des caractéristiques de tolérance, un accès facile aux loisirs et aux activités culturelles. Ainsi, leur choix de lieu de résidence est basé sur leur mode de vie plutôt que sur l'emploi. En conséquence, les entreprises seraient incitées à s'établir là où les individus créatifs décident de vivre. Cette approche souligne l'importance des aspects non seulement économiques, mais aussi sociaux et culturels dans l'attrait d'un territoire. Elle suggère que la présence d'une population créative et diversifiée peut jouer un rôle clé dans l'attractivité d'un lieu pour les entreprises. Cependant, la contribution d'A. Florida réside peut-être dans sa capacité à relier le capital économique, social, écologique et humain, et à montrer comment cette mise en relation élargit le champ de ce qui constitue une ressource territoriale. Cela met en évidence l'importance d'une approche holistique qui considère divers types de capitaux pour évaluer les ressources d'un territoire.

En se basant sur les travaux de M CHAZE,(2017, p. 3), l'attractivité territoriale peut être divisée en deux catégories principales en fonction de l'objet attiré : « *l'attractivité des capitaux (investissements, entreprises, activités) et l'attractivité des populations (résidents,*

²⁸ Kresl, P. (1995). The determinants of urban competitiveness: a survey. In Kresl, P. et Gappert, G. (eds.). North American Cities and the Global Economy, 45-68

²⁹ Musson, A. (2010). Revue de littérature sur les indicateurs d'attractivité et de développement durable : vers un indicateur d'attractivité durable. Géographie, économie, société 12, 181-223.

³⁰ Hatem, F. (2004a). Investissement international et politiques d'attractivité. Economica. Paris

³¹ Pons, A. (eds.) (2015). Attractivité des territoires : mirages, virages et ancrages. Actes du séminaire international des rencontres de l'ADEUS du 11 juin 2015 sur les ressorts de l'attractivité. Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise

³² Florida, R. (2002). The Rise of the Creative Class. Perseus, Cleveland

salariés, consommateurs, usagers, etc.) ». En ce qui concerne l'attractivité du capital, on peut effectuer une distinction simple en fonction de son origine. Les investissements peuvent être d'origine publique (construction d'infrastructures, subventions, etc.) ou privée (création ou investissement dans des entreprises). Une double typologie peut être dégagée en ce qui concerne l'attractivité de la population. D'une part, selon l'objectif du déplacement, on distingue trois grands types d'attractivité : l'attractivité résidentielle, l'attractivité professionnelle et l'attractivité liée à la consommation et aux services. D'autre part, en fonction des temporalités du déplacement, il existe également des différences dans les formes d'attractivité.

Lorsqu'on considère l'attractivité des territoires, on peut définir plusieurs types d'attractivité en fonction des facteurs qui caractérisent un territoire. Dans cette analyse, nous nous concentrons sur l'attractivité résidentielle, qui est au cœur de la problématique de la qualité de vie. M CHAZE (2007, p. 7) ajoute que « *le facteur central de l'attractivité résidentielle est l'environnement foncier et immobilier du territoire* ». C'est le critère le plus précis qui influence le choix de résidence d'un ménage. Ensuite, à une échelle plus large, l'environnement professionnel, caractérisé par la capacité du territoire à générer des emplois, qu'ils soient privés ou publics, joue un rôle essentiel dans son attractivité économique.

L'environnement matériel, comprenant les infrastructures de transport, la présence de commerces, de services, de loisirs et d'équipements divers, est un facteur complémentaire indispensable. L'accessibilité d'un lieu ainsi que la disponibilité des commerces et des services sont des éléments importants pour attirer les populations. Avec l'environnement professionnel, l'environnement matériel est à l'origine des déplacements quotidiens et des déplacements de consommation à l'intérieur du territoire, contribuant ainsi à son attractivité interne.

L'environnement social, c'est-à-dire la composition sociale de la population du territoire, joue également un rôle important dans les choix de localisation, en particulier en milieu urbain. Les processus de ségrégation socio-spatiale et d'étalement urbain en sont des exemples concrets. De plus, le risque d'insécurité, réel ou perçu, peut également dissuader l'implantation résidentielle.

L'environnement naturel et paysager joue un rôle crucial dans l'attractivité d'un territoire. Les critères liés à l'environnement, tels que les paysages naturels, ruraux ou urbains, ainsi que le climat et l'ensoleillement, peuvent renforcer l'attrait d'un territoire et, par conséquent, augmenter son attractivité. Par exemple, l'héliotropisme, qui désigne l'attraction des individus pour les zones ensoleillées, peut contribuer à rendre un territoire attractif.

Cependant, avec l'évolution des sociétés et des dynamiques économiques, cette notion complexe et abordée sous différents angles a connu un nouveau regard afin de tenir compte de certains changements significatifs. Pour certains chercheurs, l'attractivité ne devrait plus être uniquement mesurée par des critères économiques tels que le PIB, les investissements directs étrangers ou les chiffres de l'emploi. Il est nécessaire de prendre en considération des dimensions plus larges telles que la qualité de vie, la durabilité environnementale, l'inclusion sociale, la diversité culturelle et l'accès aux services publics. Ces facteurs jouent un rôle de plus en plus important dans la décision des individus et des entreprises de s'installer dans une région donnée. Anne Buchon³³ (2010, p. 183) soutient que : « *l'évaluation de l'attractivité doit englober des critères tels que la qualité de vie de la population locale, son bien-être et l'état environnemental, afin de fournir une mesure complète. Il est donc essentiel de ne pas considérer les problèmes environnementaux et sociaux comme des conséquences externes à l'économie et à l'attractivité, mais plutôt comme des éléments intégrants d'une attractivité durable globale* ». À mesure que les défis environnementaux et sociaux se multiplient, l'attractivité d'une région est également liée à sa capacité à promouvoir la durabilité et à s'adapter aux changements climatiques. Les politiques de développement durable, les énergies renouvelables, les transports écologiques, les initiatives d'économie circulaire et les infrastructures résilientes sont autant de facteurs qui peuvent renforcer l'attractivité d'une région sur le long terme. C'est dans ce contexte que Lise Bourdeau-Lepage³⁴, professeure de géographie à l'université Jean Moulin Lyon 3, a également apporté sa contribution à l'évolution du regard sur l'attractivité. Elle met l'accent sur l'importance de considérer l'attractivité territoriale dans son ensemble, en tenant compte des spécificités et des ressources propres à chaque territoire. Elle souligne que l'attractivité ne peut être réduite à une simple compétition entre les territoires, mais doit plutôt être comprise comme un processus de différenciation et de complémentarité. Selon Bourdeau-Lepage, il est essentiel de considérer l'attractivité sous différentes dimensions, telles que l'attractivité économique, culturelle, environnementale, sociale et politique. Cela permet de prendre en compte la diversité des acteurs et des enjeux liés à l'attractivité et de mieux comprendre les dynamiques qui la sous-tendent. Bourdeau-Lepage met en avant l'importance d'une approche participative dans l'analyse de l'attractivité. Elle souligne que les acteurs locaux, tels que les habitants, les entreprises et les organisations de la société civile, doivent être impliqués dans la définition des politiques et des stratégies d'attractivité. Leur connaissance et leur expérience du territoire sont précieuses pour identifier les forces et les faiblesses et pour contribuer à la construction d'une attractivité durable. Bourdeau-Lepage met en évidence l'évolution des formes traditionnelles d'attractivité basées sur des pôles centraux vers des dynamiques réticulaires. Elle souligne

³³ Anne Buchon, 2010, Revue de littérature sur les indicateurs d'attractivité et de développement durable : Vers un indicateur d'attractivité durable, cairn, p. 181-223. Consulté le 25/05/2023, url: <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2010-2-page-181.htm>

³⁴ Bourdeau-Lepage, (2021), Nouveau regard sur l'attractivité, p. 181-223. Consulté le 25/05/2023, url : https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/lblepage_irev_24_fevrier_2022_ct_removed.pdf

que l'attractivité n'est plus seulement centrée sur des lieux spécifiques, mais peut également se développer à travers des réseaux d'acteurs, de connaissances et d'interactions. Cette approche met en avant l'importance des collaborations et des synergies entre les différents acteurs et territoires.

Ces évolutions soulignent la nécessité de passer d'un modèle d'attractivité productiviste axé uniquement sur la croissance économique à un modèle plus qualitatif. Cela signifie accorder une plus grande importance à la qualité du cadre de vie offert par une région ou une ville, en mettant l'accent sur des éléments tels que l'environnement naturel, les espaces verts, la mobilité durable, l'accès aux services publics, la culture et les loisirs. De plus, il est essentiel de placer l'individu au cœur du processus de prise de décision collective. Cela implique d'encourager la participation citoyenne, la démocratie participative et la co-création, afin que les habitants puissent influencer les choix qui affectent leur environnement de vie. Bourdeau-Lepage ajoute que les évolutions sociétales récentes ont mis en avant la nécessité de privilégier les facteurs soft d'attractivité. Cela implique d'adopter un modèle d'attractivité qui met l'accent sur la qualité du cadre de vie, la participation des individus, l'adaptation au changement climatique et la transition écologique. Ces éléments contribuent à créer des environnements attractifs, durables et favorables au bien-être des habitants.

Transition “économiques, sociales et écologiques” :

Le concept de transition est largement utilisé dans les sciences humaines et sociales pour décrire les processus de changement d'un état à un autre, que ce soit dans le domaine démographique, épidémiologique, économique ou social. Il met en évidence les interactions complexes entre ces différents domaines et permet de mieux comprendre les transformations qui affectent les sociétés à différentes échelles (Stéphanie Beucher et Marion Mare³⁵, 2020).

À partir de la fin des années 1990 et surtout dans les années 2000, des chercheurs européens, en particulier néerlandais, ont commencé à s'intéresser à la notion de transition dans le contexte du changement global. Des travaux tels que ceux de Geels et al³⁶. (2007), ainsi que ceux de Grin et al³⁷. (2010), ont contribué à approfondir cette perspective. Ces chercheurs ont abordé la transition comme un processus de changement systémique à grande échelle, allant au-delà des transitions spécifiques dans des domaines particuliers

³⁵ Stéphanie Beucher et Marion Mare, (2020), Cadrage épistémologique de la notion de transition en sciences humaines et en géographie, OpenEdition [en ligne], consulté le 17/05/2023, url : <https://doi.org/10.4000/bagf.7154>

³⁶ GEELS, F.W. et SCHOT, J. (2007) – « Typology of sociotechnical transition pathways ». *Research Policy*, vol. 36, n° 3, pp. 399-417, consulté le 17/05/2023, url: <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0048733307000248?via%3Dihub>

³⁷ GRIN, J., ROTMANS, J. et SCHOT, J. (2010) – *Transitions to sustainable development*, Londres, Routledge, 419 p. Consulté le 17/05/2023, url : <https://www.taylorfrancis.com/books/mono/10.4324/9780203856598/transitions-sustainable-development-johan-schot-john-grin-jan-rotmans>

(comme la démographie ou l'économie). Ils se sont intéressés aux transitions sociotechniques, qui englobent des transformations complexes dans différents systèmes, tels que l'énergie, les transports, l'agriculture, l'urbanisme, etc.

L'approche des transitions sociotechniques met l'accent sur la nécessité de changer les systèmes technologiques, les infrastructures, les régimes institutionnels et les comportements sociaux pour relever les défis globaux tels que les altérations du climat, l'épuisement des ressources naturelles et la détérioration de l'écosystème. Ces chercheurs ont mis en évidence l'importance de comprendre les dynamiques des transitions, y compris les facteurs qui facilitent ou entravent le changement, les interactions entre les différents acteurs et les institutions, ainsi que les processus d'apprentissage et d'innovation nécessaires pour promouvoir des transitions réussies. C'est dans ce cadre que Stéphanie Beucher et Marion Mare³⁸, (2020) soutiennent que « la notion de transition décrit des changements majeurs et profonds qui ne sont pas nécessairement brusques ou rapides, mais plutôt un processus qui se déroule sur une période prolongée, impliquant de nombreux acteurs ». Dans *géoconfluence*, Alexis Gonin définit la transition comme : « *un changement systémique qui entraîne de profondes recompositions sociales* ».

L'approche des transitions a ainsi permis de développer une compréhension plus globale et intégrée des processus de changement à grande échelle, en mettant l'accent sur la nécessité de passer à des modèles plus durables et résilients dans un contexte de changement global. Cette approche a été largement adoptée dans les recherches sur la durabilité et la transition vers des sociétés plus respectueuses de l'environnement.

La transition socio-économique implique un processus de changement et de transformation d'une société vers de nouvelles structures, pratiques et valeurs économiques et sociales. Cela demande souvent une transition vers des modèles économiques durables, axés sur la préservation de l'environnement, l'équité sociale et la prospérité à long terme. Cette transition peut inclure des aspects tels que la promotion des énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la promotion de l'économie circulaire, la création d'emplois verts et l'adoption de modes de consommation durables. L'objectif est de parvenir à un équilibre entre le bien-être humain, la préservation de l'environnement et la viabilité économique.

La transition écologique est un processus qui implique une évolution vers un nouveau modèle économique et social afin de faire face aux défis environnementaux majeurs de notre époque et de prévenir les menaces qui pèsent sur notre planète. Cette transition s'applique à tous les niveaux de la société et vise à établir un modèle de développement

³⁸ Stéphanie Beucher et Marion Mare, (2020), *Cadrage épistémologique de la notion de transition en sciences humaines et en géographie*, OpenEdition [en ligne], consulté le 17/05/2023, url : <https://journals.openedition.org/bagf/7154>

résilient et durable qui repense nos modes de consommation, de production, de travail et de vie en communauté.

La transition écologique englobe plusieurs secteurs d'activité, qui doivent tous être repensés pour contribuer à la durabilité environnementale :

- **Énergie** : La transition écologique encourage le passage à des sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique, et la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles. Elle encourage également l'efficacité énergétique et la réduction de la consommation d'énergie.
- **Transports** : Dans le cadre de la transition écologique, il est nécessaire de repenser les systèmes de transport pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela peut inclure le développement de véhicules électriques, l'amélioration des infrastructures pour les modes de transport durables tels que le vélo et les transports en commun, ainsi que la promotion de pratiques de mobilité plus durables.
- **Agriculture et alimentation** : La transition écologique implique une transition vers une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Cela peut inclure des pratiques agricoles biologiques, l'agroécologie, la réduction de l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques, ainsi que la promotion de systèmes alimentaires locaux et de circuits courts.
- **Bâtiment et urbanisme** : La transition écologique nécessite une réflexion sur la construction et l'aménagement des bâtiments et des villes. Cela comprend des normes de construction durables, l'utilisation de matériaux écologiques, l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, ainsi que la création de quartiers durables et de villes vertes.
- **Consommation et recyclage** : La transition écologique encourage une consommation plus responsable, axée sur la durabilité et la réduction des déchets. Elle favorise également le recyclage, la réutilisation des produits et l'économie circulaire.

La transition écologique est un processus multidimensionnel qui vise à repenser et à transformer nos modes de vie, de production et de consommation afin de construire un avenir plus durable et résilient sur le plan environnemental.

1.2 Démarche méthodologie :

Elle est l'ensemble des étapes et des méthodes utilisées pour mener à bien notre étude dans le cadre de ce travail. Elle permet de déterminer comment les données seront collectées, analysées et interprétées afin de répondre aux hypothèses de recherche. Pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, notre démarche s'articulera autour de quatre axes majeurs ; notamment la recherche bibliographique, le travail de terrain, l'échantillonnage, le traitement et l'analyse des données.

Recherche bibliographique :

La recherche documentaire est la première étape de notre travail, elle nous a permis de consulter les bibliothèques universitaires en ligne tels que université Sorbonne Paris Nord, Université Paris 8, les revues et articles en ligne comme : la revue internationale de l'économie sociale (RECMA); l'innovations (elle explore notamment les nouvelles formes d'organisation économique et les pratiques innovantes dans le domaine de l'économie sociale); la revue internationale de l'économie sociale (RIUESS); Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (REMA); et l'Économie et Solidarités : (cette revue s'intéresse à l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'aux problématiques sociales et environnementales).

Nous avons également consulté le site officiel de Plaine Commune, les sites des associations et entreprises ESS qui se trouvent sur le territoire (Plaine Commune). Cependant nous avons fait des recherches sur le site de CNIS, les municipalités des différentes communes de l'établissement public territorial, des organes de l'État et du secteur privé où nous avons trouvé une gamme de documentation importante répondant aux préoccupations de notre thème de recherche. Ainsi, nous avons fait la synthèse des documents ayant rapport avec notre sujet. Il s'agit des ouvrages, des documents officiels, revues, journaux, rapports institutionnels, thèses et mémoires qui ont été consultés. Ils ont abordé en général les apports de l'apport de l'économie sociale et solidaire dans les territoires mais des documents importants dans le cadre de la transition écologique ont été considérablement pris en compte.

Elle a renseigné sur l'état des savoirs relatifs à la question de l'économie sociale et sociale comme vecteur de transition et d'attractivité territoriale dans différents endroits du monde, généralement en Europe et Amérique et au Canada.

Cette quête nous a menés vers l'exploitation d'une variété de documents allant d'ouvrages généraux à des œuvres spécifiques en passant par des thèses, des mémoires et des articles scientifiques. Cette activité de documentation s'est soldée par un bilan favorable dans la mesure où on a pu trouver une documentation assez satisfaisante pour éclairer les réflexions tournant autour de la notion l'ESS comme facteur d'attractivité à l'heure des transitions socio-économiques et écologiques. Ce qui nous a permis de capitaliser une base de données importante et de nous faire une idée avant de nous lancer sur le terrain, de mesurer le potentiel de mon sujet et de préparer mes enquêtes de terrain.

Le travail de terrain :

C'est une phase essentielle pour notre recherche. Elle correspond à la descente sur le terrain pour collecter l'ensemble des données quantitatives et qualitatives. Les enquêtes ont une phase remarquable dans notre étude. Elles sont venues en appoint pour la vérification des hypothèses préalablement évoquées. Elles nous ont renseigné sur la situation

socioprofessionnelle de la population ciblée et sur les politiques publiques mises en place par les acteurs locaux et les apports de l'ESS dans le territoire.

Les outils employés sont des questionnaires d'enquête, des guides d'entretien et un carnet de notes pour relever les remarques additionnelles, un téléphone pour prendre des enregistrements et photos etc.

- Le questionnaire pour l'enquête a été adressé aux habitants et usagers de Plaine Commune sous format numérique (google form).

Il permet de saisir les caractéristiques du profil de l'enquêté. Il s'intéresse au niveau d'étude des populations, leur situation socioprofessionnelle, leur connaissances sur l'ESS entre autres. Les variables obtenues nous renseignent sur le niveau de connaissance global de l'ESS à Plaine Commune.

- Le guide d'entretien a été adressé aux autorités locales de l'EPT, aux associations, aux collectifs d'habitants, aux entreprises de l'ESS.
- Le carnet de notes nous a permis de collecter des informations pas forcément attendues ou de hiérarchiser les données par rapport à d'autres.
- Le téléphone portable a été utilisé pour illustrer les faits observés sur le terrain. Il nous a servi à prendre des photos et des enregistrements.

Echantillonnage:

Notre terrain d'étude est le territoire de Plaine Commune, qui est une intercommunalité située dans la région Île-de-France, en France. Elle regroupe neuf communes situées dans le département de la Seine-Saint-Denis, à proximité de Paris. La population ciblée est représentée par quatre groupes que sont : les habitants et usagers, les associations, les entreprises et les acteurs publics.

Compte tenu de la réalité du terrain (9 villes et plus 800 associations de l'ESS, selon le site de Plaine Commune) et du temps, il était intéressant d'interroger les acteurs clés du territoire qui travaillent sur la thématique de l'ESS. Sur ce, nous avons effectué des entretiens avec cinq agents de Plaine Commune, trois chercheurs et 13 associations.

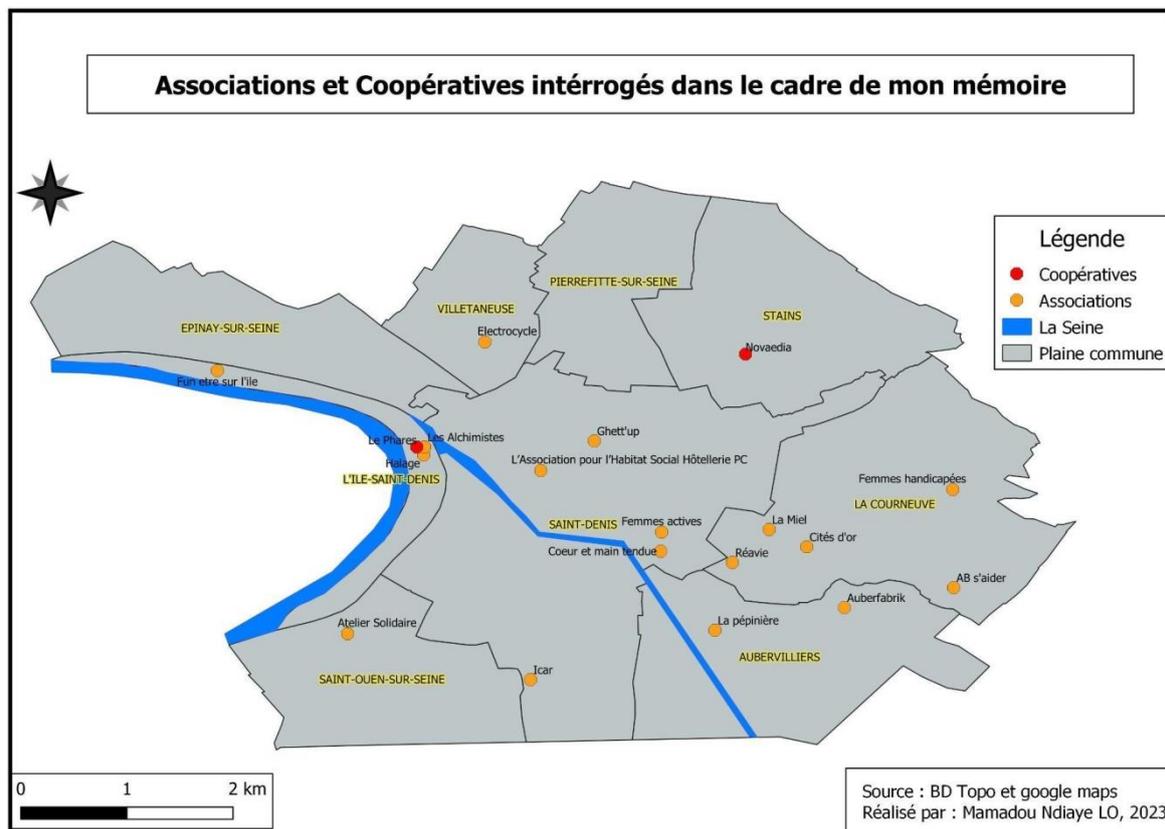
Pour les entretiens réalisés avec les agents de Plaine Commune, il s'agit de M. Philippe Mignard, chef du service Développement local (pôle innovation sociale) ; de Mme Emilie Buisson et Marianne Villain qui sont des Chargées de mission économie sociale et solidaire et membres de la direction : innovation sociale du service développement local, de Mme Martina Clairy, Responsable Mission économie-innovation et de M. Laurent Barelier, responsable de la mission écologie (Pôle Fabrique de la ville durable).

En ce qui concerne les entretiens avec les chercheurs, nous avons discuté avec Mme Carole Brunet, maîtresse de Conférences HDR en Économie à L'Université Paris 8, Mme Chloé

Lemeunier, directrice du CNIS et de Mme Morgane Retière, docteure en géographie et en écologie appliquée à l'Université Paris 8.

Pour les établissements de l'ESS, 19 (17 associations et 2 coopératives) ont été interrogées: il s'agit : le Phares, Novaedia, la Miel, Atelier solidaire, Femmes handicapés, Femmes actives, les alchimistes, Ghatt'up, l'association pour l'habitat social hôtellerie PC, Electrocycle, Fun être sur l'île, Halage, les Cités d'or, Auberfabrik, la Pépinière, Icar, cœur et main tendue, AB s'aider et réavie.

Également un questionnaire a été partagé aux habitants et usagers du territoire de Plaine Commune. A ce propos, nous avons recueilli 34 réponses. Ces dernières ont permis de mieux comprendre le niveau de connaissance mais aussi les attentes des populations sur le secteur de l'économie sociale et solidaire.



Carte n° 1: Les Associations et Coopératives interrogées dans le cadre de la réalisation de ce mémoire

Traitement et analyse des données:

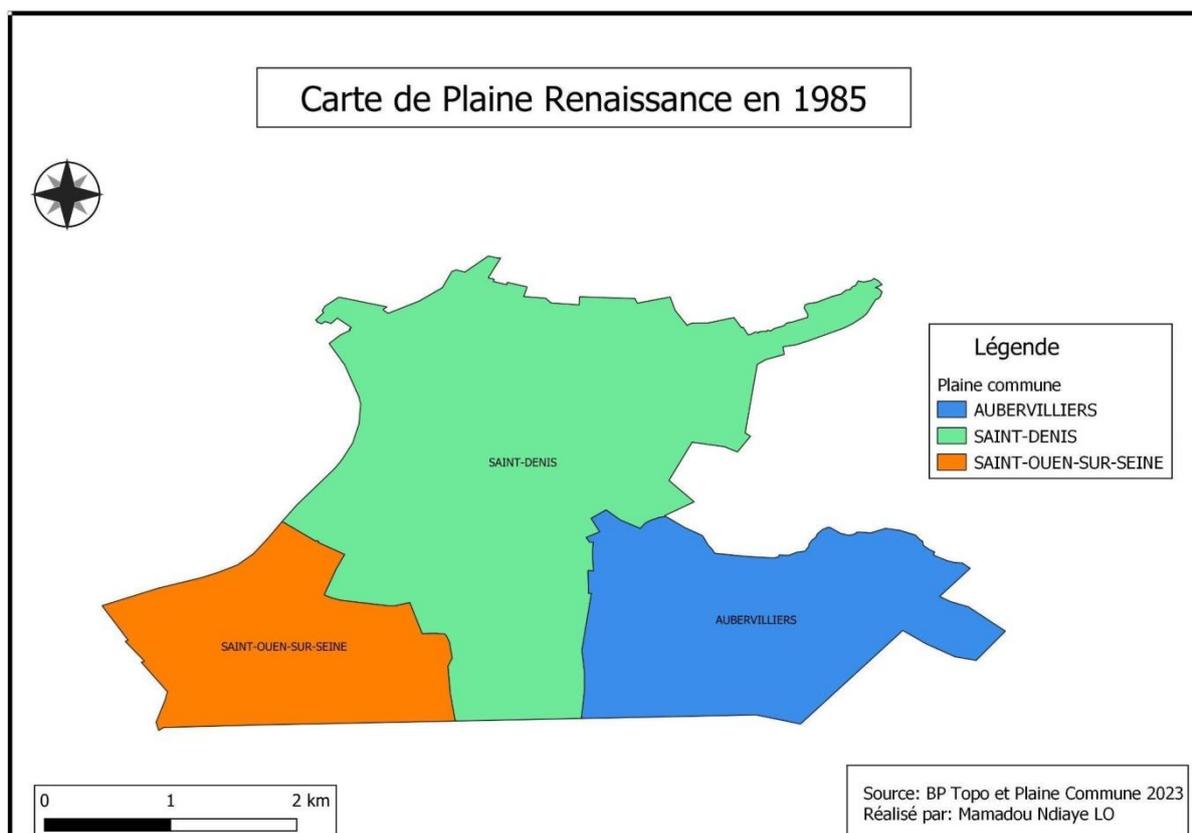
Le traitement et l'analyse des données dépendent d'une part des données ou informations recueillies dans les ouvrages, rapports de projets et principalement les résultats des enquêtes de terrain (entretiens et questionnaires). Nous avons utilisé les logiciels comme : Microsoft Word, Excel et Sphinx, Qgis, Arcgis entre autres. Ces outils nous ont permis

d'élaborer le questionnaire et le guide d'entretien. Ainsi, leur application dans les différentes phases de traitement de l'information géographique a été faite à travers l'analyse et la représentation des données sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes ainsi que la production complète du mémoire.

2. Présentation de Plaine Commune

2.1 Présentation du territoire

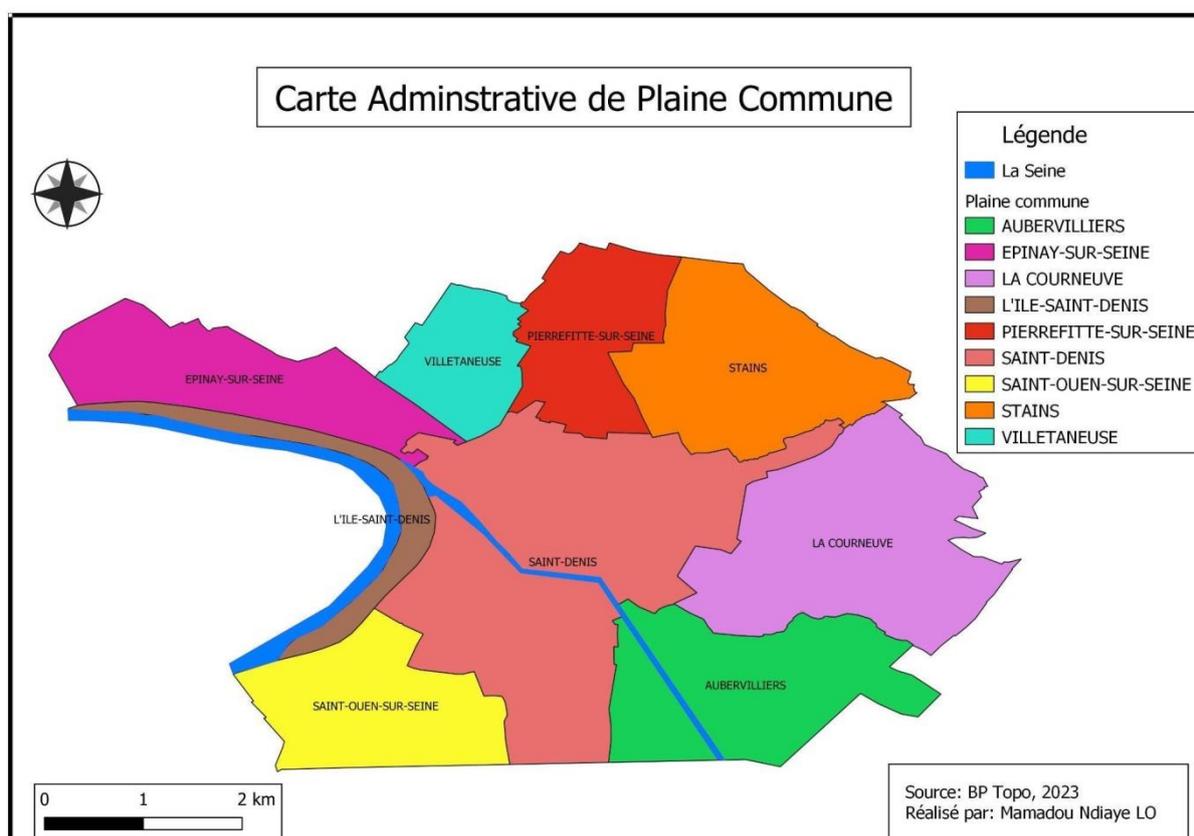
Plaine Commune s'est construite à partir d'un objectif de développement et de redynamisation des villes, porté par les élus de plusieurs villes de Seine-Saint-Denis, particulièrement touchées par la désindustrialisation. En effet, dès 1985, face à ce contexte de crise sociale, les élus se sont rendu compte qu'il fallait se réunir pour trouver des solutions et "penser un nouvel avenir pour le territoire". C'est de cette volonté qu'est né "Plaine Renaissance", un syndicat mixte intercommunal autour d'un objectif commun de développement et de redynamisation des villes. Ce syndicat mixte était composé des communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers, en associant la commune de Saint-Ouen et le département de la Seine-Saint-Denis. En 1992, le cadre urbain Hippodamos facilite et favorise les conditions nécessaires pour accueillir des grands projets. Il s'agit notamment de la création du stade de France, renforcé par le trafic du réseau ferroviaire (RER B et D) et routier (autoroute A1 à Saint-Denis).



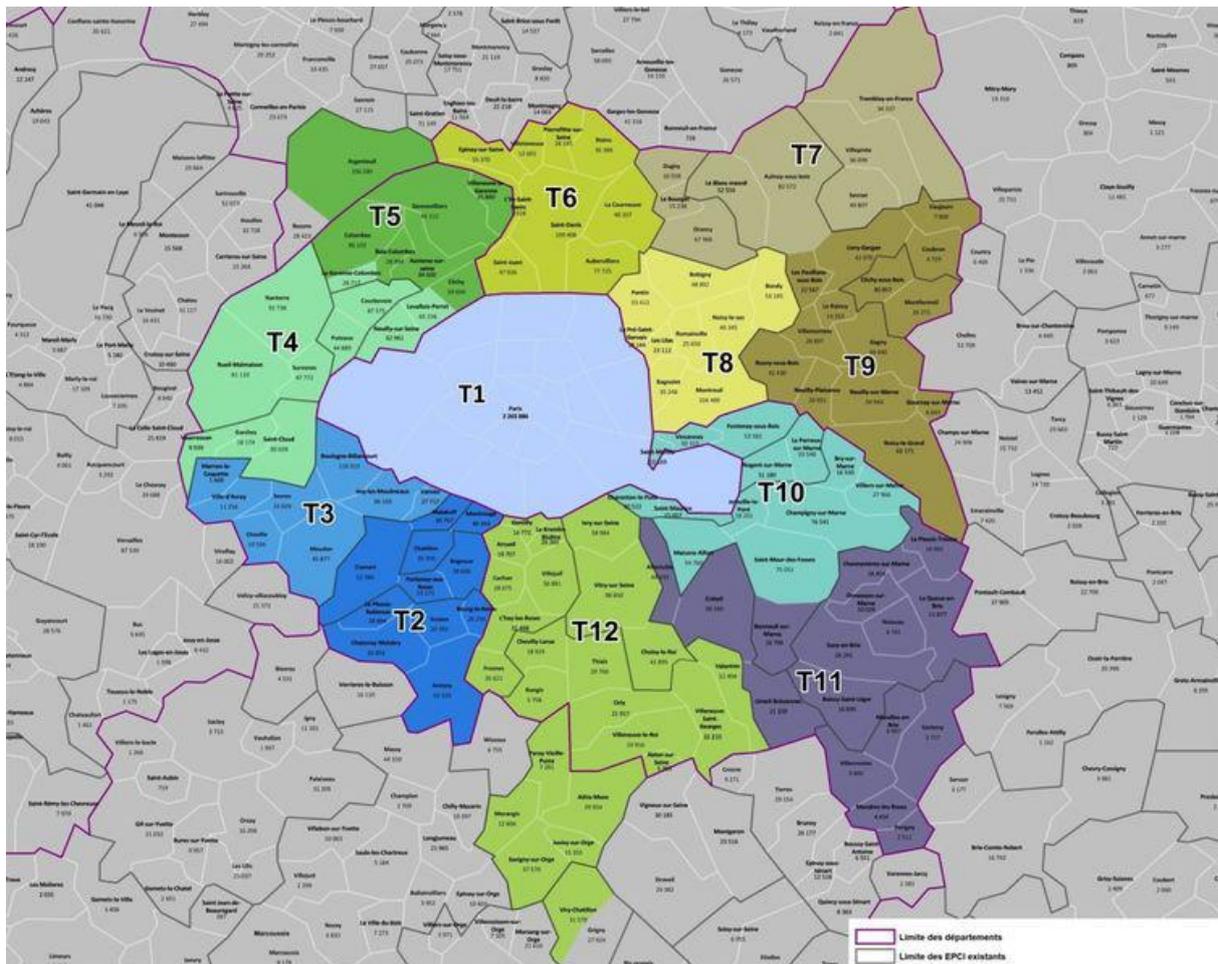
Carte n° 2: Le territoire de Plaine Renaissance en 1985

En 2000, elle était appelée la Communauté de communes qui regroupait cinq villes, à savoir : Saint-Denis, Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Villetaneuse, Pierrefitte. Entre 2001 et 2016, elle est devenue une communauté d'agglomération. Il est important de rappeler qu'en 2003, les communes de l'île Saint-Denis et Stains adhèrent à la communauté d'agglomération, et en 2005 et 2013, respectivement c'est au tour de la Courneuve et de Saint-Ouen.

Depuis le 1er janvier 2016, le territoire de Plaine Commune devient un Établissement Public Territorial (EPT), suite à la création de la métropole du Grand Paris (MGP). Il devient le 6e territoire de la MGP. Constitué de neuves villes, situées dans le département de la Seine-Saint-Denis : Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Villetaneuse, Epinay-sur-Seine, la Courneuve, Aubervilliers, Saint-Ouen, l'Île de Saint-Denis et Stains



Carte n° 3: Carte Administrative du territoire de Plaine Commune



Carte n° 4: Les 12 territoires de la Métropole du Grand Paris

Source: Municipalité de Saint-Ouen

Ce besoin de rassembler les ressources entre communes de Plaine Commune est survenu suite à la désindustrialisation qui a altéré le dynamisme du territoire. Cependant, ce processus de coopération s’inscrivait dans un modèle qui n’est plus adapté aux enjeux actuels. L’attractivité de Plaine Commune dépendait jusque-là principalement d’avantages économiques comme un prix de l’immobilier qui a attiré de nombreuses grandes entreprises. D’après le Manifeste de Plaine Commune, la Plaine Saint-Denis est décrite comme une terre d’accueil pour les travailleurs immigrés. Plaine Commune a toujours prôné le polycentrisme afin d’éviter la hausse de l’immobilier qui éloignerait les populations n’ayant pas les revenus pour s’adapter (Plaine Commune, 2022). À présent, l’ETP souhaite dépasser ce modèle qui n’est pas soutenable sur le long terme. Cette politique de désindustrialisation justifie aujourd'hui, la présence de 67% de la population composée en grande partie d'ouvriers sur le territoire mais aussi elle est à l’origine de 34% du taux de chômage noté dans ce territoire (Manifeste de Plaine Commune, 2022). En effet, la majorité de la population était ouvrière, et n’avait pas les qualifications pour travailler dans le secteur tertiaire. C’est la raison pour laquelle Plaine Commune, dans son projet de territoire, aspire à redonner des opportunités à sa population dans l’environnement professionnel actuel, le

tout sans retirer aux habitants leur droit à une vie abordable en refusant, par exemple, la gentrification des villes. Les enjeux de transitions s'imposent alors, d'abord pour contribuer à des changements dans toute la société, mais aussi afin de permettre un développement local soutenable qui considère tous les acteurs et ressources à leur juste valeur.

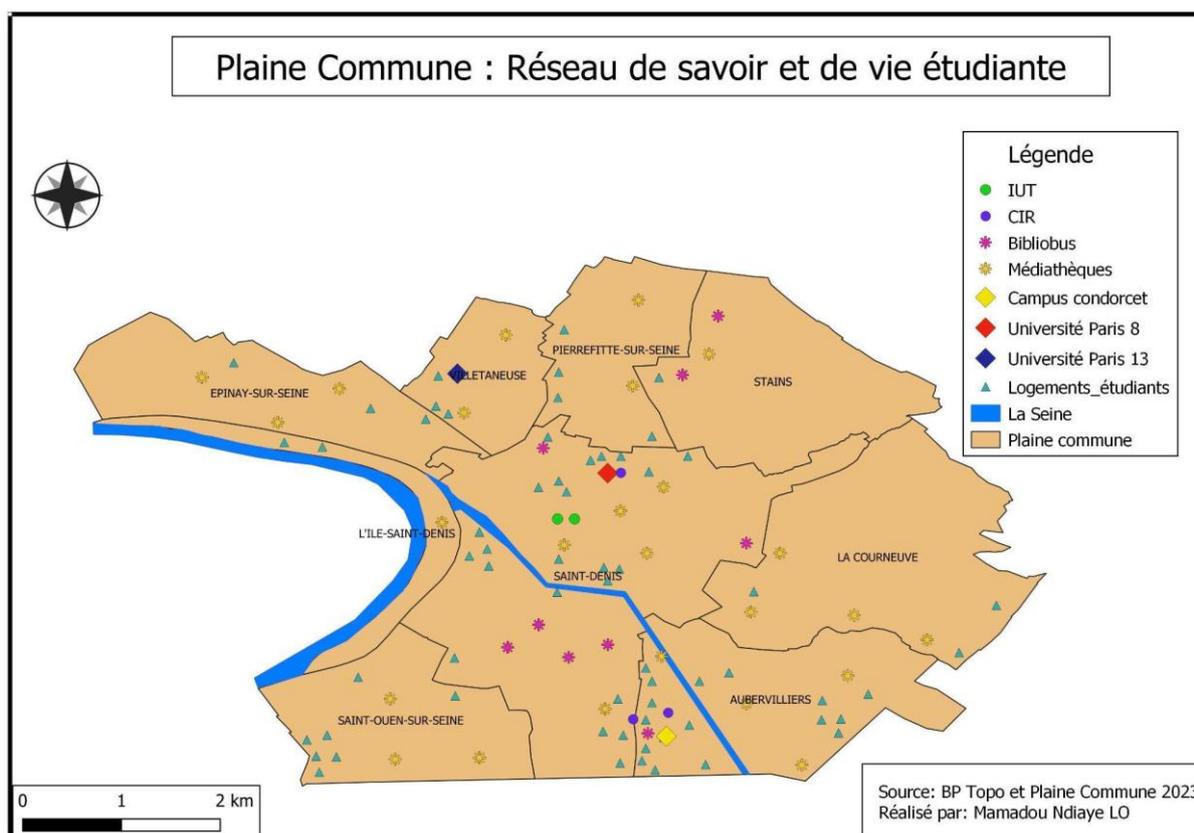
L'ETP a depuis plusieurs années l'ambition de mener une politique de transition économique, sociale et écologique. Elle a mis en œuvre des stratégies afin de créer les conditions idéales qui permettent aux autres acteurs du territoire de s'engager à ses côtés pour relever les défis posés par les transitions. En tant qu'EPT, Plaine Commune a un rayon d'action clairement défini. Elle travaille sur plusieurs missions.

- **Stratégie territoriale** : Elle a pour mission de porter le projet territoire auprès des acteurs internes (locaux) et externes (partenaires externes), mais aussi au niveau des différentes municipalités des neuf villes de Plaine, ainsi que dans les collectivités environnantes (municipalités, départements).
- **Écologie urbaine** : Elle occupe une place centrale dans les politiques de Plaine Commune. Cette mission cherche à rendre agréable le cadre de vie des populations. Elle répond aux principes du développement durable c'est-à-dire la réduction des inégalités sociales, la meilleure gestion des ressources naturelles etc.
- **Aménagement** : Il s'agit d'une procédure qui vise à mettre en place des stratégies de politiques d'aménagement de la ville. Il prend en considération toutes les caractéristiques de la ville en incluant les aspects tels que : l'environnement, le social, architectural etc. Cette mission favorise aussi le développement local de façon équilibrée, cohérente et inclusive.
- **Mobilité** : Créée en 2010, ce service a pour objectif de mettre en place des outils et dispositifs efficaces pour répondre aux enjeux de la mobilité durable. Cette délégation collabore avec différents acteurs (RATP, SNCF, Ile de France Mobilité etc.) afin de mettre en œuvre des politiques et stratégies qui visent à faciliter la mobilité sur l'ensemble du territoire de Plaine Commune.
- **Habitat** : La politique de l'habitat est une des priorités de la collectivité de Plaine Commune. Cette délégation a pour but de faciliter l'accès pour logement pour tous, en prenant en considération l'ensemble des revenus des habitants et salariés du territoire.
- **Lecture publique** : La politique de la lecture publique est un dispositif crucial dans l'animation culturelle du territoire. Plaine Commune a mis en place un réseau 21 médiathèques et des bibliobus qui circulent dans l'ensemble des quartiers du territoire. Ces outils et équipements sont gratuits et accessibles à tous les habitants, salariés et usagers de l'EPT.
- **Espace public** : L'Établissement Public Territorial de Plaine Commune gère la politique de l'espace public des neuf communes de la Plaine Commune. Le département des Services Urbains de Proximité (SUR) est responsable de la construction, de la gestion et de l'entretien de ces espaces. D'après le site de Plaine

Commune, plus de 1200 agents travaillent dans ce service, soit les $\frac{2}{3}$ de l'effectif de Plaine Commune.

- **Politique de la ville** : Il s'agit de mettre en place des stratégies pour réduire les disparités de développement entre les quartiers et améliorer le cadre de vie des habitants. Selon le site de Plaine Commune, cette mission concerne 270 000 personnes soit 70% des habitants du territoire.
- **Développement économique** : Plaine Commune a mis en œuvre un projet de développement économique ambitieux pour son territoire. Cette délégation vise à mettre en avant les ressources et potentiel du territoire dont l'objectif est un développement qui sera profitable avant tout aux habitants de Plaine Commune.

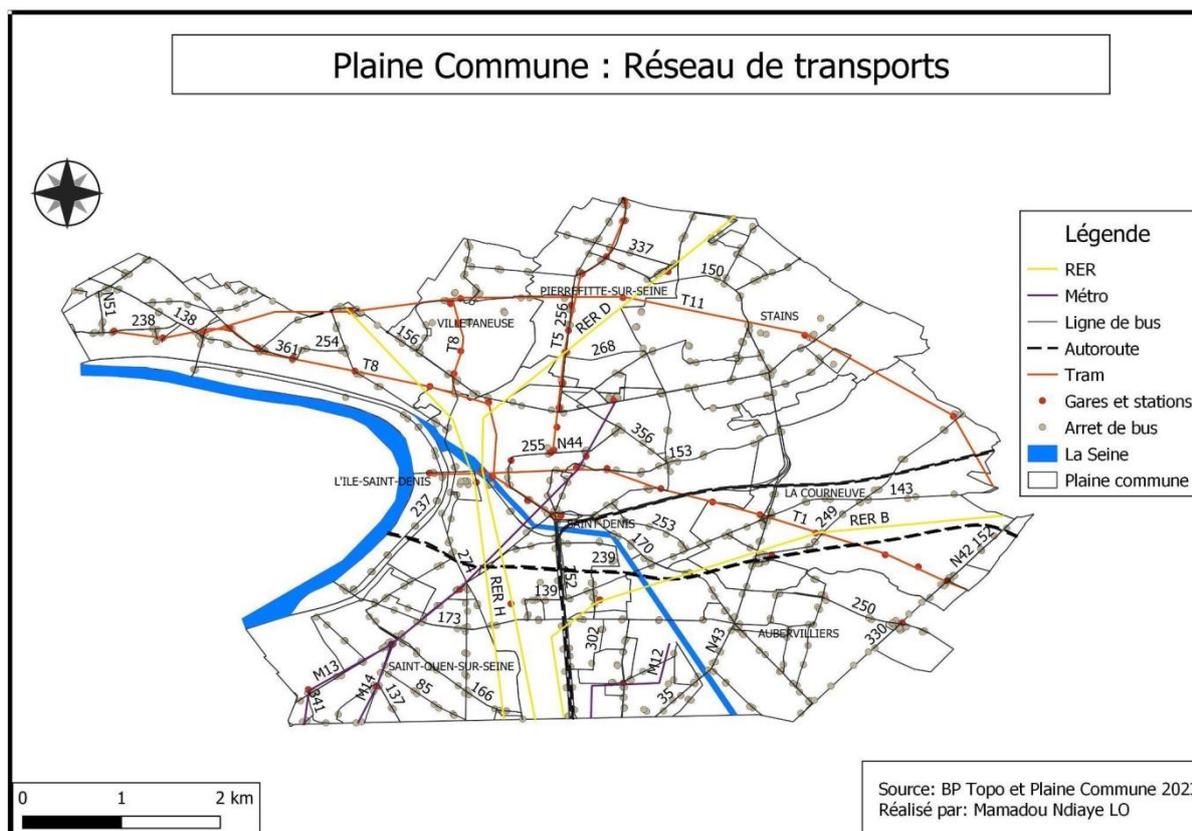
D'après le site internet de Plaine commune, l'ETP comptabilise environ 450 000 habitants et fait donc partie de l'une des intercommunalités les plus grandes et les plus peuplées en Île-de-France. Le document "Plaine Commune, territoire de défis" souligne la présence de 38 000 entreprises sur le territoire dont 23 000 emplois sont du secteur public et 184 000 du privé. Environ 756 structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) participent activement au développement de l'activité économique (Plaine Commune). Le territoire compte deux grands établissements que sont : l'Université Paris 8 Vincennes et Sorbonne Paris Nord, mais il existe d'autres établissements comme l'IUT de Sorbonne Paris Nord, le campus Condorcet, le CNAM ou encore la Maison des Sciences de l'Homme entre autres. Plaine Commune a également 45 000 étudiants, 1 800 enseignants-chercheurs et 110 laboratoires publics et privés (Plaine Commune).



Carte n° 5: Le réseau de savoirs et vie étudiante à Plaine Commune

Son dynamisme, sa richesse culturelle (Plaine Commune a obtenu le label Villes d'art et d'histoire en 2014, décerné par le ministère de la Culture, ce qui reconnaît la richesse et la diversité du patrimoine du territoire ainsi que la qualité des actions entreprises pour sa préservation et sa valorisation), linguistique, et associative mais aussi la jeunesse de sa population font de Plaine Commune un Territoire-monde de culture et de création. Plaine commune est également un territoire qui accueille de grands sièges sociaux et de grands événements comme les jeux olympiques et paralympiques de 2024, la coupe du monde de rugby et le village des athlètes. Il abrite aussi de nombreux équipements culturels, tels que le stade de France, la basilique de Saint-Denis, la cité du Cinéma, le théâtre Gérard Philipe, le centre national de la danse, la médiathèque Persépolis, les Puces de Saint-Ouen-sur-Seine qui accueille près de 5 millions de visiteurs par an. Ces différents équipements constituent un atout majeur pour le développement du territoire que Plaine compte valoriser en investissant davantage sur les filières touristiques qui offrent une véritable opportunité d'emploi local. Autrement dit, c'est un territoire riche de la diversité de ses habitants (présence de plus de 130 nationalités), de leurs langues (134 langues parlées sur le territoire), de leurs musiques ou encore de leur savoir-faire. Ces différentes richesses peuvent constituer un atout majeur pour le rayonnement du territoire et doivent être mobilisés à tous les niveaux pour travailler ensemble avec les différents acteurs du territoire sur les questions de transitions. Ainsi la diversité des savoirs faire de chaque culture peut contribuer à transformer les pratiques existantes en apportant une touche particulière. Les multiples acteurs du territoire, de par leur savoir-faire et leur créativité, peuvent apporter au territoire des pratiques qui contribuent à l'invention de nouveaux modèles de transition.

Plaine Commune dispose de plusieurs atouts parmi lesquels nous pouvons citer encore : un réseau de transport dense, une forte activité économique, un patrimoine de verdure constitué des espaces naturels et des grands espaces verts. Sa position stratégique à la convergence de Paris et de l'aéroport Charles De Gaulle, son accessibilité avec une offre de transport en commun diversifiés lui confèrent une situation exceptionnelle en Ile-de-France et représente un atout favorable à la réalisation de ses objectifs. En effet, le territoire est bien desservi en termes d'infrastructures routières. Il dispose de deux autoroutes (A1 et A86) et un nombre de moyens de transport en commun est mis en œuvre comme les métros, le tramway, le RER et les lignes de bus. Sur le territoire, nous avons quatre métros, quatre RERs, quatre trams et soixante-trois lignes de bus. Ces transports en commun jouent un rôle déterminant dans les mobilités à Plaine Commune.



Carte n° 6: Le réseau de transport à Plaine Commune

La carte ci-dessus nous montre les différents équipements de transports à Plaine Commune à savoir les gares, les stations de métros, les arrêts de bus. Elle nous renseigne le tracé des modes de transport en commun. Ce qui montre que Plaine Commune est un territoire bien desservi par les transports en collectifs.

Sur le plan de développement économique, Plaine Commune accompagne les projets de création d'entreprises et encourage l'installation des entreprises générant des retombées économiques locales, notamment en matière d'emploi en les incitant à recruter la population locale. Il souhaite également maintenir et développer l'installation d'activités liées à l'audiovisuel, aux industries de la création, à la santé et à l'éco-industrie qui sont des secteurs stratégiques et générateurs d'emploi qui peuvent être bénéfiques pour le territoire. Cela permettra surtout de réduire les situations de pauvreté qui gangrènent le territoire. Sur ce, le territoire s'engage dans une dynamique de développement des économies locales avec les démarches de soutien aux TPE, PME et à la création d'entreprises et de dispositifs comme la charte Entreprises-Territoire qui est signée par 116 entreprises et qui a pour ambition de générer plus de retombées pour le territoire et les habitants.

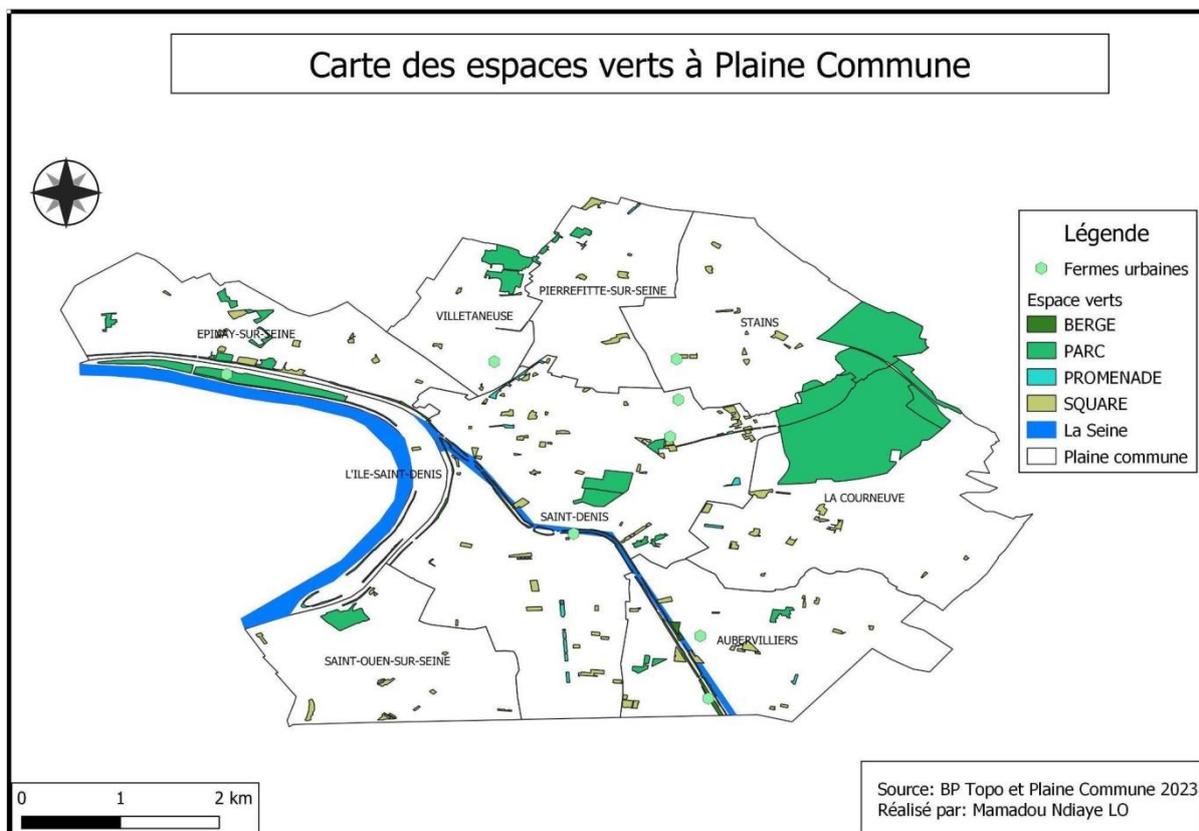
Le développement des filières du tourisme constitue également un levier majeur pour l'attractivité du territoire et un générateur de revenus et de création d'emploi.

Les projets d'aménagement et de rénovation urbaine sont aussi au cœur des enjeux que comptent relever Plaine Commune. L'ETP est un territoire caractérisé par une urbanisation

très dense avec une forte pression foncière et un manque considérable d'espace vert. Ce qui justifie sa volonté de se lancer dans la rénovation des bâtiments et la diversification des offres de logements sociaux pour répondre aux besoins considérables du manque de logement. C'est la raison pour laquelle des travaux de rénovation, démolition, construction ont été lancés dans les neuf villes pour rendre plus attractif le territoire.

Sur le plan environnemental, le territoire dispose de nombreux atouts environnementaux qu'il valorise à travers une politique ambitieuse de développement durable. Il abrite plusieurs espaces naturels, tels que les parcs départementaux d'île-Saint-Denis et de George Valbon, les berges de Seine et du canal Saint-Denis, le Grand Parc de Saint-Ouen-sur-Seine, la Reserve écologique d'Épinay-sur-Seine etc. Ces espaces naturels offrent un cadre de vie plus agréable et plus sain pour la population. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi, 2020) souligne un manque de végétal sur le territoire. Le document mentionne que seulement 30% du territoire supporte une végétation (PLUi, 2020). Les espaces naturels et espaces verts publics récréatifs (grands parcs, jardins publics, squares) représentent respectivement 24 % à 11% du territoire, tandis que les jardins familiaux, ils sont de 1 %.

Beaucoup d'aménagements cyclables sont aussi à noter sur le territoire, cela répond au besoin de réduire les pollutions sonores et de rendre plus apaisant et plus durable le territoire.



Carte n° 7: Les espaces verts à Plaine Commune

Cependant, le plan climat³⁹ (document stratégique de Plaine Commune, 2020) retrace les impacts du changement climatique sur les populations de la Plaine Commune. Il évoque que les habitants sont exposés au bruit, fortes chaleurs, précarité énergétique, pollution de l'air etc. Cette situation s'explique par le fait que Plaine Commune est traversée par deux grandes voies de communications (boulevard périphérique, autoroutes A1 et A86) et le territoire abrite de nombreux chantiers qui sont sources de pollutions. En effet, durant les périodes de canicule, les ménages en situation de précarité sociale sont les plus impactés car leurs logements sont mal isolés. En plus, l'inflation du prix de l'énergie fait que les ménages ne réservent plus 10% de leur budget aux dépenses liées à l'achat d'énergie. D'après l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat), Plaine Commune enregistre chaque année plus de 16 000 demandes auprès du fonds de solidarité pour le logement. Ce chiffre montre carrément le niveau de précarité élevé dans le territoire. Ainsi, la forte artificialisation notée à Plaine Commune tend à accroître l'effet d'îlot de chaleur urbain et le risque d'inondation par ruissellement. Ce qui fait que les populations approuvent déjà, les impacts de ces phénomènes sur leur santé et leur qualité de vie.

Le document souligne que les mobilités, les bâtiments et l'alimentation sont les grandes causes de gaz à effet de serre (GES) et de pollutions dans le territoire. S'agissant des transports et des bâtiments, ils totalisent à eux seuls 80 % des émissions de GES et 92 % de la consommation d'énergie finale. Quant à l'alimentation, elle représente 17 % des émissions de GES (production, transformation et acheminement jusqu'au territoire).

L'ETP dépend fortement des ressources extérieures. Seulement 3% de l'énergie finale consommée est produite par le territoire. Concernant les produits alimentaires consommés par la population de Plaine Commune, ils proviennent d'autres villes. Chaque année 4,5 millions de tonnes de matière, dont 1,3 Mt de matériaux de construction sont importés (Plan climat 2020). Cette dépendance est une faiblesse pour la résilience territoriale. Et pour y faire face, Plaine Commune doit accentuer sur les ressources endogènes tels que le tissu associatif et citoyen, le tissu économique dense, des habitants créatifs, un patrimoine culturel et entre autres.

³⁹ « Plan climat air énergie territorial 2020-2026 », 2020, site Plaine Commune, 11p. Consulté le 06/05/2023. Référence électronique :

URL : https://plainecommune.fr/fileadmin/user_upload/Projet_PCAET.pdf

Tableau n° 1: Analyse SWOT du territoire de Plaine Commune

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Territoire jeune, - Multiculturalisme Diversité linguistique - Présence des universités et centres et instituts de recherches - Multimodalités - Culture - Infrastructures solides - Richesse de l'histoire et du patrimoine - Valeur du territoire : accueil, solidarité et convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage élevé - Insécurité - Bruit - Chaleur - Images véhiculées par les médias, qui se focalisent sur les difficultés et ne valorisent pas les atouts - Manque de communication entre les acteurs - Villes inégales
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité de Paris - Nouvelle gare du grand Paris - Proximité de l'aéroport de Charles De Gaulle - Ouverture mondiale - Présence des entreprises et franchises - Paris 2024 	<ul style="list-style-type: none"> - Gentrification - Risque environnemental

Source: Documents stratégiques de Plaine Commune, réalisé par Mamadou Ndiaye LO, 2023

2.2 L'histoire de l'ESS à Plaine Commune

Parler de l'histoire de l'économie sociale et solidaire en France remonte à se positionner dans les années 1980. En effet, cette année décisive a marqué une nouvelle ère en France et particulière à Plaine Commune avec la mise en place de la Délégation Interministérielle à l'économie sociale. Selon S. Darrigrand et H. Vidor⁴⁰ (2016, p. 13) : « *le concept a été forgé*

⁴⁰ S. Darrigrand et H. Vidor (2016), Pour une économie citoyenne, l'économie sociale et solidaire face aux défis numérique, les petits matins, 90p.

par Michel Rocard⁴¹ en 1981 à partir des principes autogestionnaires de la “nouvelle gauche” de la fin des années 1970. Il a ensuite été régulièrement présent dans l’organigramme gouvernemental, notamment lorsque la gauche était au pouvoir avec les écologistes». En 1985, la création de la chambre régionale de l’économie sociale en Ile- de-France (CRES) a joué un rôle crucial dans le développement économique des territoires. La CRES accompagne et soutient les entreprises sociales et solidaires de la région y compris le territoire de Plaine Commune. Ainsi, vers les années 2000, une nouvelle étape est franchie avec la création d’un Secrétariat d’Etat⁴² à l’économie solidaire qui a permis de valider et de reconnaître cette économie solidaire comme une économie alternative. C’est dans ce contexte que plusieurs régions françaises ont mis en place des politiques qui visent à encourager et à promouvoir l’ESS.

En effet, Plaine Commune est un territoire cité souvent comme précurseur ou innovant dans le domaine de l’ESS en France. L’intercommunalité, s’est établie comme territoire pionnier et une collectivité très engagée dans ce secteur. La communauté d’agglomération a été créée dans le but de devenir un modèle de coopération entre les différentes communes afin de partager des compétences spécifiques. En mutualisant leurs forces et leurs ressources, les villes ont pris la décision de coopérer pour favoriser un développement solidaire, en impliquant les habitants et les acteurs locaux dans le projet de développement territorial. En 2004, l’EPT est labellisé “**territoire de commerce équitable**” par l’ONG Max Havelaar⁴³. Il devient un des premiers territoires en France à promouvoir et soutenir le commerce équitable et la consommation responsable. Le label a encouragé l’émergence de nouvelles initiatives et à encourager l’ancrage de l’ESS dans le territoire. Ainsi, 8 ans avant la première loi sur l’ESS en France, c’est-à-dire en 2006, la compétence de l’économie sociale et solidaire a été transférée à la communauté d’agglomération de Plaine Commune. C’est dans ce cadre que Plaine Commune a mis en œuvre une politique novatrice et innovante en matière de l’ESS en Ile-de-France. Le territoire a déjà mis en place des dispositions fortes pour soutenir les initiatives portées par les habitants. Il est important de souligner que ce territoire était à l’époque la seule collectivité à avoir mené pendant 6 ans une convention territoriale signée et approuvée par la région dans le cadre du « *Pacte pour l’emploi, la formation et le développement économique* » (Projet de territoire métropolitain, 2014). Ces initiatives visent à promouvoir et à développer des modèles économiques alternatifs axés sur la solidarité, la participation citoyenne et le développement local du territoire. Quelques années plus tard, de nombreuses associations, entreprises et coopératives solidaires voient

⁴¹ Il fut enseignant à l’ESIT (Université Paris 3). Il a essentiellement exercé son activité de traducteur et de réviseur dans le secteur institutionnel à la Banque de France et à l’Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE).

⁴² Confié à Guy Hascoët, homme politique français et député du Nord de 1997 à 2000 puis secrétaire d’État à l’économie solidaire dans le gouvernement Lionel Jospin de 2000 à 2002.

⁴³ L’ONG Max Havelaar France œuvre pour le développement d’un commerce équitable respectueux des droits humains et de l’environnement. Elle milite pour une économie mondiale éthique et responsable.

le jour à Plaine Commune. Elles s'activent dans divers domaines tels que: l'insertion professionnelle, l'éducation, l'environnement, la culture, la santé, le logement social etc. C'est dans ce sillage que Carole Brunet⁴⁴ (2019⁴⁵, p 15) affirme que « *Plaine Commune est reconnu pour être un territoire de référence en la matière. C'est lié à l'histoire de ce territoire qui a beaucoup souffert, et qui souffre encore, de la désindustrialisation. L'Économie sociale et solidaire (ESS), dont la raison d'être est son utilité sociale, a donc été une réponse, une réaction à l'urgence sociale. Ensuite, c'est une économie qui est largement accompagnée par Plaine Commune et les villes du territoire qui s'appuient sur l'ESS pour renforcer les solidarités* ». En 2007, Plaine Commune a mis en place un appel à projets pour accompagner et soutenir les entrepreneurs ou les porteurs de projets dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. En 2008, Plaine Commune a organisé sa première «foire des savoir-faire», un événement qui se déroule actuellement dans quatre villes de l'EPT (Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, Aubervilliers). Ces événements sont des occasions pour les acteurs de l'ESS de dialoguer avec les habitants et les partenaires. En 2010, il crée l'Agence de Développement et de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) dont sa mission est de promouvoir et d'assister les acteurs de l'ESS du territoire.

En effet, l'ADES développe des actions comme la formation, le financement, le conseil et la mise en relations des acteurs pour permettre à ces derniers de renforcer leurs connaissances et compétences dans le domaine de l'ESS. En 2012, le département de la Seine-Saint-Denis a fait de l'ESS, un enjeu majeur pour capitaliser et augmenter les nouveaux emplois. Pour atteindre les objectifs fixés, le département a créé un service dédié au développement de l'ESS mais a aussi mis en œuvre des moyens colossaux pour aider les acteurs de l'ESS. En 2013, le conseil régional Ile-de-France a voté en faveur d'un soutien à un programme d'action qui visait à soutenir la politique de l'ESS portée par Plaine Commune. La même année, l'EPT a signé en novembre 2013 la convention ESS avec l'État, le conseil régional Île-de-France et le conseil général de la Seine-Saint-Denis (Projet de territoire, 2014). Ainsi, l'année 2014 marque un tournoi décisif pour les acteurs de l'ESS en France. Il s'agit de la loi sur l'ESS. Cette loi confirme l'engagement de l'Etat français à soutenir, à valoriser et à développer le secteur de l'ESS. Selon S. Darrigrand et H. Vidor (2016, p. 12): « *Avec l'élection de François Hollande à la présidence de la République en mai 2012, l'économie sociale et solidaire hérite d'un ministère porté par Benoît Hamon- avec, en prime, une place de choix au sein du prestigieux ministère de l'Economie et des Finances. C'est le début d'une vraie reconnaissance. Une loi s'ensuivra, le 31 juillet, qui pour la première fois, définit le périmètre des activités du secteur, instaure l'entrée dans le champ de l'ESS des sociétés commerciales poursuivant un objectif d'utilité sociale organise une meilleure articulation entre les niveaux national et régional de représentation et développement de nouveaux outils de promotion du secteur, notamment pour les coopératives* ». Par ailleurs,

⁴⁴ Enseignante-chercheuse en économie. Responsable du Master 2, Économie sociale et solidaire, Paris 8.

⁴⁵ Plaine Commune (2019), Fabrique de solidarités citoyennes, magazine, 32p.

depuis 2016, Plaine Commune a signé une convention avec les responsables du master de l'ESS de l'université Paris 8. Cette convention a permis aux acteurs de l'ESS de bénéficier une formation initiale dans ce domaine (université Paris 8). En 2018, l'ETP a pris la décision de devenir actionnaire de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) qui sont fortement implantées sur son territoire (site Plaine Commune, 2022).

L'ensemble de ces événements font de l'ESS un secteur dynamique pour le territoire. Nous assistons de plus en plus à des conférences, forums entre autres sur l'ESS à Plaine Commune. Ces événements permettent de sensibiliser les habitants, associations, entreprises, collectivités sur les opportunités qu'offre l'ESS. De plus, diverses actions ou initiatives sont fréquemment notées sur le territoire. Il s'agit d'initiatives comme des espaces de coworking, des structures pour accompagner les porteurs de projets ou à la création des entreprises sociales etc.

Plaine Commune a mis en place depuis longtemps des politiques qui visent à développer l'ESS sur le territoire. Aujourd'hui, ce secteur devient un véritable vecteur de développement territorial. Il a facilité la création des emplois, le renforcement de la cohésion sociale et la contribution à une économie verte.

2.3 Les acteurs clés de l'ESS dans le territoire

- La collectivité de Plaine Commune

Il manque le plus souvent aux associations les moyens et certaines compétences académiques nécessaires pour concrétiser leurs initiatives. C'est là que Plaine Commune intervient. De **nombreux appels à projet** sont lancés tous les ans dans les différents services de la DSCPT.

D'après Emilie Buisson, chargée de mission du service Développement local, certains appels à projet comme Fabrique d'avenir ou ESS sont pensés pour les petites associations ainsi que les collectifs d'habitants. Ce sont ceux qui ont le moins de moyen et de temps pour les démarches administratives complexes.

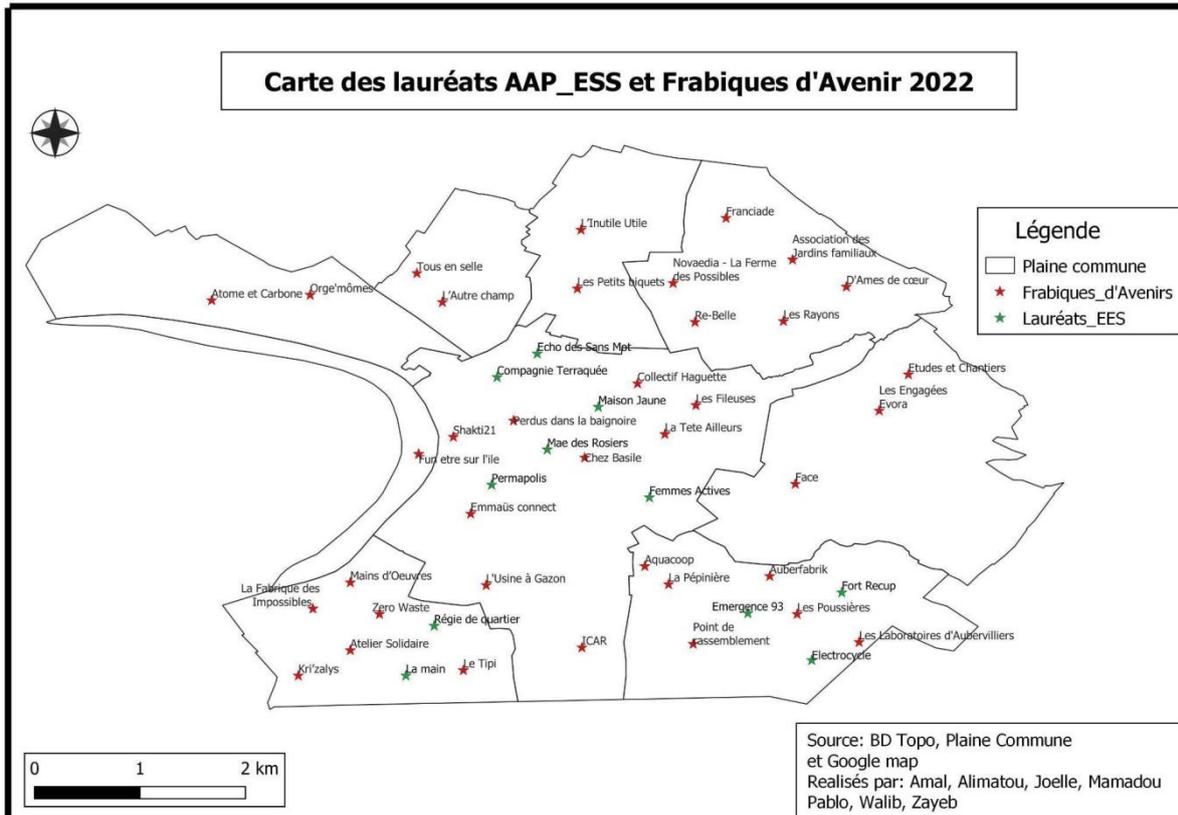
Poster 1: L'appel à projet ESS 2023 de Plaine Commune



Source : Plaine Commune

L'appel à projet ESS est organisé chaque année par Plaine Commune. Cette initiative est lancée depuis 2007, permet à l'ETP de soutenir et d'accompagner les porteurs de projet (ESS) du territoire. Le soutien à l'**économie sociale et solidaire** fait partie de l'un des leviers d'intervention des partenaires. "Plaine Commune compte aujourd'hui presque 800 établissements de l'économie sociale et solidaire offrant plus de 6500 emplois dans les secteurs aussi diversifiés que le commerce équitable, la restauration, les services à la personne, la formation, l'environnement, la culture, etc." (Plaine Commune, 2022).

Pour donner un exemple, dans le service de la direction Innovation Sociale, il y a eu en 2022, 152 000 euros à répartir sur plusieurs projets de "l'appel à projet Fabrique d'avenir" (Plaine Commune, 2023). Les projets portés par les associations, coopératives, structures ou entreprises de l'ESS doivent obligatoirement s'aligner avec les priorités de Plaine Commune. Ceux-ci sont spécifiés dans les annonces de l'appel à projet mais il peut être limitant pour les projets traitant d'un problème spécifique qui n'intéresserait pas l'intercommunalité. En outre, les associations sont assez nombreuses. D'après le site de la ville de Saint-Denis, il y a 370 associations présentes sur cette seule commune. Cette richesse peut être difficile à exploiter. Il existe alors quelques possibilités pour bien gérer les réponses aux appels à projet. Les lanceurs d'appels à projet de Plaine Commune proposent régulièrement aux associations de s'associer pour un même projet afin de diminuer la concurrence et d'augmenter leur chance de bénéficier d'un financement. Des règles sont mises en place pour que les associations bien implantées dans l'EPT jouissent des financements en premier. Par exemple, Philippe Mignard a expliqué que les associations installées à Plaine Commune ou qui ont déjà agi sur le territoire sont favorisées. Les associations sélectionnées bénéficient d'un financement et d'un accompagnement de Plaine Commune.



Carte n° 8: Les lauréats APP ESS et Fabrique d'Avenir, Plaine Commune 2023

La carte représente les associations lauréates de l'appel à projet ESS et Fabrique d'Avenir pour l'année 2022 à Plaine Commune. Cette carte met en lumière les initiatives et les projets novateurs développés par les associations locales dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (agriculture urbaine, alimentation durable, économie circulaire, adaptation de la ville aux fortes chaleurs, réduction des déchets, art, nature en ville etc.) Elle offre également une vision globale des lauréats, indiquant probablement leur emplacement géographique sur le territoire de Plaine Commune. Elle peut être utilisée comme outil de référence pour identifier les associations lauréates et leurs domaines d'intervention. La carte peut également être utilisée pour identifier les synergies potentielles entre les différentes associations lauréates, ainsi favoriser la coopération et les échanges d'expériences. Les collaborations entre les associations peuvent renforcer l'impact de leurs actions respectives et favoriser le développement d'un écosystème solide pour l'économie sociale et solidaire à Plaine Commune.

Au-delà des associations, coopératives et entreprises, l'EPT apporte son aide aux communes d'Aubervilliers, Saint-Denis et Stains pour valoriser le secteur de l'artisanat lors des foires de savoir-faire solidaires et les fêtes de fin d'années. Chaque mois de novembre (mois de l'ESS), Plaine Commune organise des événements dont l'objectif est de sensibiliser les habitants, les institutions, les partenaires afin qu'impliquent davantage à soutenir l'ESS (site Plaine Commune).

Plaine Commune collabore aussi avec de nombreux acteurs de l'ESS mais aussi des professionnels techniques et financiers. Par exemple, la Maison des Associations de Saint-Denis (MAS), la Maison de l'Initiative Économique Locale (MIEL), la Fondation Plaine Commune, la coopérative Pointcarré, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), la couveuse Epicéas avec la FOL 93/DLA, le pôle territorial de coopération économique (PTCE), le Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS), accompagnent et guident les porteurs de projets. Ensuite, Plaine Commune a mis en place une plateforme nommée "Entre acteurs" (entre-acteurs.com). Cette plateforme a pour but de faciliter la mise en relation entre les acteurs ou structures de l'ESS. De même que, le site officiel de Plaine Commune présente aussi un portail dédié aux entreprises, titré "Espace-éco", qui montre une visibilité aux acteurs de l'ESS en répertoriant un annuaire des entreprises du secteur. Cependant, il existe aussi une autre plateforme de projet collaboratif. Cette dernière permet de regrouper les structures ESS mais elle n'a pas été mise à jour depuis 2021 ce qui limite la fiabilité de l'annuaire.. Cette plateforme a été créée dans le cadre du projet collaboratif COOP Ness lancé par le master ESSI de l'université Paris 8. Elle a pour objectif de rassembler les acteurs de l'ESS sur le territoire, des étudiants et des professeurs.

- **Les entreprises du territoire**

La Charte entreprise-territoire de Plaine Commune est un exemple concret de collaboration entre les entreprises et les collectivités territoriales pour **favoriser un développement économique durable et solidaire** (Plaine Commune, 2022). Elle a été signée en 2012 pour une durée de 5 ans et renouvelée puis élargie pour inclure de nouveaux signataires. La charte rassemblait en 2022 plus de 143 entreprises de différentes tailles et secteurs d'activité, ainsi que 9 communes de la région (Plaine Commune, 2019).

L'objectif principal de la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune est de **favoriser une économie locale durable et solidaire**. Pour ce faire, les signataires de la charte s'engagent à travailler ensemble pour mettre en place des actions concrètes dans plusieurs domaines clés :

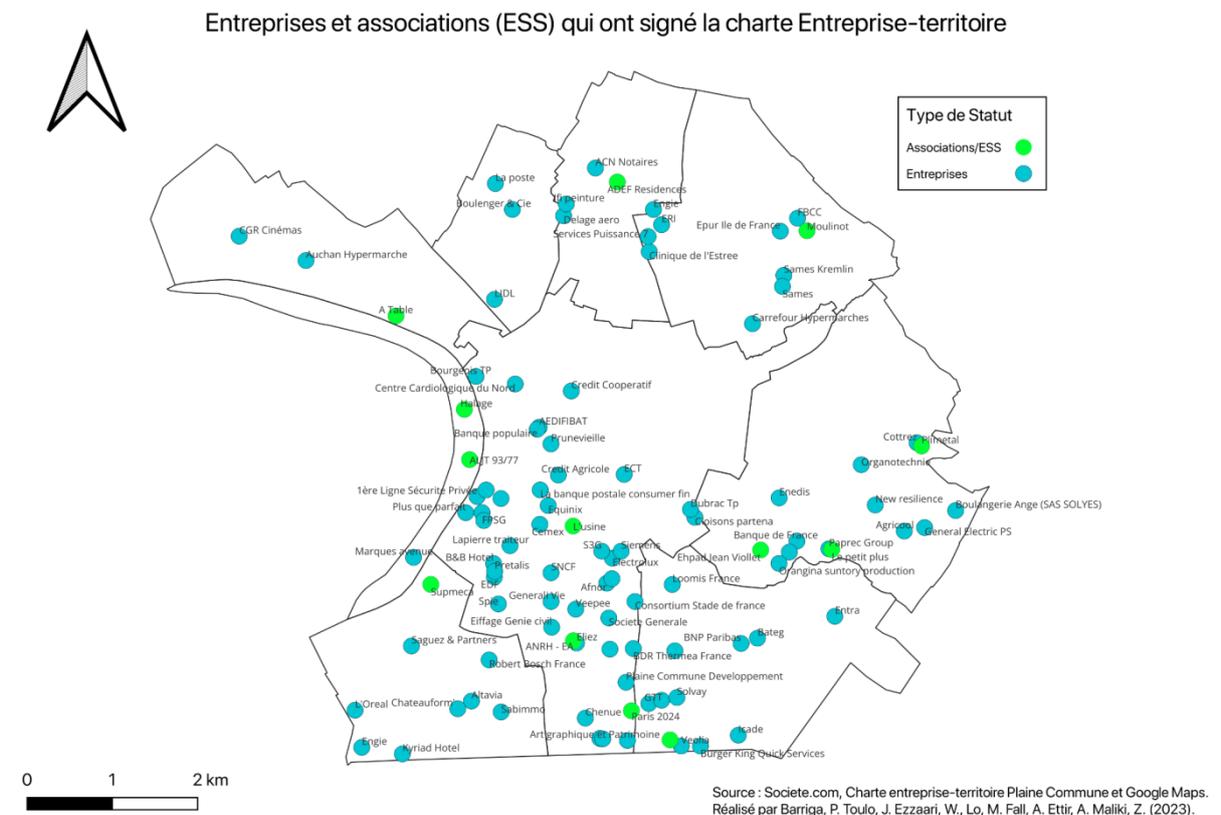
- ✓ **L'emploi** : les signataires de la charte s'engagent à favoriser l'emploi local en encourageant le recrutement de personnes résidant dans le territoire, en favorisant l'apprentissage et la formation professionnelle, et en créant des emplois durables et de qualité.
- ✓ **La formation** : la charte vise également à développer les compétences des salariés en encourageant la formation continue et en favorisant l'accès à l'enseignement supérieur.
- ✓ **La transition écologique** : les signataires de la charte s'engagent à accompagner la transition écologique en mettant en place des initiatives visant à réduire leur empreinte environnementale, en favorisant l'économie circulaire et en soutenant les projets innovants en matière d'énergie verte.

- ✓ **La gouvernance participative** : la charte prévoit également la mise en place d'une gouvernance participative, permettant aux entreprises et aux collectivités territoriales de travailler ensemble pour définir les orientations stratégiques de développement économique du territoire.

Parmi les initiatives mises en place par la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune, nous pouvons citer la création de la plateforme collaborative Plaine Commune Promotion pour faciliter la mise en relation entre les entreprises et les acteurs locaux, ainsi que la mise en place d'un incubateur d'entreprises pour soutenir les projets innovants. La charte encourage également les entreprises à s'engager dans des initiatives de solidarité et de responsabilité sociale.

La Charte entreprise-territoire de Plaine Commune est une initiative importante pour favoriser une **économie locale durable et solidaire**. Les signataires de la charte travaillent ensemble pour mettre en place des actions concrètes dans plusieurs domaines clés, en favorisant la collaboration et la gouvernance participative.

Pendant une période de trois ans, les entreprises qui ont signé la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune s'engagent à mettre en place des actions concrètes sur des thèmes clés tels que l'emploi, les liens entre l'école et l'entreprise, le développement des échanges commerciaux avec les TPE/PME locales, le soutien à la création d'entreprise, le développement durable et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.



Carte n° 9: Entreprises et Associations ESS qui ont signé la charte Entreprise-Territoire

En 2014, 6 entreprises ont signé la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune. En 2015, ce nombre est passé à 11, puis à 14 en 2016, à 21 en 2017, à 34 en 2018, et enfin à 27 en 2019. Au total, 143 Chartes entreprise-territoire ont été signées sur la période 2014-2019, dont 52 à Saint-Denis, 22 à La Courneuve, 21 à Aubervilliers, 13 à Stains, 12 à Pierrefitte-sur-Seine, 9 à Villetaneuse, 7 à Épinay-sur-Seine, 6 à L'Île-Saint-Denis, et 1 à Dugny. En 2014, 13 Chartes entreprise-territoire ont été signées, puis 18 en 2015, 23 en 2016, 32 en 2017, 30 en 2018, et enfin 47 en 2019. La typologie des entreprises signataires est la suivante : 19% sont des grandes entreprises multinationales, 47% sont des PME et TPE locales, 21% sont des associations, 8% sont des établissements d'enseignement supérieur, et 5% sont des acteurs publics (Plaine Commune).

Ces chiffres montrent que la Charte entreprise-territoire de Plaine Commune a connu une croissance significative au fil des années, tant en termes de nombre d'entreprises signataires que de nombre de Chartes entreprise-territoire signées. De plus, la participation d'un large éventail d'acteurs économiques, sociaux et publics témoigne de l'importance accordée à la collaboration entre les entreprises et le territoire pour favoriser un développement plus durable et inclusif.

- **Les associations, coopératives, fondations et mutuelles**

« L'article 1 de la loi du 31 juillet 2014 précise que font partie de l'économie sociale et solidaire "les personnes morales de droit privé constituées sous forme de coopératives, de mutuelles, de fondations, ou d'associations régies par la loi du 1er juillet 1901". C'est-à-dire les entreprises de l'économie sociale » (bpifrance).

- ❖ **Les coopératives** : Elles sont des entreprises qui se singularisent par leur fonctionnement démocratique. Elles ont une vocation sociale et solidaire. Elles cherchent à répondre aux besoins collectifs, à promouvoir la solidarité et le développement durable, plutôt de focaliser seulement sur la recherche du profit. Ce modèle se base sur les valeurs telles que: la coopération, la démocratie, la transparence et le partage.

*Coopératives d'entrepreneurs (agricoles, artisans, transports, commerçants, etc.), d'usagers (banques, consommateurs, etc.), de salariés (Scop, Scic). Elles reposent toutes sur le socle juridique commun d'une loi de 1947. Les sociétés coopératives de production (**Scop**) sont régies par la loi de 1978 et les sociétés coopératives d'intérêt collectif (**Scic**) par la loi de 2001. (bpifrance).*

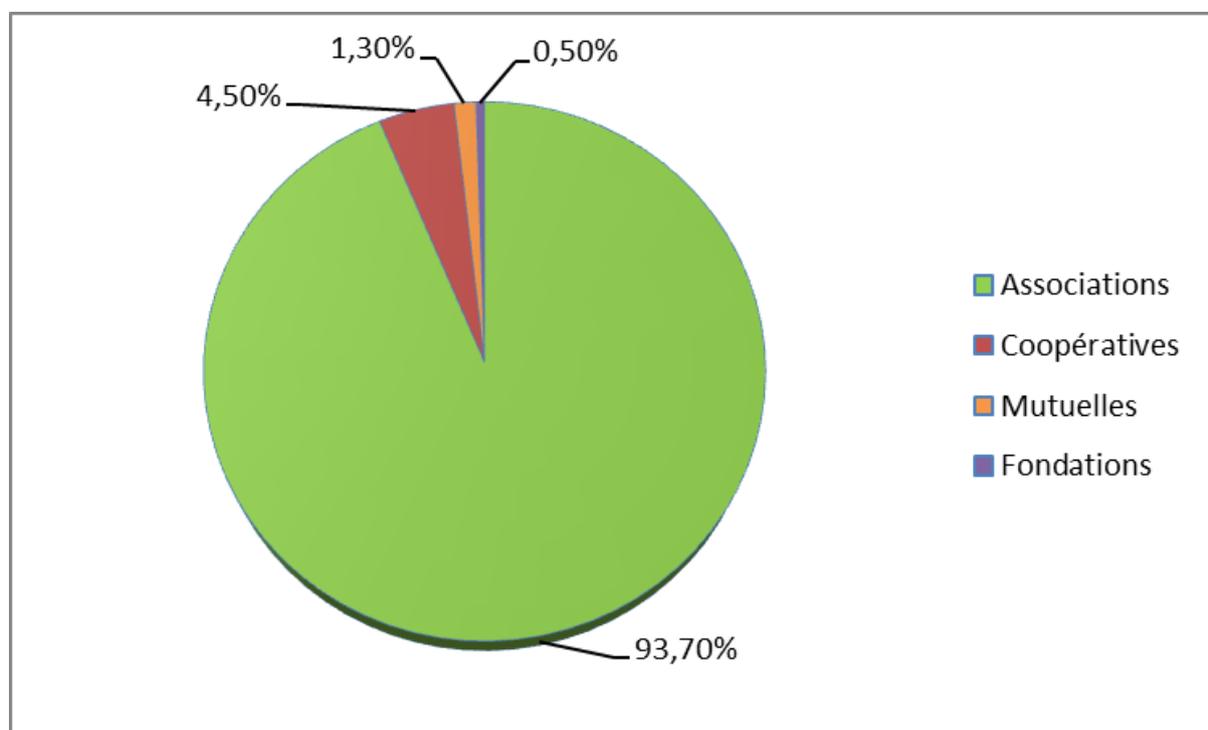
- ❖ **Les associations**: régies par la loi de 1901, elles peuvent employer des salariés mais sont à but non lucratif (bpifrance). Elles ont pour but de maintenir utilité sociale, solidarité et développement économique. Leur fonctionnement peuvent différer d'une association à une autre, elles gardent les mêmes principes que sont : la primauté des personnes et du lien social sur le capital, la gouvernance démocratique, la lucrativité limitée, la recherche de finalités sociales ou environnementales etc. Il existe plusieurs types d'associations à Plaine Commune et chacune ayant son domaine d'intervention bien déterminé.
- ❖ **Les mutuelles** : Elles sont des organisations à but non lucratif. Elles proposent à leurs adhérents des services de protection sociale dans le domaine de la santé. Elles fonctionnent aussi comme celles-citées en dessus c'est-à-dire, elles se focalisent sur des principes de solidarité, de démocratie, d'entraide et de gouvernance partagée entre les membres. Elles interviennent généralement dans le domaine de la santé mais elles peuvent proposer aussi des services tels que l'assurance, l'épargne et l'assistance.

- ❖ **Les fondations** : Elles jouent un rôle considérable dans le financement mais aussi elles soutiennent des initiatives qui ont pour but d'ordre solidaire, sociale, environnementale, culturel etc. Ce sont des organismes privés à but non lucratif. Elles sont créées par des personnes physiques soit des entreprises ou collectivités territoriales et qui mobilisent leurs ressources à des actions d'intérêt général.

D'après le diagnostic de la Cress (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) en 2021 sur l'ESS à Plaine Commune. L'ETP compte plus de 756 établissements et parmi ces 756 établissements, 708 sont des associations, 34 des coopératives, 10 des mutuelles et 4 des fondations.

Parmi les structures de l'ESS, la part des associations est fortement élevée, représentant 93,7% du total. Par compte, les coopératives, mutuelles et fondations représentent respectivement 4,5% et 1,3%. Les fondations occupent une part très minime avec seulement 4 établissements sur l'ensemble du territoire, soit 0,5% (CRESS, 2021).

Graphique 1: Répartition des structures ESS par statut juridique à Plaine Commune

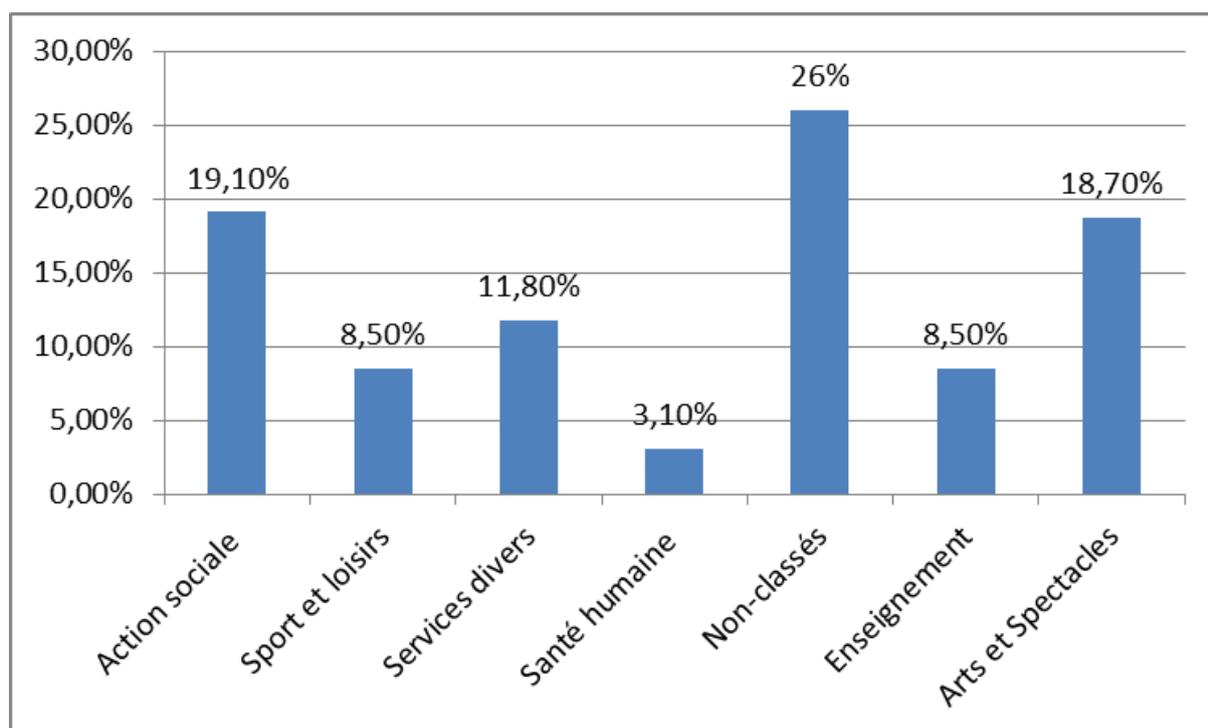


Réalisé par : Mamadou Ndiaye LO

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2018

Selon la CRESS (2021), l'économie sociale et solidaire à Plaine Commune laisse apparaître une part considérable dans les secteurs de l'action sociale, des arts et spectacles ainsi que des secteurs non classés.

Graphique 2: répartition des établissements ESS par secteur d'activité à Plaine Commune



Réalisé par : Mamadou Ndiaye LO

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2018

- **L'action sociale** : C'est un domaine très large. Elle regroupe une variété d'activités telles que : les aides à domicile, l'hébergement social, l'insertion professionnelle, les services pour les personnes âgées ou de la petite enfance. En termes d'emploi, ce domaine occupe une place importante au sein de l'ETP. Le diagnostic de la CRESS (2021) montre que le secteur de l'action sociale représente 66,4% des structures de l'ESS à Plaine Commune tandis que, au niveau régional, elle est de 56,9%.
- **Les arts et spectacles** : Ce secteur englobe plusieurs activités et parmi lesquelles, nous avons : le spectacle vivant (théâtre, musique, danse etc.), musée, patrimoines, arts et plastiques, gestion de salles de spectacle. La CRESS évoque qu'à Plaine Commune, une part importante (69,8%) des structures de l'ESS dans le domaine des arts et spectacles. Comparée au niveau régional qui tourne autour de 66%.
- **Les sports et loisirs** : Ce secteur fait référence aux activités sportives : clubs, fédérations sportives, gestion des équipements et installations sportives, les salles de sport, des parcs d'attraction et autres activités de loisirs. D'après la CREES, ce secteur représente 56,1% des établissements de l'ESS au sein de la communauté d'agglomération, tandis qu'au niveau régional, il est de 65,4%.
- **Activités financières et d'assurance** : Ce secteur regroupe essentiellement les mutuelles et les coopératives. Elles sont souvent des banques coopératives. Les

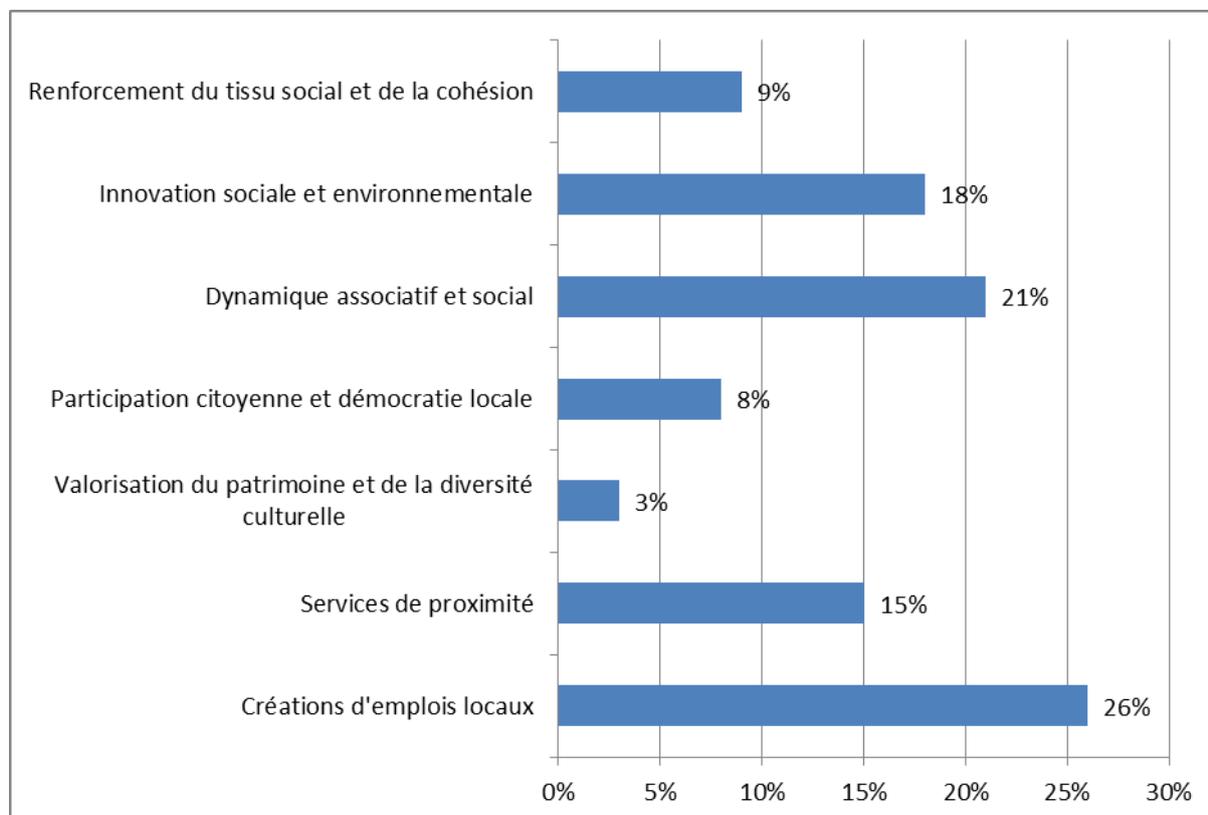
structures de l'économie de sociale solidaire à Plaine Commune représentent 9,2% alors celles de la région de Île de France sont à 9,4% (CRESS, 2021).

- **Non-Classés** : Ce secteur est identifié par "APE 9499z", regroupe essentiellement des associations. Ces établissements sont impliqués dans plusieurs secteurs d'activités ou agir en tant que réseaux ou coordinations. Ce qui fait qu'ils ne trouvent pas leur place dans les autres catégories de la nomenclature des secteurs d'activités. Ils représentent 26% des structures de l'ESS à Plaine Commune et 29,4% pour la Métropole du Grand Paris (CRESS,2021).
- **Enseignement**: Le secteur de l'éducation regroupe l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, assuré par les organismes de gestion d'établissements catholiques (OGEC), des instituts qui proposent des formations techniques (lycées professionnels ou centre de formations). Généralement, ces structures d'enseignements privés à but non lucratif sont organisées sous forme d'association. Le diagnostic de la CRESS (2021) mentionne que les structures de l'ESS représentent 12,9% à Plaine Commune alors que celles de la région sont de 17,4%.
- **Santé**: Les acteurs de l'économie sociale et solidaire jouent un rôle considérable dans le secteur de la santé. Par exemple, ils interviennent dans les centres de médicaux et dentaires, dans les structures d'hospitalisation, de soins et de réadaptation mais aussi des services d'hospitalisation à domicile (HAD). Ces établissements de l'ESS représentent 8,2% au sein de l'EPT, tandis qu'au niveau régional, ils sont de 16,4%.

3. Rôle de l'ESS dans la résilience territoriale à Plaine Commune

A Plaine Commune, le secteur de l'économie sociale et solidaire joue un rôle important. Elle offre de l'emploi en même temps, elle permet aux habitants du territoire d'avoir un cadre de vie plus agréable du point de vue économique, social et environnemental.

Graphique 3: Dans quelle mesure pensez-vous que l'ESS contribue à renforcer l'attractivité de Plaine Commune pour les habitants ?



Source : Mamadou Ndiaye LO, enquêtes de terrains de terrain à Plaine Commune, juillet 2023

Ce graphique laisse apparaître les réponses et les pourcentages correspondant à la question suivante : Dans quelle mesure pensez-vous que l'ESS contribue à renforcer l'attractivité de Plaine Commune pour les habitants ?

En effet, 26% des personnes interrogées voient l'ESS comme une opportunité pour favoriser la création d'emploi et le renforcement de l'économie locale alors que 21% des personnes enquêtés pensent que le secteur de l'ESS est une alternative pour booster la dynamique associative et sociale du territoire. Ce qui peut développer et renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté. Alors que 18% soulignent l'importance de l'ESS dans l'innovation sociale et les défis écologiques. Pour les 15%, elles affirment que les services de proximités qu'offrent l'ESS peut contribuer à l'attractivité territoriale de Plaine Commune. Cependant, les 9% des populations évoquent que l'ESS favorise l'entraide, la solidarité et la

coopération entre les habitants du territoire. Tandis que 8% se positionnent sur l'engagement des habitants, la participation citoyenne et la démocratie locale comme des facteurs clés qui contribuent à l'attractivité du territoire. Le pourcentage le plus faible (3%) correspond aux habitants qui soutiennent que l'ESS peut contribuer à l'attractivité du territoire en protégeant et en faisant la promotion du patrimoine local de la collectivité.

3.1 Création d'emplois durables

Plaine Commune accompagne et soutient les acteurs de l'ESS qui se trouvent sur son territoire. Le territoire accompagne également les porteurs de projets pour favoriser l'emploi local et offrir des opportunités pour créer l'ancrage local.

D'après le document stratégique de *Plaine Commune, Bilan 2019*, l'ETP a signé une convention avec Plaine Commune Promotion et l'Education nationale. Le but de cette convention est de renforcer les accords de partenariats entre les entreprises et les établissements d'enseignement du territoire. C'est dans ce cadre que les incubateurs de l'université Paris Nord Sorbonne (Incub'USPN) et de l'université Paris 8 (I-Engage) accompagnent les associations, collectifs, fondations, mutuelles et même les habitants du territoire à monter des projets innovants dans le domaine de l'ESS. C'est sous cet angle que Mme Chloé Lemeunier soutient que : *« le CNIS développe l'axe économie sociale et solidaire sur le territoire à travers deux axes le premier, c'est son incubateur qui accompagne les porteurs de projets à fort impact social et environnemental en mettant à leur disposition un programme d'accompagnement de neuf mois donc c'est soit des étudiants soit des habitants ou des associations du territoire. Donc l'accompagnement est gratuit ça leur promet de ça leur permet de développer leur projet entrepreneurial ou leur projet d'association donc ils ont des formations collectives, ils ont accès à l'espace de coworking du Cnis, ils ont du mentorat du coaching des ateliers de co-développement. Et et voilà, ça leur permet de développer leur projet et ce qu'on leur demande, c'est que ce soit des projets qui soient développés sur le territoire soit que ce soit porté par des habitants du territoire donc ça participe comme ça à créer de l'activité économique à créer de l'emploi et surtout à créer des services et des biens peu ou pas assez développés encore par le marché actuel. Le deuxième axe c'est des projets qu'on peut monter via notre collaboration avec la formation économie sociale et solidaire de l'Université Paris 8 ou encore avec les acteurs du territoire de l'ESS. Alors on a décidé par exemple d'organiser des conférences de professionnalisation pour les acteurs de l'ESS. C'est des micro projets en fait comme ça, on a aussi l'idée de développer un réseau international des incubateurs de l'ESS avec un partenariat qu'on aimerait développer avec le Sénégal avec le Maroc avec la Tunisie. Enfin pour l'instant, on se concentre sur les pays d'Afrique pourquoi parce que il y a beaucoup d'habitants de Plaine commune qui sont qui viennent d'Afrique qui vont repartir en Afrique et l'idée c'est de faire des passerelles aussi donc pour soit pour des gens qui vivent quand je dis Afrique, c'est le continent donc c'était ciblé pour l'instant le*

Maghreb et le Sénégal, ça peut être développé avec d'autres pays mais en fait c'est c'est des pays qui sont déjà commencent à développer l' ESS. C'est pour ça qu'on a ciblé ces pays.»

Marianne Villain souligne que les acteurs de l'ESS sont des acteurs profondément ancrés dans leur territoire, travaillant localement pour développer des solutions innovantes en réponse aux problèmes rencontrés. Ces initiatives génèrent des activités intéressantes et qui répondent aux besoins locaux. De plus, elles contribuent au recrutement local et enrichissent le tissu économique du territoire. Elle souligne que les établissements de l'ESS sont dans une démarche d'inclusion. Ils vont chercher des salariées qui sont en difficultés, des jeunes, des femmes, des hommes. Ils recrutent généralement des personnes qui habitent dans le département du 93 et particulièrement sur le territoire de Plaine Commune. Ils font souvent du recrutement local car leurs offres d'emploi se tournent sur leur environnement proche. Par exemple, nous pouvons citer l'exemple de l'association **modestie (Ile de Saint-Denis)** qui permet aux personnes au chômage de trouver du travail centré sur la couture et le recyclage de vêtement. Selon Julien (gérant du phare)⁴⁶, l'association a permis à plus de dix personnes d'avoir un contrat en CDI. Aujourd'hui, elle signe des contrats avec plusieurs magasins, des entreprises et des boîtes de mode.

Pour Philippe Mignard, il y a environ plus 800 structures de l'ESS sur le territoire qui génèrent plus 9000 emplois et ce sont essentiellement des associations. Ainsi, pour en savoir plus sur la relation ESS et emploi à Plaine Commune, il serait judicieux de baser sur les statistiques.

C'est sur cette base que nous avons consulté le document du diagnostic de la Cress (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) en 2021 sur l'ESS à Plaine Commune qui mentionne qu'entre 2015 et 2018, l'ESS a créé plus de 500 emplois supplémentaires dans le territoire. Il laisse apparaître que ce secteur emploie 9067 habitants du territoire.

Tableau n° 2: Les données de l'ESS dans le territoire de Plaine Commune

Territoires	Établissements ESS	Part d'établissements ESS	Emploi ESS	Part emploi ESS
France entière	213 214	9,3%	2 344 185	10,2%
Région IDF	31 391	7,1%	399 547	7,2%
Paris	13 161	7,2%	161 590	9,5%
Seine-Saint-	3 128	6,7%	34 773	5,8%

⁴⁶ Le phare se situe en île de Saint-Denis, est un pôle d'hospitalité à responsabilité écologique et sociale. Il est sous la forme juridique d'une scic une société coopérative d'intérêt collectif. Il regroupe aujourd'hui quinze structures qui, la plupart sont des associations.

Denis				
Métropole du Grand Paris	22 986	6,9%	287 567	7,4%
Plaine Commune	756	5,4%	9 067	4,6%
Aubervilliers	155	4,2%	2 181	6,9%
La Courneuve	80	6,4%	650	5,4%
Epina y	52	4,7%	513	6,9%
Ile de-Saint-Denis	15	7,6%	138	10,4%
Pierrefitte	22	3,6%	199	4,7%
Saint-Ouen	108	5%	735	1,9%
Stains	41	8,4%	803	10,3%
Villetaneuse	9	3,3%	71	1,7%
Saint-Denis	274	7,1%	3 777	4,2%

Réalisé par Mamadou Ndiaye LO, source : diagnostic de la Cress (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) en 2021 sur l'ESS à Plaine Commune

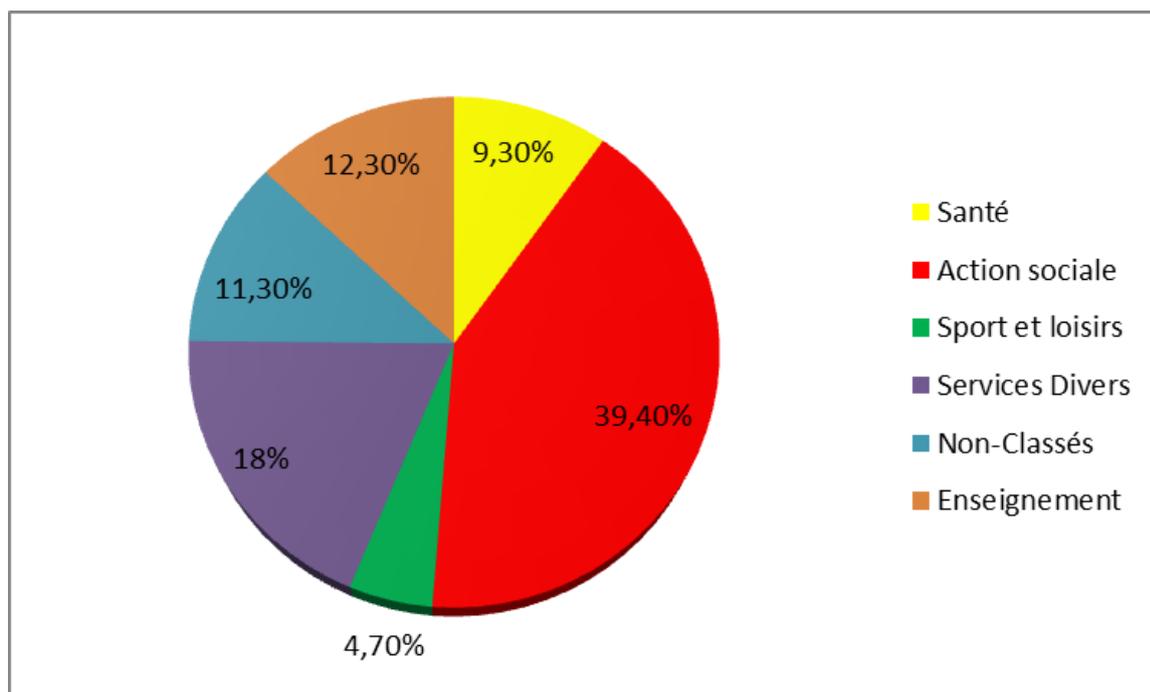
Ce tableau montre que les établissements de l'ESS sont inégalement répartis dans les différentes villes qui composent le territoire de Plaine Commune. Nous remarquons que les structures de l'ESS sont plus nombreuses dans les villes comme Saint-Denis et Aubervilliers. La ville de Saint-Denis abrite 25% des habitants de la collectivité, 36% des établissements de l'ESS et 42% des emplois. Par compte, la ville d'Aubervilliers regroupe 21 des établissements de l'ESS, 24% des emplois et 19% des populations de l'ETP (CRESS, 2021).

Cependant, nous notons aussi une faible présence des structures de l'ESS dans les villes comme Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine. Ces deux villes représentent respectivement 3,3% et 3,6% de structures, 1,7% et 4,7% d'emplois ESS dans le territoire. Pour la ville de Saint-Ouen, le secteur de l'ESS représente une part très faible pour les emplois (1,9%), malgré un nombre important de structures implantées sur son territoire.

Concernant la répartition des emplois de l'ESS par secteur d'activité, le graphique ci-dessous montre les principaux domaines d'activités qui contribuent à la création de l'emploi sur le territoire de Plaine Commune. En effet, le secteur de l'action sociale occupe la première place avec 39,40% des emplois de l'ESS. Cela se justifie par le fait que, l'ESS accorde une

importance à la solidarité et à l'accompagnement des habitants qui se trouvent dans une situation de précarité ou de vulnérabilité. Les services divers et de l'enseignement représentent respectivement 18% et 12,3% des emplois de l'ESS. Cela prouve l'importance des services de proximité, des crèches, ou toutes autres alternatives qui facilitent le transfert de compétence et de connaissance. Le secteur "non-classés" contribue à hauteur 11,3% des emplois tandis que le secteur de la santé, il est à 9,3%. Le secteur des sports et loisirs crée moins de salariés (4,7%). Tout ceci montre l'engagement de l'ESS dans la création d'emplois à Plaine Commune.

Graphique 4: répartition des emplois ESS par secteur d'activité à Plaine Commune



Réalisé par : Mamadou Ndiaye LO

Source : Observatoire Régional de l'ESS – CRESS IDF, d'après INSEE FLORES 2018

3.2 Réduction des inégalités sociales

Plaine Commune est un territoire confronté à des inégalités sociales. Pour faire face à ces dernières, l'ESS est perçue comme la réponse innovante et novatrice pour réduire les écarts socio-économiques qui gangrènent le territoire. Les établissements de l'ESS sont souvent décrits comme des établissements qui favorisent la création d'emplois locaux. Ils donnent des opportunités aux habitants qui se trouvent dans des situations difficiles (chômeurs, handicapés...).

A Plaine Commune, les structures de l'ESS laissent apparaître des initiatives importantes qui visent à améliorer les conditions de vie des habitants (santé, éducation, emploi, logement...). Nous pouvons citer par exemple : de l'association **Cœur et Main Tendue** qui a mis en place une épicerie solidaire dans la ville de Saint-Denis. Dont l'idée est de distribuer des produits alimentaires et hygiéniques aux habitants vulnérables qui se trouvent des quartiers de Saint-Denis (Stade de France, Franc Moisin). En effet, l'association propose aux bénéficiaires qui sont souvent des étudiants en difficultés économiques ou des retraités, de réaliser des courses à des prix très réduits.

L'Association pour l'Habitat Social Hôtellerie de Plaine Commune (AHSPC), elle agit dans toutes les villes de l'EPT. Elle accompagne des habitants du territoire de Plaine Commune qui sont dans une situation de précarité à trouver un logement social. Quant à l'association **Femmes Actives (Saint-Denis)**, les discussions que nous avons eu avec elles, nous ont permis de mieux comprendre les objectifs et missions de l'association. En effet, elle œuvre pour renforcer les connaissances et compétences des femmes en matière de textile. L'association dispose des cours de formations et des ateliers destinés aux habitants (femmes comme hommes) du territoire. A travers leur programme dénommé "fer et refaire", les femmes actives proposent des ateliers de confection textile pour accompagner l'insertion professionnelle des populations. Mme Charlotte Bougaran, la co-directrice de l'association soutient que depuis le début de l'année, le programme "fer et refaire" a permis à 16 personnes d'avoir un contrat à durée indéterminé (CDI).

Aujourd'hui, l'association attire beaucoup de personnes marginalisées et qui, le plus souvent, ont des barrières linguistiques. Il est aussi important de noter que l'association a mis en place des stratégies pour permettre à ces habitants d'apprendre le français et de gagner confiance en eux. Cette démarche contribue fortement à la réduction des inégalités sociales.

Photo 1: Atelier du programme "fer et refaire" de l'association femmes actives



Source : 94.citoyen.com

Pour l'association **femmes handicapées (Courneuve)**, elle a pour but d'aider les femmes handicapées ou des personnes qui sont physiquement fragilisées. Par exemple : l'association aide les personnes à mobilités réduites ou qui ont des problèmes de dos à réaménager leurs logements pour qu'il soit plus fonctionnel ou à faire monter leurs bagages. Mme Ounissa Fodil, la présidente de cette structure affirme que l'association va à la rencontre des personnes en situation de handicap dont l'objectif est de les faire intégrer fortement dans la vie sociale. Elle soutient plus loin en donnant l'exemple d'une dame qui était à côté de nous : *« tu vois la dame là, son mari a eu un problème de santé, il y a un an à peu près. Actuellement, il est moins mobile, il marche avec difficulté et elle me dit dans la rue, les gens les évitent où ils sont agacés et ils les regardent de manière bizarre. Elle vient me dire que le handicap fait peur aux gens. Nous, notre association, organisons des réunions fréquemment pour sensibiliser les populations mais nous assistons aussi les personnes qui sont en situation de handicap. Notre objectif c'est de les rendre heureux et de les faire comprendre qu'ils doivent impliquer pleinement dans la vie sociale.»*

Concernant l'association **Fun Être Sur L'Île**, la coordinatrice Mme Pomme Célarié explique les raisons de la création de cette structure. Elle évoque que: *« nous avons créé l'association parce qu'on voulait pratiquer le yoga. L'objet de cette association, c'est le bien-être des habitants et du coup on voulait pratiquer le yoga qui est donc une discipline physique mais qui est basée sur le souffle et aussi un peu de mental et d'énergie. Donc on a créé cette association pour ça parce que sinon pour pratiquer le yoga, il fallait qu'on aille dans Paris et les tarifs étaient trop élevés pour les habitants du quartier»*. Les prix élevés pour pratiquer ce sport à Paris, engendraient un sentiment d'inégalité de l'accessibilité de ces activités aux habitants de la banlieue parisienne.

Ainsi, pour lutter contre cette inégalité, l'association, dès la première année de sa création, a commencé à dispenser des cours de yoga qui sont accessibles aux habitants du quartier. Le but est de réduire les obstacles financiers et de faciliter l'accessibilité à ces activités de bien-être à tous. Ce qui fait que, plus de quarante personnes sont inscrits à ces cours, dès le départ. Et il fallait plus d'organisation pour pouvoir accueillir toutes ces personnes. Au fil du temps, l'association souhaite mettre en place des actions autour de la parentalité afin d'ouvrir ces activités. Cela a permis de regrouper leurs idées et forces avec une autre personne qui avait les mêmes objectifs. Cette connexion a permis de créer une seule association.

Rapidement, l'association a renforcé les cours de yoga et mis en œuvre des actions autour de la parentalité. Ils offrent des cours pour les enfants et leurs parents, des séances de massages pour les bébés, des ateliers en prévention santé globale, de l'alimentation saine, de la gestion du stress.

Ces initiatives favorisent l'amélioration des conditions de vie des habitants et offrent aussi des outils qui visent à réduire les inégalités dans le domaine de la santé et du bien-être. Sur ce, l'association organise souvent des rencontres et des activités dans le jardin partagé Nyéléni (Ile de Saint-Denis) pour créer des liens solides entre les habitants. Au-delà, des liens

solides que ces rencontres permettent, elles favorisent aussi le renforcement du tissu social entre les habitants du quartier.

Aujourd'hui, l'association facilite l'accès à ces pratiques (yoga, sophrologie, méditation etc.) jugées souvent comme des activités réservées à une population aisée. Ce qui fait qu'elles sont toutes disponibles pour les habitants du territoire et sans distinction sociale.

L'association **ICAR (Saint-Denis)** a vu le jour avec les mêmes circonstances que l'association **Fun Être Sur L'Île**. Icar créée en 2000, a pris naissance à partir d'un constat simple qui est un manque de services et d'équipements sportifs dans leur quartier. Moustapha, fondateur de l'association explique qu'auparavant pour pratiquer un sport de qualité, les jeunes de leur quartier devaient aller au centre-ville car dans leur quartier les services sportifs étaient restreints. Pour apporter une réponse à ce problème, l'association organise dès sa première année des événements sportifs pour les jeunes. Après quelques années, l'association a signé des accords de partenariat avec des entreprises locales dont l'objectif est de renforcer les offres sportives et d'organiser de grands événements afin de permettre aux jeunes d'avoir des équipements sportifs dans leur quartier. Il est important de souligner que ces accords de partenariats ont permis à l'association de construire un centre de formation pour les jeunes. Aujourd'hui Icar a élargi son champ d'activité et elle active aussi dans la promotion de l'éducation, de la culture, de l'alimentation durable et de l'épanouissement des jeunes. Son engagement vise également à réduire les inégalités sociales et offrir un avenir meilleur aux jeunes du quartier.

3.3 Renforcement de la cohésion sociale et participation citoyenne

Les structures de l'économie sociale et solidaire jouent un rôle crucial dans le renforcement de la cohésion sociale et de la participation citoyenne. Dans le cadre particulier du territoire Plaine Commune, les tiers-lieux présentent d'énormes atouts qui montrent l'engagement des citoyens à participer fortement au projet de développement territorial. Ils permettent de développer des connexions entre les habitants. C'est dans ce contexte que le **tiers-lieu 6b** exerce un rôle capital dans la création d'un environnement social et inclusif à Plaine Commune.

Julien Beller, un des fondateurs et Président du 6b (2016, p.2⁴⁷) soutient que « *l'idée était d'ouvrir ce vide (ancien immeuble de bureau abandonné) à des gens de Saint-Denis qui en avaient besoin. Des artistes, des associations mais aussi des entreprises de l'économie sociale et solidaire* ».

⁴⁷ Opale, (2016), Le 6b, lieu de travail partagé pour les artistes et les créatifs, socioco.org, p. 5

Le 6b est un lieu de rencontre entre les habitants, artistes, associations, entrepreneurs et visiteurs du territoire. Cet espace, situé dans la commune de Saint-Denis, offre des possibilités de discussions et de dialogues entre les membres de la communauté. Il facilite la collaboration entre les acteurs locaux tout en contribuant au renforcement des liens sociaux entre habitants. Beaucoup de personnes rencontrées lors de notre enquête de terrain, ne cessent de mentionner le rôle important que joue le 6b sur le territoire. Elles mettent l'accent sur les diverses activités culturelles comme les spectacles, les théâtres, les ateliers, les symposiums, les expositions etc. Sur ces 34 personnes interrogées, 12 personnes c'est-à-dire 42% ont confirmé avoir fréquenté ce lieu.

Photo 2: Le site du 6b



Source : inseinesaintdenis.fr

Photo 3: L'espace dédié aux diverses activités (séminaire, exposition, conférence...)

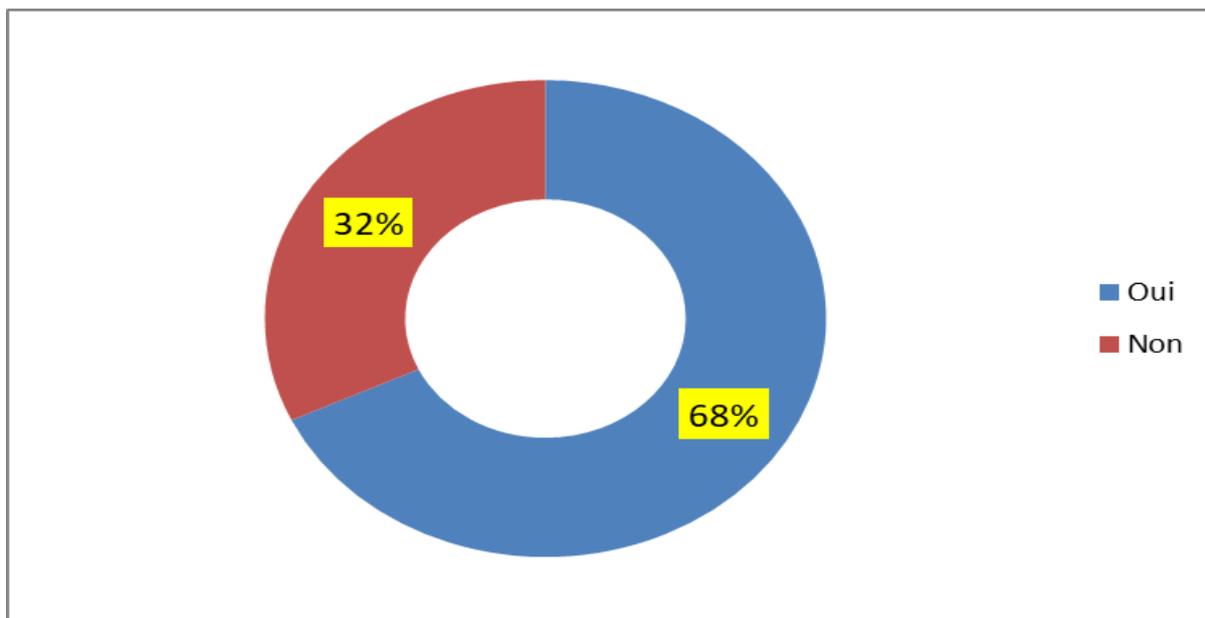


Source : le6b.fr

Ce site accueille aujourd’hui, plus de 250 structures qui contribuent activement à la dimension culturelle et artistique du territoire de Plaine Commune. Il offre un espace idéal dédié à la réflexion entre les habitants, les acteurs associatifs et politiques pour contribuer à la culture du vivre ensemble. Cela peut permettre facilement aux habitants de créer un sentiment d'appartenance et sans distinction sociale. C’est dans ce sens qu’un enseignant interrogé et habitant de Saint-Denis nous a clairement expliqué : *« un jour, j’ai assisté à une discussion publique au 6b. J’ai vraiment adoré la façon dont le débat s’est déroulé. La parole était ouverte à tout le monde et ils discutaient sur la thématique “habiter en commun”. L’objectif était de proposer des solutions pour lutter contre le changement climatique. Cette discussion avait permis aux habitants de mieux comprendre qu’ils ont un rôle déterminant à jouer car ils sont des ambassadeurs de leur quartier»*. En effet, le 6b est un espace de rencontres et d’échanges entre les habitants, entrepreneurs et artistes locaux. Il permet de favoriser la mixité sociale tout en renforçant le tissu social. Ce lieu contribue à la création d’un cadre dynamique, inclusif et participatif de tous les acteurs du territoire de Plaine Commune, tout en améliorant son attractivité en tant que un site culturel et créatif.

Ainsi, selon les informations que nous avons recueillies lors de mes d’enquêtes de terrain, 68% des personnes interrogées habitent dans le territoire de Plaine Commune. Ainsi 44% parmi elles affirment avoir vécu ou travaillé sur le territoire depuis plus de 5 ans. De plus, 19% déclarent qu’elles sont présentes dans le territoire depuis 3 et 5 ans, alors que les 37% y sont depuis moins de 2 ans.

Graphique 5: Habitez-vous d’activité à Plaine Commune?



Source : Mamadou Ndiaye LO, enquêtes de terrains de terrain à Plaine Commune, juillet 2023

Ces personnes nous ont bien montré leur attachement à leur quartier ou leur lieu de travail. Elles déclarent rester le plus longtemps possible sur le territoire. Elles évoquent les opportunités du territoire à savoir : proximité de Paris, présence des entreprises et associations, accès au transport, les valeurs du territoire (solidarité, partage, entraide). Cependant, il est important de souligner que malgré cet attachement, beaucoup jeunes rencontrés souhaitent quitter ce territoire à l'avenir. Ils soutiennent voir leur avenir ailleurs car selon eux, il y a plusieurs obstacles sur ce territoire (chômeur, insécurité...).

Toujours, selon les individus enquêtés, la vie associative est un moteur clé pour faciliter les liens sociaux entre les habitants. Ils expriment que les jardins partagés, les centres associatifs et de loisirs sont des lieux qui facilitent les rencontres entre les personnes. Ils voient ces structures de l'ESS comme des dispositifs qui permettent aux habitants de participer aux décisions locales ou bien comme des espaces où les personnes peuvent interagir, discuter et rencontrer pour développer des relations. Dans ce sens, nous avons discuté avec l'association "AB s'aider" qui a mis en place en 2018, un projet de création d'un jardin partagé. Ce jardin réunit aujourd'hui les habitants de la cité des fleurs de la Courneuve. Dont l'objectif premier est de faciliter la création des liens sociaux entre les habitants. De plus, ce jardin offre un cadre agréable aux discussions autour des thématiques environnementales. Enfin, ce projet a permis aux résidents de renforcer leur engagement collectif pour donner une force à leur site. Ce qui a contribué fortement au renforcement de la cohésion sociale du quartier.

A Plaine Commune, les associations jouent un rôle important dans la promotion de la participation citoyenne et dans le renforcement et de la cohésion sociale. A travers ces

associations, nous constatons l'émergence des mouvements sociaux qui permettent aux acteurs du territoire d'échanger, de débattre, de réunir ou de discuter sur des sujets importants.

3.4 L'innovation environnementale

Le territoire de Plaine Commune est confronté à une pollution de l'air, une pollution sonore et une forte chaleur. Ces facteurs ont des impacts directs sur la santé des habitants. Ainsi pour aller vers la transition écologique, le territoire doit prendre en compte les urgences climatiques et les urgences sociales (lutte contre la précarité énergétique, accompagnement à la rénovation thermique des logements, développement du réseau de transports en commun, protection des habitants contre la pollution de l'air et les fortes chaleur, amélioration des espaces publics pour créer des espaces de fraîcheur en temps de crise, développement de la chaleur renouvelable à un tarif abordable...). Conscients de ces enjeux, Plaine Commune s'est engagée dans la transition écologique avec l'adoption d'un plan de sobriété énergétique et la mise en place d'un nouveau Plan climat air énergie. Le territoire a très tôt montré son désir d'aller vers un nouveau modèle plus écologique. Dans cette dynamique, des appels à projet tels que Fabrique d'avenir et ESS ont également été lancés pour accompagner les acteurs locaux dans les transitions vers des initiatives environnementales plus vertueuses et durables. L'objectif est de permettre aux entreprises de l'économie sociale et solidaire de mettre en place des projets ou initiatives qui visent à réduire l'empreinte carbone comme : utiliser des matériaux recyclés, favoriser la mobilité douce, promouvoir l'agriculture urbaine, l'alimentation saine, la nature en ville etc.

Dans cette perspective, Marianne Villain évoque l'importance des établissements de l'ESS qui travaillent sur les espaces verts, les mobilités douces, l'énergie solaire, les jardins partagés et d'autres secteurs liés à la transition écologique. Bien qu'il est très complexe de mesurer l'impact exact de ces projets portés avec ces établissements dans le domaine de la transition écologique. C'est dans ce sens qu'elle soutient que *« je n'ai pas de statistiques sur l'application ou l'impact des projets qui ont autour de la transition écologique parce que je n'ai pas eu de mesures sur ça. Par contre, il y a beaucoup de structures qui travaillent avec les habitants pour fabriquer des produits qui soient moins polluants, faire moins de déchets, consommé mieux. Les associations font à la fois de la sensibilisation auprès des habitants pour encourager la transition écologique donc je suppose qu'il y a un impact mais ça je ne sais pas mesurer »*. Philippe Mignard a également souligné la complexité de quantifier ou de mesure la résilience par rapport à l'impact écologique de l'ESS. En dépit, de ces obstacles, nous remarquons aujourd'hui que les projets de l'ESS et fabrique d'avenir se concentrent de plus en plus vers la transition écologique. Il affirme : *« Auparavant dans nos appels à projet, les projets liés à la transition écologique ne représentaient que 20 ou 25% des lauréats et aujourd'hui, c'est plus de la moitié. C'est un indice pour dire que c'est quand même quelque chose qui avance et sur des choses qui peuvent être très expérimentales »*.

Martina Clairy nous rappelle qu'à Plaine Commune, beaucoup de structures ESS sont impliquées dans des enjeux écologiques et durables, avec des projets en faveur de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine, de la mobilité durable etc.

Dans ce contexte, l'association **la réavie (Courneuve)** développe un projet de métabolisme urbain qui vise à réduire l'empreinte carbone du territoire. L'objectif est donc de réduire le gaspillage et de favoriser l'économie circulaire sur les chantiers en donnant une seconde vie aux matériaux plutôt que de les jeter. Selon Mohamed, président de la co-fondation, « *l'association réavie est née d'un double constat : celui des déchets qui sont produits chaque jour dans nos chantiers du bâtiment dont l'objectif est de réduire ces déchets en optimisant le réemploi et celui du chômage dans les quartiers dans lesquels nous intervenons* ». L'association parle de trois techniques principales que sont : le **réemploi**, le **réutilisation** et le **recyclage**. Le **réemploi** consiste à utiliser l'objet de la même manière dans un autre espace, tandis que la **réutilisation** consiste à utiliser l'objet d'une autre manière. Le **recyclage** permet quant à lui de récupérer la matière première et de la réutiliser dans la fabrication de nouveaux matériaux. En fin de vie du matériau, le réemploi est considéré comme le traitement le plus vertueux, car il permet d'éviter le gaspillage et de préserver les ressources naturelles. Aujourd'hui Réavie a développé une plateforme où sont vendus des produits de réemploi à prix cassé, tels que des vitres, des lavabos, etc.

Photo 4: La boutique de l'association Réavie



Source : association réavie.fr

Dans ce même volet s'active l'association "electrocycle" (Villetaneuse), qui un laboratoire citoyen de recherche en matière de réemploi sur la thématique réemploi des équipements

informatiques. Selon Cyril (co-fondateur de l'association) : « *On est parti sur l'idée que le recyclage n'était pas, en fait, je dirais, des idées très à développer et qu'avant le recyclage, il y avait des choses à faire avant. Simplement, on est toujours en fait des citoyens sans guère de moyens. Et donc on a cherché à se dire comment fait à notre niveau, on pourrait améliorer les choses en matière de réemploi et donc ça a donné en fait des ateliers, des ateliers en fait, au sein d'une ressourcerie Du coup, y a onze ans, on est intervenu dans une ressourcerie sur un des bacs qui gèrent en terme de durée, c'est le bac pour les déchets d'équipements électriques. Et donc, on a initié des ateliers autour d'objets qu'on sortait du bac du trois deux en disant qu'en fait, on peut essayer de réparer ce qu'on a eu. Du coup, on a eu des échanges pour faire et c'était intéressant. Et c'est ça en fait qui a fait naître notre de projet* ». Actuellement, l'association a trois programmes de recherche que sont : le réemploi des vieux téléphones, tablettes et ordinateurs, la sensibilisation sur l'énergie, former des personnes à faire du réemployer eux-même. En 2022, l'association a été financée par Plaine commune pour travailler avec l'université Nord Paris et le lycée Jean-Pierre Timbaud (Aubervilliers) pour ensemble développer un réemploi des matériels électroniques du territoire. Ce programme a permis à l'association de travailler avec des étudiants en master sur la question comment le réemploi peut contribuer à l'insertion sociale et les enjeux liés à la transition écologique du territoire? Pour apporter une réponse à cette question l'association collabore avec le lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud. Ils tentent des expérimentations sur des métiers de la transition et plus particulièrement sur les ordures ménagères. Ils ont mis en place un plateau technique de reconditionnement des déchets. Après avoir examiné l'association electrocycle, dans la promotion de réemploi des équipements informatiques, passons maintenant à l'engagement de l'association **Auberfabrik (Aubervilliers)**.

Cette association (**Auberfabrik**) œuvre à sensibiliser les habitants d'Aubervilliers sur la gestion des déchets mais aussi à adapter un mode de vie plus durable. Comme les autres associations, auberfabrik organise des ateliers pour conscientiser davantage les albertivillariens à prendre en compte les enjeux environnementaux. L'association s'engage dans l'économie circulaire par la promotion de l'artisanat local. Elle crée des objets d'arts à partir des matériaux récupérés dans les déchets. Cette méthode contribue ainsi à réduire l'impact environnemental et s'inscrit parfaitement dans la trajectoire des politiques du développement durable.

De plus, dans le cadre de la transition écologique à Stains, la ferme des possibles joue un rôle important, et son projet est porté par la coopérative **Novaedia**. En effet, cette structure occupe le terrain depuis 2015 car la ville de Stains qui est propriétaire cherchait à l'époque un porteur de projet et avait prévu que cet espace reste une zone maraîchère. C'est dans ce contexte que la coopérative **Novaedia** a développé un projet titré **ferme des possibles**. C'est une ferme agricole urbaine de 1,2 hectare. Ils ont construit un bâtiment qui est éco-construit et résilient. Selon Mohamed Gnabaly co-fondateur de Navaedio et maire de l'île de Saint-Denis : « *la ferme des possibles a pour vocation de rassembler plein de gens différents*

autour d'un projet d'agriculture urbaine. C'est un terrain de 13.000 m² avec à l'intérieur 8000 m² d'exploitation agricole et également un bâtiment de 2000m². Qui est un bâtiment bioclimatique qui est à la fois un outil de transformation alimentaire ». La coopérative est engagée à promouvoir une agriculture biologique dans le quartier. Elle encourage une consommation locale et plus saine. Il est important de noter aussi que la coopérative dispense des cours pour sensibiliser la population à faire face aux enjeux écologiques. L'objectif l'une des ambitions de la ferme est de devenir un des phares les plus solides et durables au monde.

M. Gnabaly évoque que « travailler sur les questions de fermes urbaines, c'est travailler sur les enjeux des territoires. C'est quelle place on donne à la nature dans nos villes ». La ferme des possibles est une ferme agricole permet aux habitants, aux écoles, aux entreprises de travailler sur le sujet de l'alimentation durable et locale. La ferme utilise souvent des matériels de réemploi pour éviter de produire de déchets.

Photo 5: La ferme des possibles à Stains



Source: <https://www.laresidencesociale.org/>

Laurent Barbelier, responsable de la mission écologie au sein du Pôle Fabrique de la ville durable, met en avant l'importance du développement de la nature en milieu urbain. Cette approche vise à améliorer la qualité de vie des habitants tout en préservant la biodiversité. C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'association **la pépinière (Aubervilliers)**, qui à son tour joue un rôle majeur dans la transition écologique. L'association s'investit activement à promouvoir une conscience environnementale au sein de la communauté. Elle a mis en place diverses activités pour encourager les albertivillariens à adopter des pratiques écoresponsables comme : la sensibilisation à la gestion des déchets, promouvoir l'agriculture urbaine et l'alimentation saine, la préservation de la biodiversité etc. La

pépinière offre des ateliers et des événements aux habitants pour débattre sur des sujets de la transition écologique. Elle organise aussi des journées de nettoyage et réaménagement des espaces délaissés en les transformant des espaces verts et propice à la détente. Ces actions contribuent fortement à créer un environnement agréable mais aussi permettre d'améliorer le cadre de vie des habitants en offrant des espaces idéals à la population pour discuter, divertir et ressourcer. Ces acteurs de l'ESS contribuent activement à la transition socio-économique et écologique en mettant en œuvre des projets concrets et innovants.

Stéphane, Président de l'association, soutient que : « **Halage** est une association engagée dans les chantiers d'insertions avec comme raison d'être, de créer des activités qui créent de l'emploi et qui soient accessible à des gens au chômage et qui rend un service environnemental à la ville ». Halage développe des activités de l'économie circulaire notamment dans le cadre d'un projet qui s'appelle les faiseurs de terres. Halage cultive des fleurs sur une parcelle qui était complètement polluée par des produits des déchets du bâtiment pendant des années. L'association travaille sur comment dépolluer ces sols. Halage récupère des terres dégradées qui se trouvaient dans des endroits peu entretenus et les restaure en les rendant propres. Grâce à des expérimentations sur axées la production de fleurs, l'association les dépollue, les rendant ainsi réutilisables pour l'aménagement des espaces verts du territoire. Une autre initiative pertinente concerne les substrats fertiles, qui impliquent le mélange de déchets de chantiers avec des déchets verts pour produire de la terre. Halage s'engage activement dans cette démarche, participant ainsi aux expérimentations visant à créer de nouveaux métiers liés à l'écologie urbaine, notamment en récupérant et traitant des terres polluées pour les rendre à nouveau utilisables. De même, l'association les **Alchimistes** développe des stratégies qui visent à mettre en place des pratiques durables en matière de gestion des déchets. L'association collecte et fait le compostage des déchets alimentaires des restaurants ou des foyers. Ceci participe à réduire la quantité de déchets du territoire et favorise la création des sols fertiles. En effet, l'association utilise une approche qui est basée sur la transformation des déchets organiques. Ce compost est ensuite utilisé pour enrichir les sols. Ceci favorise la croissance des plantes et la régénération des espaces verts. L'association sensibilise les habitants à apporter une gestion responsable des déchets. Sur le territoire de Plaine Commune joue un rôle important dans la promotion des pratiques de gestion des déchets organiques. Ce qui peut favoriser ainsi, la création des villes résilientes et durables.

L'association **atelier solidaire (Saint Ouen)** est une initiative portée par des habitants de la ville Saint-Ouen. Son objectif est de faciliter la réparation, le réemploi, et le partage de connaissances dans le domaine de la réparation d'objets divers. L'atelier solidaire offre une opportunité aux habitants de réparer leurs vélos à des prix très bas. L'association œuvre en faveur de la mobilité douce. Elle encourage les habitants à utiliser leur vélo comme moyen de transport. Elle dispense aussi des formations à la réparation de vélos dont l'idée est de permettre aux habitants de réparer eux-mêmes leur vélos.

Photo 6: Local de l'association atelier solidaire (réparation à l'intérieur de l'atelier)



Source : atelierso

Photo 7: Local de l'association atelier solidaire (réparation à l'extérieur de l'atelier)



Source : atelierso

Durant chaque vendredi du mois d'août, une initiative remarquable a pris vie : l'association a pris ses quartiers au vaste parc des docks. Cette stratégie vise à instaurer une proximité directe avec les habitants. L'atelier crée une opportunité de rencontrer les résidents du territoire. C'est pour cela, qu'elle propose une réparation gratuite des vélos. Ce choix dans le parc revêt une dimension capitale car c'est un espace accessible et agréable durant la période d'été. Cet espace laisse apparaître un cadre de vie agréable et facilite les interactions et les échanges entre l'association et les habitants.

Poster 2: Atelier mobile de l'association Atelier Solidaire



Source : atelierso

L'association atelier solidaire apparaît comme une réponse innovante aux défis actuels. Grâce à son engagement envers la répartition des vélos, l'association joue un rôle décisif dans la transition vers un territoire plus durable. En ouvrant un espace dédié à la répartition des vélos, atelier solidaire tend à diminuer l'empreinte carbone en favorisant la mobilité douce. Un des responsables de l'atelier nous a bien confirmé que la promotion de la mobilité douce est une des priorités de l'association. Un point essentiel à mentionner c'est le fait que l'atelier encourage les habitants à utiliser des vélos comme mode de transport, participe éventuellement à réduire la pollution de l'air et à atténuer les nuisances sonores. Ces actions ont un impact direct sur la qualité de l'air et participent aussi à créer un environnement urbain plus propre et plus sain.

L'atelier solidaire est un exemple en matière d'initiatives communautaires. Il joue un rôle fondamental dans la transition écologique tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

L'association les **Cités d'Or (Courneuve)** partage les mêmes objectifs que l'atelier solidaire. Juste que la différence se situe au niveau des interventions. Au moment où l'atelier solidaire se concentre sur la réparation des vélos, l'association les Cités d'Or développe une plateforme de mobilité et met à la disposition des habitants des garages solidaires dans le territoire. L'idée c'est de mettre en place plusieurs espaces de mobilités de réparations de vélos et de trottinettes à un prix abordable. L'association encourage la mobilité durable et vise à améliorer la qualité de vie des résidents à travers ces initiatives écologiques, économiques et sociales viables.

En effet, notre discussion sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et la transition écologique à Plaine Commune a révélé une multitude de projets et d'initiatives visant à réduire l'empreinte carbone, à encourager le réemploi des matériaux de construction et à préserver la biodiversité locale. Ces efforts illustrent l'engagement croissant des acteurs de l'ESS en faveur de la protection de l'environnement. Cependant, malgré ces avancées notables, il est

important de reconnaître que ce secteur est confronté à d'énormes obstacles qui entravent son plein potentiel en tant que levier d'attractivité territoriale.

4. Les défis et recommandations de l'ESS à Plaine Commune

L'économie sociale et solidaire est un modèle innovant qui fédère les valeurs telles que la solidarité, l'utilité sociale, la démocratie, l'éthique et la proximité. Ce modèle se détache complètement des approches traditionnelles qui sont basées sur la rentabilité économique. Cependant, malgré ses nombreux avantages à Plaine Commune, ce secteur de l'ESS fait face à des défis majeurs parmi lesquels, nous pouvons citer le problème d'accès au financement, la difficulté d'accéder aux locaux, la difficulté de sensibiliser ou de toucher un public plus large et la complexité de sensibiliser ou d'atteindre un public plus large.

4.1 Problème d'accès au financement

Le défi financier auquel sont confrontées les collectivités provoque une inquiétude grandissante, en mettant en péril le soutien au secteur de l'ESS. Dans ce contexte où les ressources publiques se font de plus en plus rares, les collectivités déclarent souvent qu'elles sont contraintes de faire face à une réduction continue des fonds alloués aux programmes, initiatives et projets des acteurs de l'ESS. *« Il y a de moins en moins d'argent public dans les collectivités politiques. Et très concrètement la collectivité de Plaine Commune a plein de choses à gérer, elle a peu de moyens, ce qui fait que le secteur de l'économie sociale et solidaire ne peut pas être prioritaire sur les autres secteurs tels que l'aménagement, la mobilité etc. »* déclare Philippe Mignard.

Cette situation complexe fait que les collectivités locales ont des difficultés à soutenir l'ESS. Ce qui fait que nous assistons fréquemment à des réductions de budgets alloués au secteur de l'économie sociale et solidaire. Selon Marianne Villain : *« les moyens qu'on nous donne est bien inférieur aux besoins. On est soumis à des réductions budgétaires, ça veut dire dernier bah. On a déjà pas des gros budgets donc si on réduit le budget chaque année au moment des réductions, c'est d'autant moins pour nos acteurs donc ça pour nous, c'est un souci »*.

Pourtant, ce secteur repose en grande partie sur les financements des publics pour bien mener ses actions à vocations sociales et environnementales. En effet, cette réduction des ressources financières peut poser d'autres défis plus complexes comme : mettre en danger la capacité des acteurs de l'ESS à maintenir et à développer leurs programmes et initiatives ; freiner les projets visant à créer des opportunités d'emploi pour la population défavorisée, à promouvoir l'éducation, à soutenir les entrepreneurs sociaux et à renforcer les liens communautaires. Puisque l'ESS est un levier essentiel pour répondre aux enjeux liés aux chômages, à la précarité et à l'inclusion sociale. En réduisant, les ressources destinées à ce

secteur, Plaine Commune semble remettre en cause son engagement envers ces objectifs, ce qui risque d'affaiblir la confiance des acteurs de l'ESS locaux. Il demeure intéressant que Plaine Commune adopte une vision à long terme plutôt que de considérer les investissements dans l'ESS comme de simples dépenses. Il convient aussi de les percevoir comme des dépenses dans le bien-être durable de la communauté. La croissance économique et sociale ne peut être réellement durable que si toutes les couches de la société en bénéficient.

Autre chose à noter, l'une des raisons majeures de cette problématique est le manque de compréhension et de reconnaissance approfondie de ce secteur. Par exemple, les collectivités locales orientent plus leurs efforts vers des modèles économiques plus conventionnels, basés sur la croissance économique et la rentabilité financière. En conséquence, l'ESS est a été toujours reléguée au second plan, perçue comme un secteur marginal ou complémentaire. C'est dans ce sillage que Philippe Mignard affirme : « *je pense déjà qu'en termes de politiques publiques. Avec tout ce qu'on a vécu malgré tout ça, l'ESS reste considérée comme une compétence secondaire des collectivités territoriales. C'est à dire éventuellement quand on fait des arbitrages budgétaires, ça passe toujours après la voirie, le cadre de vie, les déchets etc. L'ESS est vraiment considérée comme une sorte de compétence secondaire. L'ESS est quand même considérée comme une politique publique de second rang. Il y a encore des représentations un peu misérabilistes ou méprisantes vis-à-vis de l'ESS* ». La perception et les jugements de valeurs à l'encontre du secteur de l'économie sociale et solidaire tendent à réduire la visibilité et les soutiens accordés à l'ESS.

De plus, l'exigence pour les associations à répondre à des appels à projets pour bénéficier d'un financement peut créer plusieurs difficultés pour les associations (contraintes financières et organisationnelles). Bien vrai que cette démarche laisse apparaître des avantages en termes de transparence et d'efficacité dans l'allocation des fonds, elle peut créer aussi des inégalités et des répercussions négatives sur les petites associations. Vu que, l'obligation de participer à des appels à projets peut engendrer une lourde charge administrative pour les associations. La rédaction des appels à projets demande du temps, des ressources humaines et parfois des compétences spécifiques en rédaction et en matière de présenter un budget. Ce sont des choses que certaines associations ne peuvent pas avoir à disposition. C'est le cas par exemple de l'association les **femmes handicapées** : au cours de mes enquêtes sur le terrain, j'ai eu l'opportunité de discuter avec les membres de cette association, qui ont partagé avec moi les défis auxquelles elles sont confrontées lorsqu'il s'agit de répondre à des appels à projets. Elles ont généralement partagé leurs préoccupations quant à leur capacité à rédiger des propositions de manière efficace et pertinente.

Cette situation peut décourager leur participation même si elles ont des initiatives pertinentes à proposer. De plus, les appels à projets sont souvent des critères de sélections stricts et des exigences de conformités qui peuvent être difficile à respecter pour les

associations moins expérimentées ou moins équipées en personnel qualifié. Cela peut conduire à un biais en faveur des associations les plus grandes et mieux établies, qui ont les ressources nécessaires pour répondre aux critères de manière plus aisée. Ce qui explique le fait que les grandes associations reçoivent des financements chaque année.

La recherche des financements devient un défi complexe pour les acteurs de l'ESS. En effet, le phare a mis en place un projet de surélévation de leur bâtiment. Bien que ce projet soit soutenu par l'agence nationale de rénovation urbaine dans le cadre du Programme d'Innovation et d'Avenir (PIA) de Plaine Commune, la quête de financements supplémentaires dévoile des obstacles auxquels les acteurs de l'ESS sont régulièrement confrontés. L'objectif de ce projet est d'accroître la capacité d'accueil de structures, tout en intégrant des principes solides du développement durable (chantiers à l'insertion et le plus possible de matériaux bio recyclés), constitue un investissement substantiel. Le coût estimé de trois à quatre millions d'euros souligne la dimension significative de cet engagement. Cependant, même avec le soutien initial de l'agence nationale de rénovation urbaine, le besoin de recherche de partenaires financiers supplémentaires met en lumière les contraintes auxquelles ils sont confrontés lorsqu'ils cherchent à mener des projets de grande envergure.

Pour réduire ces difficultés, il faut que la collectivité Plaine Commune collabore étroitement avec les acteurs de ce secteur. En favorisant le dialogue, en reconnaissant les succès passés et en envisageant de nouvelles stratégies de financements. C'est dans cette dynamique que Mme Marianne confirme que : *« On a toujours été présent pour les accompagner et trouver des solutions à leur problématique et essayer de chercher des nouveaux financements ailleurs, ça peut être de l'Europe avec de la région, ça peut être des fondations. On essaye de créer des ponts comme ça et essayer d'en faire bénéficier des acteurs. En tout cas, on va continuer sur les actions qu'on mène et qu'on développe depuis certaines depuis très longtemps, certaines depuis plus récemment. On consolide les liens qu'on a notamment avec le réseau des territoires d'ESS (RTES). On consolide les liens qu'on a avec la CRESS au niveau régional, on consolide les liens qu'on a avec nos partenaires de l'accompagnement et on essaye d'être vigilant sur la santé des structures ».*

Ces difficultés d'accès au financement peuvent limiter la croissance et l'expansion des initiatives de l'ESS. Des projets innovants visant à créer un impact positif dans le territoire de Plaine Commune pourraient rester à l'étape de l'idée en raison d'un manque de ressources financières nécessaires. De plus, les sources financières incertaines peuvent créer une instabilité, en mettant en péril la pérennité de ces acteurs qui jouent un rôle essentiel pour les transitions socio-économiques et écologiques. Pour relever ces défis des efforts doivent être déployés pour sensibiliser les investisseurs et institutions financières aux bénéfices de l'ESS et développer des mécanismes de financements spécifiques adaptés à ces caractéristiques.

4.2 Problème de locaux pour les structures de l'ESS

La question de la difficulté d'accéder aux locaux pour les structures de l'ESS est une réalité sur le territoire de Plaine Commune. Les coûts élevés de l'immobilier dans certaines villes du territoire (Saint-Ouen, Aubervilliers, Saint-Denis, Ile de Saint-Denis) rendent ardues les recherches de locaux adorables pour les structures de l'ESS. Les budgets restreints auxquels font face bon nombre de ces organisations les placent face à des choix complexes (investir dans les locaux ou allouer des ressources à leurs projets sociaux et solidaires).

Nous remarquons aussi que les besoins spécifiques en termes d'espaces propres à chaque organisation compliquent davantage la situation. Par exemple : les associations culturelles ont besoin d'espaces polyvalents pour assurer leurs événements et ateliers, tandis que les coopératives de productions alimentaires ont un grand espace pour pouvoir mettre en place des installations adaptées à leurs activités spécifiques. Ainsi, trouver des lieux qui répondent à ces critères tout étant situés dans des zones bien desservies et accessibles s'avère un défi majeur.

C'est dans ce contexte que Philippe Mignard met en évidence que : *« l'accès à l'immobilier qui est un vrai problème pour le développement des structures de l'ESS à Plaine Commune »*. Le boom immobilier qui sévit le territoire a provoqué une série de dilemmes encore plus complexes pour les acteurs. En effet, la hausse des loyers et les coûts immobiliers ont mis de nombreux acteurs de l'ESS au seuil de la catastrophe. Incapables de supporter ces charges financières, nombre d'entre eux ont dû prendre la difficile décision de mettre un terme à leurs activités. Pour d'autres, la perspective d'une survie financière de plus en plus précaire les pousse à envisager des alternatives radicales. Ainsi, ils se tournent vers des territoires où la pression foncière est moins ressentie. Comme le souligne Philippe Mignard : *« On a une vraie crainte, la pression immobilière devient telle qu'on a perdu la plupart de nos acteurs. Ils sont obligés d'arrêter leurs activités soit ils iront ailleurs ou la pression immobilière est moins ressentie. C'est une réalité, la plupart d'entre eux cette pression foncière les contraint fortement dans leur développement en général »*. Il met en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les établissements de l'ESS à Plaine Commune en raison du boom immobilier. Les conséquences incluent non seulement des hausses de loyers et de coûts immobiliers, mais mettent également la mise en péril de la viabilité même de ces acteurs. Cette réalité montre l'impact profond de la pression immobilière sur le développement et de la pérennité de l'économie sociale solidaire sur le territoire de Plaine Commune.

De plus, les successions de réquisitions pour les développements des projets municipaux ou du département laissent souvent des difficultés aux associations. Dans cette dynamique que la présidente de l'association femmes handicapées souligne : *« Au cours des premières années, nous avons bénéficié d'un local exceptionnel qui nous a permis d'organiser des événements, d'interagir avec le public et de mener à bien nos actions de sensibilisation.*

Cependant, après quatre années fructueuses, nous avons été confrontés à un défi majeur. Les autorités départementales ont pris la décision de réquisitionner ce local pour y créer une crèche familiale. En tant qu'association, nous comprenons l'importance de telles initiatives pour la communauté, mais il est regrettable que cela se soit fait sans envisager une solution de rechange pour notre association. Plutôt que de nous fournir un nouvel espace adapté à nos besoins, nous avons dû prendre en main la recherche d'un nouveau local. Nous avons ainsi passé une année dans une chapelle qui, bien que modeste, a été notre refuge temporaire. Par la suite, nous avons partagé un local avec une autre association, ne disposant que de deux jours par semaine (les mardis et les jeudis) pour mener nos activités. Quelques années plus tard, alors que nous pensions avoir enfin trouvé un espace stable, la ville de la Courneuve a de nouveau pris possession du local que nous partagions. Cette fois-ci, ils l'ont transformé en un centre de jeunesse, puis ultérieurement en une autre crèche. Cette instabilité a sérieusement compromis notre capacité à fonctionner de manière continue et à offrir nos services à la communauté ». Actuellement, l'association n'a pas de local fixe. Ce qui fait qu'elles sont contraintes de poursuivre leurs efforts pour en trouver un qui puisse répondre à leurs besoins spécifiques. Elles m'ont expliqué que leur présence temporaire dans la chapelle (le site où j'ai retrouvé l'association pour l'entretien), justifie par le fait que la ville accueille la Courneuve Plage pendant la période estivale. Elles ont accès à cette pour un mois (du 8 juillet au 6 août 2023), durant toute l'année. Après la fermeture de la plage, elles nous signalent qu'elles nous auront plus un local ou un endroit pour mener leurs activités.

Poster 3: Courneuve plage : chapelles pour les associations



Source : cliché personnel, enquêtes de terrains de terrain à Plaine Commune, juillet 2023

Cependant, la communauté de Plaine Commune n'est pas restée passive face à ces défis. Les acteurs locaux, les élus et les citoyens engagés ont entrepris des démarches pour trouver des solutions novatrices. Des partenariats entre structures de l'ESS ont été établis, permettant de mutualiser les ressources et de partager les espaces disponibles. Les autorités locales ont également pris conscience de l'importance de soutenir ces initiatives en mettant en place des politiques de soutien spécifiques, comme des subventions pour la location d'espaces ou la rénovation de bâtiments. C'est dans ce sens que M. Mignard évoque que « *depuis quelques années, on réfléchit et on fait des études. On fait des choses, par exemple vers la mise en place d'un hôtel d'activités ESS gérée par la collectivité de l'Île de Saint-Denis. Pour accompagner le projet d'achat ou de rénovation d'un bâtiment pour les structures de l'ESS. Voilà, beaucoup de choses qu'on est en train d'expérimenter au sein de l'urbanisme. Et maintenant on est en réflexion avec des collègues sur l'aménagement sur une durée à long terme en suggérant une vraie stratégie avec des moyens financiers faisables* ».

La conversion de bâtiments désaffectés en espaces dédiés à l'ESS est une autre voie explorée avec enthousiasme. Cette approche non seulement réhabilite des structures laissées à l'abandon, mais elle redonne également vie aux quartiers en créant des lieux d'échange et d'innovation sociale. L'idée d'agrandir le phare sur deux étages vise également à accueillir plus d'habitants, ce qui permettra une meilleure mutualisation des coûts de gestion du bâtiment de coordination et de coopération. Cela pourrait également offrir de

nouveaux espaces à des associations de l'ESS du territoire. Ainsi, le projet de surélévation de deux étages peut atteindre une masse critique nécessaire à cet équilibre. La coopération entre les acteurs publics, privés et associatifs dans ce domaine est essentielle pour transformer ces idées en réalité.

Toutefois, la difficulté d'accéder aux locaux pour les structures de l'ESS constitue une réalité bien présente dans le territoire de Plaine Commune. En revanche, cette réalité est également porteuse de promesses. Grâce à l'engagement de la communauté locale et à une volonté partagée de trouver des solutions créatives, Plaine Commune peut devenir un modèle d'innovation sociale en surmontant les obstacles qui se dressent sur le chemin de l'ESS et en construisant un avenir où les structures solidaires peuvent s'épanouir pleinement.

4.3 Difficulté de sensibiliser et de toucher un public plus large (ouverture à d'autres acteurs et aux habitants)

Un constat a été dégagé au cours de mes enquêtes de terrain. Nous avons remarqué que la majeure partie des personnes interrogées et certaines associations rencontrées ne connaissaient même pas le terme économie sociale et solidaire. Pourtant, si nous faisons référence aux documents de Plaine Commune, l'ETP est décrit comme un territoire pionnier en matière d'économie sociale et solidaire. Sur ce, il était question de creuser plus cette réflexion pour mieux appréhender les choses. C'est dans cette dynamique que nous avons discuté avec madame Marianne Villain et monsieur Philippe Mignard pour en comprendre plus sur ce point. De ce fait, la question posée sur ce sujet était :

Est-ce que Plaine Commune prévoit ou bien est-ce qu'il est en train de mettre en œuvre des démarches pour rencontrer la population, les associations, les fondations etc., afin de les sensibiliser davantage et de leur faire comprendre en quoi consiste l'économie sociale et solidaire?

Marianne souligne que : « *très honnêtement, on est très mauvais sur ça. On a essayé pendant longtemps la sensibilisation. On avait mis en place un programme de sensibilisation mais bon. Nous dans ce secteur-là voilà, c'est moins notre domaine, on connaît moins on sait pas faire* ». Elle reconnaît que Plaine Commune a essayé de sensibiliser la population sur les enjeux de l'ESS mais cela n'a pas réussi. Elle explique que maintenant Plaine Commune ne fait plus de sensibilisation et préfère laisser ce rôle aux associations de la faire.

Pour Philippe Mignard : « *Plaine Commune, a une époque, faisait de la sensibilisation au grand public en matière de l'ESS mais on a arrêté parce que le concept de l'économie sociale et solidaire ne touchait pas le plus grand public. Les habitants connaissent toutes les associations de leur quartier. Ils connaissent leurs activités mais ils ne sont pas conscientisés sur les enjeux de l'ESS* ». La méconnaissance du concept de l'économie sociale et solidaire

par les habitants est une réalité à Plaine Commune. Aux yeux des populations, l'économie sociale et solidaire est perçue comme une notion floue, complexe et qui rencontre des difficultés à se faire démasquer du secteur associatif traditionnel ou l'entreprise classique. L'enquête a montré aussi que les particularités des structures de l'ESS telles que les associations, les fondations, les coopératives et les mutuelles rendent ce concept plus complexe à l'accessibilité et à la compréhension du grand public. Autre chose, le langage utilisé pour qualifier cette notion laisse apparaître des termes techniques qui sont à la fois dans les domaines juridiques, économiques et sociaux. Ce qui participe à rendre encore plus difficile la compréhension de l'économie sociale et solidaire. Pour Julien (Phare) : « *oui parfaitement, si vous demandez en général aux habitants c'est quoi l'économie sociale et solidaire, ils auront des difficultés à vous expliquer ou à vous donner une bonne définition de ce terme. Mais ce qui est sûr, ils connaissent indirectement le terme d'économie sociale, c'est comme l'écologie. C'est comme plein de choses que les gens voient ou entendent et qu'ils ne maîtrisent pas. Même s'ils disent toujours que c'est un terme technique par contre, ils connaissent les associations et les coopérations leur quartier et leurs domaines d'interventions* ». En effet, il est intéressant d'adopter une communication et un langage plus facile et accessible au grand public. Cela nécessite d'utiliser un jargon simple et clair qui permet d'illustrer des exemples concrets dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est dans ce cadre que s'investit l'association **la fabrique des impossibles**. Elle se trouve à l'île de Saint-Denis. Cette association organise des rencontres d'initiation au métier de l'ESS. Son objectif est de travailler avec les jeunes du territoire, de leur montrer c'est quoi l'ESS.

Autre chose à noter également, c'est que les acteurs de l'ESS travaillent dans un cercle restreint. Ils se connaissent, ils travaillent ensemble, ils sont capables de se coordonner et de développer des projets ensemble. Malgré leur expertise dans la création de projets innovants et durables, les associations rencontrent souvent des difficultés à élargir leur influence et à toucher des couches sociales plus vastes au sein de la communauté. Dans cette perspective Cyril de l'association electrocycle affirme que : « *notre association souhaite faire des tests en prêtant les téléphones reconditionnés à des fondations ou d'autres structures qui en ont besoin. Et depuis, l'association electrocycle peine à trouver une structure qui peut accueillir ces téléphones. Ce n'est pas intéressant de donner ces téléphones à des personnes qui en ont déjà. L'enjeu qu'on a c'est d'identifier des lieux dans le territoire de Plaine Commune qui seraient intéressés non seulement capables de distribuer ces téléphones mais de nous aider à réaliser une expérimentation* ». Lorsqu'un acteur de l'ESS sur le territoire souhaite collaborer avec un autre, il se trouve confronté à un manque de dispositifs facilitant cette recherche. En effet, il n'existe pas d'annuaire exhaustif recensant l'ensemble des acteurs, ce qui rend difficile l'identification de partenaires potentiels. De surcroît, il est souvent ardu de connaître précisément les besoins des autres acteurs.

Sophia Arouche, responsable Recherche et Plaidoyer de l'association **Ghett'up (Saint-Denis)** a expliqué que depuis longtemps, leur association souhaite travailler avec des chercheurs du

territoire qui sont intéressés par les enjeux d'insertion sociale des jeunes de banlieue. Elle souligne qu'elle a essayé de les contacter mais jusqu'à présent, elle n'a pas réussi à les joindre. Pour les associations (Ghett'up et femmes handicapées), il était très difficile d'avoir une vision complète des activités, des contacts et des besoins des chercheurs. Ainsi, créer un outil qui facilite la mise en relation des acteurs du territoire devient plus que jamais nécessaire. La coopération entre l'université et les acteurs de l'ESS peut être bénéfique à plusieurs niveaux. Les universités (Paris 8 et Paris 13) pourraient amener une plus value grâce à leur expertise de recherche en accompagnant les projets associatifs.

Concernant le Phare, ils souhaitent l'ouvrir davantage au territoire, pour recueillir un public plus large, afin d'accroître leur visibilité et d'attirer un plus grand nombre au sein de la communauté. Julien reconnaît que le phare est plus fréquenté par les associations et les autorités que par les habitants. Pourtant cette structure dispose de salles en réunions, de salles de travail et entre autres et offre aussi des formations professionnelles dans le secteur de l'économie sociale et solidaire. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, cette structure souhaite devenir un espace décisif où les habitants vont fréquenter régulièrement. Ils sont en train de réfléchir à mettre en place des stratégies pour tisser des liens avec les habitants de Plaine Commune et particulièrement ceux de l'île de Saint-Denis. Ainsi, malgré les initiatives portées par les acteurs de l'ESS sur le territoire de Plaine Commune, force est de constater que ce secteur rencontre un véritable défi à élargir son influence au-delà des cercles restreints. Cette difficulté de sensibilisation et d'engagement d'un public plus large peut entraver la capacité du secteur de l'ESS à être un vrai moteur d'attractivité territoire à Plaine Commune. Car si tous les projets menés par ces structures et les avantages de l'ESS sur le territoire ne parviennent à atteindre une grande population, l'efficacité de ce secteur peut être limitée. La méconnaissance du concept de l'ESS, la perception ou les jugements portés sur elle peuvent créer des barrières à l'adhésion et à la participation de diverses couches de la société. Ainsi pour surmonter ces obstacles, il devient nécessaire d'établir ou d'adapter une communication ciblée et inclusive. De plus, une collaboration avec les institutions du territoire (les universités, les écoles...) peut permettre de diffuser largement les valeurs et opportunités qu'offre l'ESS.

La transformation du territoire de Plaine Commune a un fort écosystème d'ESS et capable de catalyser l'attractivité territoriale, demande un engagement fort pour pouvoir soutenir et élargir les actions de l'ESS au-delà des cercles habituels. En mobilisant des stratégies et efforts pour sensibiliser et toucher un public plus large, l'ESS peut devenir un véritable moteur de changement positif, contribuant ainsi à façonner un avenir durable et inclusif pour le territoire de Plaine Commune.

Conclusion :

L'étude de cas de Plaine Commune met en lumière le rôle significatif que joue l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en tant que levier d'attractivité territoriale dans un contexte de transitions socio-économiques et écologiques. Cette approche économique innovante incarne des valeurs essentielles telles que la solidarité, l'utilité sociale, la démocratie, l'éthique et la proximité, se distinguant ainsi des modèles traditionnels axés sur la rentabilité économique.

L'ESS à Plaine Commune a apporté une série d'avantages concrets, notamment la création d'emplois durables, la réduction des inégalités sociales, le renforcement de la cohésion sociale et de la participation citoyenne, ainsi que l'encouragement à l'innovation environnementale. En favorisant des pratiques telles que l'utilisation de matériaux recyclés, la promotion de la mobilité douce, le soutien à l'agriculture urbaine, à l'alimentation saine et à la nature en ville, l'ESS contribue à un cadre de vie plus agréable du point de vue économique, social et environnemental pour les habitants de Plaine Commune.

Cependant, il est essentiel de reconnaître que l'ESS à Plaine Commune est confrontée à des défis significatifs. Parmi ceux-ci, on peut citer le problème d'accès au financement, qui entrave le développement des entreprises sociales. De plus, la question des locaux pour les structures de l'ESS se pose, car disposer d'espaces adaptés est crucial pour leur fonctionnement. Enfin, la sensibilisation et l'élargissement de la portée de l'ESS à un public plus large demeurent des défis complexes.

Malgré ces obstacles, l'ESS demeure un acteur majeur dans la transformation positive de Plaine Commune. En collaborant avec d'autres acteurs locaux et en recherchant des solutions innovantes pour surmonter ces défis, il est possible de renforcer davantage le rôle de l'ESS en tant que catalyseur d'attractivité territoriale, contribuant ainsi à l'essor socio-économique et environnemental durable à Plaine Commune. L'ETP incarne ainsi un exemple inspirant de la manière dont l'ESS peut être mise en œuvre avec succès pour répondre aux enjeux complexes de notre époque.

Annexes:

Annexe n°1: Questionnaire d'enquête : L'ESS comme levier d'attractivité territoriale dans un contexte de transitions socio-économiques et écologiques : étude de cas de Plaine Commune

Université : Sorbonne Paris Nord/UFR: Géographie/Parcours: Master 2 Territoires et Développement Durable

Ce questionnaire destiné aux habitants et usagers du territoire de Plaine Commune, entre dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de master 2 géographie.

Merci de bien vouloir m'aider à collecter des informations svp. Merci de votre compréhension

Questions

Réponses

34

Genre?

Type de question

Cases à cocher

Autre...

Ajouter une option

Obligatoire

Situation socio-professionnelle

Description (facultative)

Âge?

Niveau d'étude?

Catégorie socio-professionnelle

Autre...

Habitez-vous à Plaine Commune?

Si oui, vous habitez dans quelle ville?

Combien de temps avez-vous vécu ou travaillé à Plaine Commune?

Réponse courte

Compréhension de l'ESS à Plaine Commune

Description (facultative)

Avez-vous déjà entendu parler de l'ESS?

Pour vous c'est quoi l'économie sociale et solidaire (ESS)?

Réponse longue

Pouvez-vous citer quelques exemples de secteurs d'activités de l'ESS que vous connaissez à Plaine Commune?

Autre...

Impact de l'ESS sur la transition socio-économique et écologique de Plaine Commune

Description (facultative)

Pensez-vous que l'ESS joue un rôle crucial dans les transitions socio-économiques de Plaine Commune ?

Justifiez votre réponse?

Réponse longue

Selon vous, quelles sont les contributions spécifiques de l'ESS à Plaine Commune?

Autre...

Êtes-vous conscient des initiatives de l'ESS à Plaine Commune visant à résoudre les enjeux environnementaux et à promouvoir le développement durable ?

Si oui pouvez-vous citer une ou deux initiatives?

Réponse longue

Attractivité territoriale et perception de l'ESS

Description (facultative)

Dans quelle mesure pensez-vous que l'ESS contribue à renforcer l'attractivité de Plaine Commune pour les habitants ?

Autre...

Avez-vous connaissance d'entreprises ou d'initiatives de l'ESS à Plaine Commune qui ont eu un impact positif sur l'attractivité du territoire ?

Réponse longue

Est-ce que la présence d'entreprises de l'ESS à Plaine Commune a un impact sur votre décision de rester dans la région ou d'y venir vivre/travailler ?

Réponse longue

Défis et perspectives pour l'ESS à Plaine Commune

Description (facultative)

Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels l'ESS à Plaine Commune est confrontée pour jouer un rôle efficace dans les transitions socio-économiques et écologiques ?

Autre...

Comment pensez-vous que l'ESS à Plaine Commune pourrait être renforcée pour maximiser son impact et son attractivité territoriale ?

Autre...

Êtes-vous personnellement prêt à soutenir ou à vous engager davantage en faveur de l'ESS à Plaine Commune ?

Si oui, de quelle manière?

Réponse longue

Avez-vous d'autres commentaires ou des suggestions à partager concernant le rôle de l'ESS en tant que levier d'attractivité territoriale à Plaine Commune ?

Réponse longue

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête. Vos réponses seront traitées de manière confidentielle et anonyme.

Description (facultative)

Annexe n° 2 : Guide d'entretien avec les agents de Plaine Commune

Comment l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'inscrit-elle dans les objectifs de plaine commune et quels sont les principaux acteurs de l'ESS présents à Plaine Commune ?

Quel est le rôle des autorités locales de Plaine Commune dans le soutien et la promotion de l'ESS ? Y a-t-il des mesures incitatives spécifiques mises en place pour encourager les entrepreneurs sociaux et solidaires ?

Quels sont les avantages et les défis auxquels Plaine Commune est confrontée en encourageant le développement de l'ESS ?

Comment l'ESS contribue-t-elle à l'attractivité territoriale de Plaine Commune ? Pouvez-vous fournir des exemples concrets de projets ou d'initiatives qui ont eu un impact positif sur le territoire ?

Comment l'ESS contribue-t-elle à la résilience du territoire face aux changements socio-économiques et environnementaux ?

Quelles sont les perspectives d'avenir pour l'ESS à Plaine Commune dans le contexte des transitions socio-économiques et écologiques en cours ?

Quels sont les obstacles auxquels l'ESS peut être confrontée dans son rôle de levier d'attractivité territoriale, et quelles sont les stratégies pour les surmonter ?

Quels sont les exemples de projets de l'ESS qui ont un potentiel de duplication ou d'expansion dans d'autres territoires, et comment Plaine Commune envisage-t-elle de partager ces bonnes pratiques ?

Annexe n°3 : Guide d'entretien avec la directrice du CNIS

Comment le Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS) contribue-t-il spécifiquement à la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en tant que levier d'attractivité territoriale sur le territoire de Plaine Commune ?

Comment le CNIS encourage-t-il la collaboration entre les différents acteurs de l'ESS et d'autres parties prenantes locales pour renforcer cette attractivité territoriale ?

Face aux défis socio-économiques et écologiques, quel rôle joue le CNIS dans les projets et initiatives ESS à Plaine Commune ? Pouvez-vous donner des exemples de solutions innovantes mises en œuvre grâce à l'ESS ?

Comment le CNIS envisage-t-il de développer et de pérenniser ses actions pour continuer à promouvoir l'ESS comme un levier essentiel d'attractivité territoriale dans un futur proche ?

Annexe n°3: Guide d'entretien avec Julien, responsable au phares

Présentation de l'association "Le PHARES":

- a. Pouvez-vous nous expliquer brièvement la mission et les objectifs du PHARES?
- b. Comment la structure promeut-elle les valeurs de solidarité, d'innovation citoyenne et d'écologie dans ses actions ?

Implication dans des thématiques ESS et développement durable :

- a. Comment le PHARES s'implique-t-il dans des dynamiques écologiques, d'économie solidaire, de lutte contre les exclusions, d'insertion professionnelle et de développement durable ?
- b. Quelles sont les principales actions et initiatives menées par le PHARES pour atteindre ces objectifs ?

Coopération entre les membres et acteurs du territoire :

- a. Comment le PHARES encourage-t-il la coopération entre ses membres et avec les autres acteurs du territoire (habitants, entreprises, collectivités, autres collectifs) ?
- b. Quels sont les projets collaboratifs qui ont été mis en œuvre grâce à cette coopération ?

Offre de services et accompagnement de projets :

Comment le PHARES accompagne-t-il les projets individuels et collectifs de ses membres et en quoi cet accompagnement est-il complémentaire à celui d'autres acteurs du territoire ?

Impact sur l'attractivité territoriale de Plaine Commune :

- a. En quoi les actions du PHARES contribuent-elles à renforcer l'attractivité de Plaine Commune en tant que territoire engagé dans l'ESS et les transitions socio-économiques et écologiques ?
- b. Avez-vous des exemples concrets de retombées positives pour la communauté locale et le quartier ?

Parole politique citoyenne et engagement dans les débats socio-économiques :

- a. Comment le PHARES participe-t-il aux débats socio-économiques de la Cité en portant une parole politique citoyenne et engagée ?
- b. Quels sont les enjeux politiques sur lesquels l'association se positionne en lien avec ses actions et expérimentations ?

Défis et perspectives d'avenir :

- a. Quels sont les principaux défis auxquels le PHARES fait face dans le développement de ses activités et projets ?
- b. Comment envisage-t-il de continuer à évoluer pour renforcer son impact en faveur d'une société plus solidaire, de l'épanouissement de chacun et de la valorisation de l'environnement tout en jouant un rôle actif dans l'attractivité territoriale de Plaine Commune ?

Annexe n°4 : Guide d'entretien avec l'association femmes handicapées

Présentation de l'association "Femmes Handicapées" :

a. Pouvez-vous nous expliquer brièvement la mission et les objectifs de l'association Femmes Handicapées en matière d'alimentation durable et de sensibilisation à la surconsommation ?

b. Depuis combien de temps l'association existe-t-elle et quelle est son envergure dans la ville de la Courneuve?

Rôle en tant que centre de référence sur les questions d'alimentation durable :

a. Comment l'association sensibilise-t-elle les habitants du quartier à l'importance du choix des ingrédients dans une démarche d'alimentation durable ?

b. Quelles sont les activités concrètes proposées par l'association pour promouvoir une alimentation saine et éviter le gaspillage alimentaire ?

Lutte contre la surconsommation et gestion sans gâchis :

a. Comment l'association aborde-t-elle la problématique de la surconsommation dans le quartier ?

b. Quels sont les dispositifs mis en place pour encourager une gestion sans gâchis et responsable des ressources alimentaires ?

Sensibilisation au recyclage des emballages et promotion de l'alimentation durable :

a. Comment l'association sensibilise-t-elle la communauté locale au recyclage des emballages et à l'adoption d'une alimentation durable ?

b. Quels sont les résultats observés suite aux actions de sensibilisation menées par l'association ?

Contribution de l'association à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :

a. En quoi les actions de l'association "Femmes Handicapées" s'inscrivent-elles dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire ?

b. Quelles sont les spécificités de l'ESS dans le contexte de cette association ?

Impact sur l'attractivité territoriale de Plaine Commune :

a. Comment les initiatives de l'association contribuent-elles à renforcer l'attractivité de Plaine Commune en tant que territoire engagé dans le développement durable ?

b. Avez-vous des exemples concrets de retombées positives pour la communauté et le quartier ?

Défis et perspectives d'avenir :

- a. Quels sont les principaux défis auxquels l'association "Femmes Handicapées" fait face dans le cadre de ses actions en faveur de l'alimentation durable et de l'ESS ?
- b. Comment envisage-t-elle de continuer à évoluer pour avoir un impact encore plus important sur le territoire de Plaine Commune ?

Annexe n°5 : Quelques informations notées dans le carnet de notes

<p>Appel à projets d'intentions d'économie sociale et solidaire</p> <p>Le mardi 22/02/2023 Plaine Commune</p> <p>29/06/2023</p> <p>- 180 -</p> <p>la main, } Jan sur l'île peut représ } par rapport }</p>	<p>Samedi 29/09/2023</p> <p>Atelier électrologie</p> <p>- Tom de table</p> <p>-> Equival litre?</p> <p>-> Le ce de main?</p> <p>-> transformations / encaj formulaire /</p> <p>lineage OS</p>
--	--

<p>Difficile à mettre en place</p> <p>une relation très particulière à PO</p> <p>+ débat sur le lien avec les problèmes de logement et d'attractivité (Manque d'emploi sur le territoire)</p> <p>+ les grands enjeux de l'attractivité: c'est la question du logement? et le travail? et ce que les logements sont attractifs?</p> <p>Québec - Programme gratuit pour les étrangers (Programme financé par le ministre de l'économie)</p> <p>Intégration d'un territoire par les entreprises</p> <p>Pour avoir nous sommes sur territoire, pour qui nous pouvons rester en place.</p> <p>- Etude sur le territoire, je visite sur le territoire. le territoire n'est donc de l'emploi.</p> <p>- Problèmes sécurité, propreté, circulation</p> <p>- Les entreprises qui sont sur le territoire n'emploient pas la population locale (cours de cuisine)</p> <p>Association aide pour l'emploi: par les Projets, établie une relation de se rapprocher au population.</p> <p>-> nouveau métier qui est fait les apaisés et sécurité</p> <p>-> Comment aider les entreprises de territoire à vivre avec au fond son afin de travailler dans les entreprises</p>	<p>de questions de langues l'utilisation de langues comme avant de travail</p> <p>- les offres publiques ne correspondent pas aux profils de PO de PL</p> <p>-> l'Institut Alain d'Armenios;</p> <p>- association (part de la vie)</p> <p>-> Attractivité avec les entreprises. Comment les entreprises peuvent aider le territoire en terme d'attractivité.</p> <p>stages, allouage,</p> <p>+ la charte entreprise - territoire</p> <p>+ le 1^{er} emploi sur le territoire c'est SNCF</p> <p>-> fait avec une dynamique des emplois</p> <p>-> former avec entreprises de grande les habitants</p> <p>f-PL va les former et les entreprises vont les recruter en travers une convention</p> <p>+ les chefs d'entreprise évoquent la question de langage des projets.</p> <p>la filière alimentaire</p> <p>+ Réseau</p> <p>Le problème d'attractivité territoire (logement, sécurité, propreté)</p> <p>Le problème d'entrepreneuriat comment accompagner les habitants à travers de l'emploi? Quelle attractivité, quel métier.</p> <p>Prochaine séance le 03/06/2023 pour définir les axes</p>
---	---

En seigneurant (Saint-Denis)
en juin, j'ai assisté à une discussion
publique au 66. J'ai vraiment adoré
la façon dont le débat s'est déroulé.
La parole était ouverte à tout le monde
et le discutèrent sur la thématique
Habiter commun. L'objectif était de
proposer des solutions pour lutter
contre le changement climatique.
Cette discussion avait permis aux
habitants de mieux comprendre qu'ils
ont un rôle à jouer maintenant à jouer
car ils sont ambassadeurs de
leur quartier.

Bibliographie :

Berthilier R., *Essentiellement humain : L'économie sociale et solidaire pour un XXI^e siècle citoyen*, l'archipel, 199 p.

Bertrand Ph., 2018, *Manifeste pour demain : L'économie sociale et solidaire, une voie pour l'avenir*, carnets de campagne, 178 p.

Bouchard, M., & Nyssens, M., 2016, Économie sociale et solidaire et attractivité territoriale : une analyse comparative entre la Belgique et le Québec, *Innovations*, 2(51), p. 155-182.

Chambon, J.-L., & Laville, J.-L., 2014, L'économie sociale et solidaire comme vecteur d'attractivité des territoires, *Innovations*, 2(44), p. 11-35.

Collette Ch. & Pigé B., 2008, *Economie sociale et solidaire : Gouvernance et contrôle*, dunod, 148 p.

Defourny, J., & Develtere, P., 2014, L'économie sociale et solidaire au service de la transition écologique : potentialités et défis, *Revue internationale de l'économie sociale*, 334(1), p. 22-37.

De Gouvello, C., 2016, L'économie sociale et solidaire comme levier d'attractivité territoriale : le cas des entreprises d'insertion en Île-de-France. *Revue internationale de l'économie sociale*, 341(1), p. 87-103.

Eynaud, P., & Laville, J.-L., 2016, *L'économie sociale et solidaire : Des nouvelles pratiques pour une autre économie*, La Découverte, p. 262.

Eynaud, P., & Vazquez-Barquero, A., 2013, L'économie sociale et solidaire : levier de développement territorial ? Le cas des pôles territoriaux de coopération économique. *Géographie, économie, société*, 15(4), p. 385-405.

Favreau, L., 2015, L'économie sociale et solidaire, un levier d'attractivité et de compétitivité territoriale ? *Revue internationale de l'économie sociale*, 338(1), p. 23-38.

Fournier, C., & Laville, J.-L., 2013, L'économie sociale et solidaire : un atout pour l'attractivité des territoires. *Innovations*, 1(39), p. 131-155.

Frémeaux Ph., , *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, les petits matins, 156 p.

Jeanet Th., 2021, *Economie sociale et solidaire : la clé des possibles*, les petits matins, 125 p.

Lacan Ar., 2021, *A la reconquête du travail durable : L'économie sociale et solidaire en pionnière*, les petits matins, 157 p.

Mairesse, F., & Simon, C., 2015, L'économie sociale et solidaire : un levier pour l'attractivité 2013des territoires ruraux ? *Économie rurale*, 352(1), p. 63-82.

Ménard, C., & Jardon, C., 2018, Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) : une forme d'économie sociale et solidaire au service de l'attractivité territoriale ? *Revue internationale de l'économie sociale*, 359(1), p. 108-129.

Mersch, A., & Poirier, F., 2018, *L'économie sociale et solidaire : Dynamiques locales et enjeux globaux*. Armand Colin, p. 256.

Pleyers, G., 2014, *L'économie sociale et solidaire, une ressource pour les territoires*, éditions l'Harmattan, p.242.

Siméant, J., 2017, *L'économie solidaire en France : Un champ en construction*, la Découverte, p. 167.

Table des matières

Dédicace :	i
Remerciements :	ii
Listes de sigles et abréviations :	iii
Liste des cartes	v
Liste des graphiques	v
Liste des photos	v
Liste des Posters	vi
Liste des tableaux	vi
Introduction :	1
Première partie :	4
Parcours et Motivation :	4
Contexte du stage :	5
Présentation de l'organisme :	6
L'organigramme :	8
Missions et réalisations :	8
Enseignements et compétences acquises :	9
Les difficultés rencontrées :	10
Les solutions mises en place :	11
Conclusion.....	12
Deuxième partie	14
1. Etat de l'art et démarche méthodologie.....	14
1.1 Etat de l'art	14
1.2 Démarche méthodologie :	26
2. Présentation de Plaine Commune	30
2.1 Présentation du territoire	30
2.2 L'histoire de l'ESS à Plaine Commune.....	39
2.3 Les acteurs clés de l'ESS dans le territoire	42
3. Rôle de l'ESS dans la résilience territoriale à Plaine Commune.....	52

3.1 Création d'emplois durables	53
3.2 Réduction des inégalités sociales	56
3.3 Renforcement de la cohésion sociale et participation citoyenne	59
3.4 L'innovation environnementale	63
4. Les défis et recommandations de l'ESS à Plaine Commune	70
4.1 Problème d'accès au financement	70
4.2 Problème de locaux pour les structures de l'ESS	73
4.3 Difficulté de sensibiliser et de toucher un public plus large (ouverture à d'autres acteurs et aux habitants)	76
Conclusion :	79
Annexes:	80
Bibliographie :	89